

TABLE DES MATIÈRES

Baccalauréats à rabais?, une enquête de La Presse	4
LA PRESSE : Baccalauréats à rabais – Lundi 14 et Mardi 15 avril 2008	4
Frais afférents : un avis du Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études (CCAFE)	4
LA PRESSE : Frais afférents: les universités mordent la poussière - Le samedi 12 avr 2008	4
Anarchisme au Québec (1860-1960)	4
LE DEVOIR : Essais québécois : Un militant de Québec retrace une facette méconnue de l'histoire de la gauche québécoise, par Louis Cornellier, Édition du samedi 12 et du dimanche 13 avril 2008	4
Cyberintimidation	5
LE SOLEIL : Éditorial : BRIGITTE BRETON : Hyper-intimidation - Le dimanche 13 avr 2008	5
LA PRESSE : Cyberintimidation: un sondage pour faire bouger le Québec - Le vendredi 11 avril 2008	5
MÉTRO : Cyberintimidation : Les profs n'y échappent pas – Vendredi 11 avril 2008	6
THE GAZETTE : School uses student mediators to stop cyberbullying : Quebec's Education Ministry is preparing an anti-violence guidance package – Friday, April 11, 2008	6
RADIO-CANADA / MONTRÉAL : Centrale des syndicats du Québec : La cyberintimidation fait des victimes - Mise à jour le jeudi 10 avril 2008 à 15 h 46	6
CYBERPRESSE / LE DEVOIR : Des enseignants victimes de cyberintimidation - Le jeudi 10 avril 2008	6
LE SOLEIL : La cyberintimidation, un fléau qui n'a rien de virtuel - Le jeudi 10 avril 2008	7
Test de français pour les futurs maîtres	7
LE DEVOIR : Opinion : Tests de français pour les futurs maîtres: nos exigences sont-elles trop élevées?, par Louise Bertrand, Directrice générale de la TELUQ - Édition du lundi 14 avril 2008	7
LE SOLEIL : Test de français rejeté : la TÉLUQ déconcertée - Le lundi 07 avril 2008	8
LE SOLEIL : Évaluation du français des futurs profs : le test jeté au panier - Le vendredi 04 avr 2008	8
Élèves en difficulté : intégration ?	9
LE DEVOIR : Opinion : Décrocheurs ou décrochés?, par Valérie Blanchette, Marc Dêchesnes, Steve Dupont, Éric Haché, Karine Jacques, James Labrie, Jonathan Sirois et Jacques Toshan, Âgés de 16 à 18 ans, les auteurs sont tous membres de l'atelier Autobiographie de la Boîte à lettres - Édition du mardi 15 avril 2008	9
THE GAZETTE : Inclusion is the best way to teach special-needs kids : Quebec's English public schools favour inclusion, but they need more resources, by DEBBIE HORROCKS, president of the Quebec English schools boards association, RON CANUEL, President of Association of Directors general of the English School Boards of Quebec, and SANDRA FURFARO, President of the Association of Administrators of English Schools of Quebec – Monday, April 14, 2008	9
LE DEVOIR : Opinion : Ne pas intégrer peut être discriminatoire, par Céline Giroux, Directrice générale de l'Office des personnes handicapées du Québec - Édition du jeudi 10 avril 2008	10
LA PRESSE : Une intégration en souplesse à la CSDM - Le jeudi 10 avril 2008	10
LA PRESSE : FORUM : INTÉGRATION OU PAS? - Le jeudi 10 avril 2008	11
Offrir une enfance ordinaire, par Isabelle Aubin	11
Un sourire qui vaut la peine, par Diane Corriveau, Psycho-éducatrice à la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys	11
Une mauvaise expérience, par Sylvie Morin	11
Je crois en l'intégration, par Éric Chamberland	12
RADIO-CANADA / MONTRÉAL : Éducation : Réduire les classes - Mise à jour le mercredi 9 avril 2008 à 21 h 22	12
24 HEURES : SDemande acheminée au gouvernement : la CSDM veut moins d'élèves par classe - Jeudi 10 avril 2008	12
LE DEVOIR : 1ère page : Élèves en difficulté: la CSDM monte au front : Elle demande à Québec de réduire du tiers le nombre d'élèves par classe - Édition du mercredi 09 avril 2008	12
CYBERPRESSE : La CSDM veut moins d'élèves par classe pour aider ceux en difficulté - Le mercredi 09 avril 2008	13
THE GAZETTE : Editorial : Special-needs students need a real solution – Tuesday, April 08, 2008	13
LA PRESSE : Chronique : Aller à l'école des enfants normaux, par Stéphane Laporte - Le dimanche 06 avril 2008	13
LA PRESSE : Élèves en difficulté: la bataille de l'intégration - Le dimanche 06 avril 2008	14
LA PRESSE : Classe spéciale ou ordinaire? - Le dimanche 06 avril 2008	14
LA PRESSE : Quand l'intégration va trop loin - Le dimanche 06 avril 2008	15
LA PRESSE : Pour un ombudsman des écoles - Le dimanche 06 avril 2008	15
LA PRESSE : Intégration des élèves en difficulté: l'argent est-il bien dépensé? - Le samedi 05 avril 2008	15
LA PRESSE : «Ma classe, c'est un zoo» - Le samedi 05 avril 2008	16
LA PRESSE : Des milliards bien dépensés? - Le samedi 05 avril 2008	16
LA PRESSE : Madame Louise et les enfants pop-corn - Le samedi 05 avril 2008	17
Grève à McGill	17
THE GAZETTE : A refrain of protest, unrest and cash woes : COMMON PROBLEM But schools at odds over who should get government money – Saturday, April 12, 2008	17
LE DEVOIR : En bref - Congédiement illégal à l'université McGill? - Édition du vendredi 11 avril 2008	18
JOURNAL DE MONTRÉAL : Enseignement : Grève à McGill – Mercredi 09 avril 2008	18
24 HEURES : Brèves : Grève à McGill – Mercredi 09 avr4il 2008	18
THE GAZETTE : McGill exams to go on despite strike : TEACHING ASSISTANTS SET UP PICKETS University, union far apart on wage issue – Wednesday, April 09, 2008	18
RADIO-CANADA / MONTRÉAL : Université McGill : Grève des chargés de cours - Mise à jour le mardi 8 avril 2008 à 16 h 10	18
THE GAZETTE : MCGILL TEACHING ASSISTANTS VOTE TO GO ON STRIKE – Tuesday, April 08, 2008	19
THE GAZETTE : STRIKE WON'T AFFECT FINAL GRADES: MCGILL – Saturday, April 05, 2008	19
LE DEVOIR : En bref - Une grève se prépare à l'université McGill - Édition du mercredi 02 avril 2008	19
THE GAZETTE : TAs VOTE TO STRIKE – Wednesday, April 02, 2008	19
Actualités	19
LA TRIBUNE : Les étudiants de l'UdeS paieront une cotisation consacrée au pub étudiant - Le mardi 15 avril 2008	19
THE GAZETTE : Seasoned rector is helping UQAM through its midlife crisis – Saturday, April 12, 2008	19
RADIO-CANADA / GASPÉSIE-LES-ÎLES : Cégep de la Gaspésie et des Îles : Le quart des programmes suspendus - Mise à jour le vendredi 11 avril 2008 à 15 h 35	20
MÉTRO : Manifestation devant un centre de recrutement : L'armée n'est plus la bienvenue – Vendredi 11 avril 2008	21
24 HEURES : Les écoles pourront conclure des ententes – Vendredi 11 avril 2008	21
LE DEVOIR : 1ère page : CSDM - Des balises pour les commandites : Chaque école pourra conclure des ententes avec des entreprises privées - Édition du jeudi 10 avril 2008	21
LE DEVOIR : Lettres: L'éducation en panne, par Guy Durand, Le 8 avril 2008 - Édition du jeudi 10 avril 2008	22
JOURNAL DE MONTRÉAL : UQAM – Grève : Session allégée, Mise à jour: jeudi 10 avril 2008, à 05:34	22
LE DEVOIR : L'UdeM réduit l'ampleur de son déficit annuel - Édition du mercredi 09 avril 2008	22
LE DEVOIR : Opinion : Libre opinion - Quelques questions à propos de nos universités à l'œuvre, par Monique Régimbald-Zeiber, Professeure à l'École des arts visuels et médiatiques de l'UQAM - Édition du mercredi 09 avril 2008	22
LA PRESSE : Frais afférents: l'UdeM fait fi de Québec – Mercredi 09 avril 2008	23
24 HEURES : La session de l'UQAM sera prolongée – Mercredi 09 avril 2008	23
RADIO-CANADA / MONTRÉAL : UQAM : La session prolongée - Mise à jour le mardi 8 avril 2008 à 11 h 29	23
LE DEVOIR : La FEUQ resserre les règles de désaffiliation - Édition du mardi 08 avril 2008	24

LE DEVOIR : Révision des programmes de français - Courchesne entend faire une plus grande place aux enseignants - Édition du mardi 08 avril 2008.....	24
LA PRESSE : Brève : Session prolongée à l'UQAM - Mardi 08 avril 2008.....	25
LE SOLEIL : COMPLEXE TECHNOLOGIQUE DU CÉGEP DE LÉVIS-LAUZON : Agrandissement et appareillage à la fine pointe - Le mardi 08 avril 2008	25
JOURNAL DE MONTRÉAL : UQAM : session prolongée - Mardi 08 avril 2008	25
24 HEURES : Programmes de français : Les professeurs de français se retirent de l'évaluation - Mardi 08 avril 2008	25
24 HEURES : À la suite des événements de septembre 2006, la communication est plus facile à Dawson - Mardi 08 avril 2008	26
RADIO-CANADA / TÉLÉJOURNAL MONTRÉAL : - MISSION AU PÉROU - Lundi 07 avril 2008	26
RADIO-CANADA / MONTRÉAL : Validation des programmes de français : Professeurs dissidents - Mise à jour le lundi 7 avril 2008 à 12 h 51.....	26
CYBERPRESSE : Les professeurs de français se retirent de l'évaluation - Le lundi 07 avril 2008.....	26
LE DEVOIR : 1ère page : Dissidence des profs de français : Ils se retirent du processus de validation des programmes, jugé déficient - Édition du lundi 07 avril 2008.....	26
LE DEVOIR : Opinion : L'Association des professeurs de français se retire du processus de validation des programmes, par Luc Papineau et Anne Robitaille, Représentants du secondaire à la Commission pédagogique de l'AQPF, Arlette Pilote, Présidente de l'Association québécoise des professeurs de français (AQPF) - Édition du lundi 07 avril 2008	27
LE DEVOIR : Opinion : Libre opinion - «Je me souviens» d'un projet pour l'éducation..., par Gabriel Dufour et Charles Beaudoin-Jobin, Étudiants au baccalauréat en sociologie à l'Université de Montréal, Guy Rocher, Professeur titulaire au département de sociologie de l'Université de Montréal - Édition du lundi 07 avril 2008.....	28
JOURNAL DE MONTRÉAL : Téléphonie : Dawson donne des antennes : une leçon de la tragédie de septembre 2006 - Lundi 07 avril 2008.....	29
RADIO-CANADA / OTTAWA-GATINEAU : Université d'Ottawa : Un vote ou une nomination? - Mise à jour le dimanche 6 avril 2008 à 17 h 24.....	29
LE DEVOIR : 1ère page : Université à vendre : L'Université de Montréal a confié son image aux bons soins d'un «directeur de l'image de marque» - Édition du samedi 05 et du dimanche 06 avril 2008	29
RADIO-CANADA / ABITIBI-TÉMISCAMINGUE : Étudiants étrangers : Frais débarqués de la Nouvelle-Calédonie - Mise à jour le vendredi 4 avril 2008 à 16 h 41	30
LE DEVOIR : Lettres : Une saveur de faux débat, par Grégory Béliveau, Le 28 mars 2008 - Édition du jeudi 03 avril 2008	30
THE GAZETTE : Concordia yanks on purse strings : \$10-MILLION DEFICIT FORECAST : Hiring, major spending is frozen - Thursday, April 03, 2008	30
LE DEVOIR : En bref - Les tuteurs sont de retour au travail à la TELUQ - Édition du mercredi 02 avril 2008.....	30
LE DEVOIR : Opinion : Étudiants français au Québec: les faits, par François Alabrune, Consul général de France à Québec - Édition du mercredi 02 avril 2008	31
24 HEURES : Inscriptions des étudiants français : Controverse à McGill - Mercredi 02 avril 2008	31
RADIO-CANADA / MAURICIE-CENTRE-DU-QUÉBEC : Drummondville : Le cégep courtise les hispanophones - Mise à jour le mardi 1 avril 2008 à 19 h 29..	31
RADIO-CANADA / EST-DU-QUÉBEC : Cégep de Rimouski : Un taux de placement remarquable - Mise à jour le mardi 1 avril 2008 à 16 h 50	31
UQAR-INFO : Publication de Karine Hébert, de l'UQAR : <i>Impatient d'être soi-même. : Les étudiants montréalais, 1895-1960</i> - 29 février 2008.....	32
CYBERPRESSE : Étudiants français à McGill: le recteur défend l'accord - Le mardi 01 avril 2008.....	32
LE DEVOIR : Opinion : Libre opinion - En tout respect de l'accord France-Québec, par Michael Goldbloom, Vice-principal aux affaires publiques à l'université McGill - Édition du mardi 01 avril 2008.....	32
THE GAZETTE : Foreign students with French connection get break on tuition, but some - quelle horreur! - are studying en anglais - Tuesdauy, April 01, 2008	33
LE DEVOIR : Éditorial : L'esprit des lois, par Marie-Andrée Chouinard - Édition du jeudi 27 mars 2008	33
Décrochage scolaire.....	34
LA PRESSE : La moitié des jeunes «raccrocheurs» décrochent une seconde fois - Le jeudi 10 avril 2008	34
LE SOLEIL : Décrochage: les filles plus nombreuses à retourner aux études - Le jeudi 10 avril 2008	34
RADIO-CANADA / SOCIÉTÉ : Raccrochage scolaire : Avantage aux femmes - Mise à jour le mercredi 9 avril 2008 à 11 h 28	34
Modification du règlement sur le régime des études collégiales	35
LE DEVOIR : Le cégep sans diplôme du secondaire - Le CSE est d'accord - Édition du vendredi 04 avril 2008	35
JOURNAL DE MONTRÉAL : Passe-droit pour le cégep? - Jeudi 03 avril 2008.....	35
CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION : AVIS DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LE RÉGIME DES ÉTUDES COLLÉGIALES - Mercredi 02 avril 2008	35
Professeur-e-s au cégep : étude	36
LE DEVOIR : La tâche des enseignants au collégial s'est alourdie - Édition du mercredi 02 avril 2008	36
LA PRESSE : Les tâches administratives épuisent les profs de cégep - Le mercredi 02 avr 2008	36
MÉTRO : Enseignement collégial : Les profs au bout du rouleau - Mercredi 02 avril 2008.....	37
CNW : Rapport "Enseigner au collégial... Portrait de la profession" - Une nouvelle reconnaissance commune de la profession enseignante au collégial - Mardi 1 ^{er} avril 2008, à 10h57	37
CNW : La FAC, la FEC-CSQ et la FNEEQ-CSN rendent public un document réalisé conjointement avec le MELS et la Fédération des cégeps - "Enseigner au collégial, portrait de la profession" - Mardi 1 ^{er} avril 2008, à 10h00	37
JOURNAL DE MONTRÉAL : Cégep : Des profs épuisés : Leurs tâches sont trop lourdes, disent trois syndicats - Mardi 1 ^{er} avril 2008	38
MÉTRO : Aujourd'hui : Enseignement - Mardi 1 ^{er} avril 2008	38
CNW - Cégeps - La FAC, la FEC-CSQ et la FNEEQ-CSN rendent public un document réalisé conjointement avec le MELS et la Fédération des cégeps - "Enseigner au collégial, portrait de la profession" - Mardi 1 ^{er} avril 2008, à 07h00.....	38
Concordia: Grève	38
JOURNAL DE MONTRÉAL : Photo : Manif de profs à Concordia - Mardi 1 ^{er} avril 2008.....	39
24 HEURES : Flash-Actualités : 900 chargés de cours en grève - Mardi 1 ^{er} avril 2008.....	39
THE GAZETTE : Photo : Part-timers hit picket line - Tuesday, April 01, 2008.....	39
UQTR : Grève	39
RADIO-CANADA / MAURICIE-CENTRE-DU-QUÉBEC : Université du Québec à Trois-Rivières : Retour en classe - Mise à jour le lundi 7 avril 2008 à 14 h 15 39	39
LE DEVOIR : En bref - La grève est terminée à l'UQTR - Édition du samedi 05 et du dimanche 06 avril 2008	39
RADIO-CANADA / MAURICIE-CENTRE-DU-QUÉBEC : Grève à l'UQTR : Un règlement à portée de la main - Mise à jour le vendredi 4 avril 2008 à 18 h 19..	40
LE NOUVELLISTE : Conflit à l'UQTR: 82,2 % en faveur de l'entente de principe - Le vendredi 04 avr il 2008.....	40
RADIO-CANADA / MAURICIE-CENTRE-DU-QUÉBEC : Grève à l'UQTR : Le début de la fin? - Mise à jour le jeudi 3 avril 2008 à 13 h 50	40
LE NOUVELLISTE : UQTR: «un symptôme clair du sous-financement des universités» - Le jeudi 03 avril 2008.....	40
LE NOUVELLISTE : UQTR: les prochains jours déterminants - Le jeudi 03 avril 2008.....	41
RADIO-CANADA / MAURICIE-CENTRE-DU-QUÉBEC : Grève à l'UQTR : L'espoir renaît - Mise à jour le mercredi 2 avril 2008 à 11 h 26.....	41
RADIO-CANADA / MAURICIE-CENTRE-DU-QUÉBEC : Université du Québec à Trois-Rivières : La ministre Courchesne intervient - Mise à jour le mardi 1 avril 2008 à 19 h 16	41
LE NOUVELLISTE : 1 ^{ère} page : Négociations à l'UQTR : Espoir de règlement - Mercredi 02 avril 2008.....	42
LE NOUVELLISTE : Le recteur et le président du syndicat de retour à la table de négociations - Le mercredi 02 avril 2008	42
LE NOUVELLISTE : Grève UQTR: le syndicat ne demande qu'à négocier - Le mardi 01 avril 2008	42
LE NOUVELLISTE : Grève à l'UQTR: «une guerre d'orgueil entre les deux parties» - Le mardi 01 avr 2008	43
LE NOUVELLISTE : Grève UQTR: la direction surprise et déçue par le rejet des professeurs - Le mardi 01 avr 2008	43
JOURNAL HEBDO : Déclaration de guerre à l'Université : «Vous devrez porter l'odieux d'une éventuelle annulation de la session» - Article mis en ligne le 31 mars 2008 à 15:33.....	44

les titres du 15 avril 2008	44
les titres du 14 avril 2008	45
les titres du 11 avril 2008	45
les titres du 10 avril 2008	46
les titres du 9 avril 2008	47
les titres du 8 avril 2008	47
les titres du 7 avril 2008	48
les titres du 4 avril 2008	48
les titres du 3 avril 2008	49
les titres du 2 avril 2008	49
les titres du 1er avril 2008	50

Baccalauréats à rabais?, une enquête de La Presse

LA PRESSE : [Baccalauréats à rabais – Lundi 14 et Mardi 15 avril 2008](#)

Frais afférents : un [avis du Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études \(CCAFE\)](#)

LA PRESSE : Frais afférents: les universités mordent la poussière - Le samedi 12 avr 2008

Violaine Ballivy, La Presse

Les directions des universités essuient un revers. Le projet de règlement destiné à limiter la hausse des frais afférents facturés aux étudiants québécois, déposé à la mi-février par Québec, vient de recevoir le feu vert du comité chargé de l'évaluer.

Dans [un avis déposé hier, le Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études \(CCAFE\)](#) estime que le règlement permettra enfin de limiter les «hausses soudaines et importantes décrétées par les établissements» ces dernières années.

En février, la ministre Michelle Courchesne a fixé pour la première fois un plafond aux augmentations annuelles de ces frais, qui avaient bondi de 300% en moyenne depuis 1994. Dorénavant, elles ne pourront dépasser 15\$, 25\$ ou 50\$ par année, selon une formule dégressive établie d'après le montant total facturé par chaque université.

Le CCAFE n'émet que trois recommandations à la ministre de l'Éducation. Il lui demande d'abord de préciser sa définition des frais afférents, d'assurer que les hausses de ces frais seront prises en considération dans le calcul de l'aide financière accordée aux étudiants et enfin, de mettre sur pied un mécanisme d'évaluation de la mise en oeuvre du règlement afin de déterminer ce qu'il en adviendra au terme de sa durée prévue de trois ans.

Appuis et critiques

Sitôt formulées, ces trois recommandations ont reçu l'appui de la ministre. «Les représentants des universités et des étudiants seront donc invités à prendre part au comité de suivi que j'entends mettre en place très bientôt», a-t-elle annoncé.

La Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) a derechef dénoncé la volonté de la ministre Courchesne d'aller de l'avant avec son projet de règlement. Les chefs d'établissement se disent convaincus

que cette mesure nuira à la qualité des services offerts sur les campus.

Le règlement prévoit que les plafonds fixés par Québec pourront être dépassés si, et seulement si, des ententes sont conclues avec les associations étudiantes.

«Il va de soi que le maintien de la qualité des services ne peut être assuré que si les frais imposés correspondent aux coûts réels. Agir autrement privera les étudiants de ressources en évolution constante, étroitement associées à leur formation universitaire», a dit Heather Munroe-Blum, présidente de la CREPUQ.

De son côté, la Fédération universitaire du Québec a bien accueilli la position du CCAFE.

Seul bémol, la FEUQ aurait préféré que le CCAFE évalue l'impact la hausse des frais afférents sur la fréquentation universitaire.

Anarchisme au Québec (1860-1960)

LE DEVOIR : Essais québécois : Un militant de Québec retrace une facette méconnue de l'histoire de la gauche québécoise, par Louis Cornellier, Édition du samedi 12 et du dimanche 13 avril 2008



Albert Saint-Martin a fondé, en 1925, à Montréal, l'Université ouvrière, un lieu de rassemblement pour les libertaires anticléricaux

Depuis une dizaine d'années, à la faveur, notamment, du développement du courant altermondialiste, le mouvement anarchiste fait un peu parler de lui au Québec. Porté par les voix de deux intellectuels solides -- Normand Baillargeon et Francis Dupuis-Déri -- dont les interventions multiples et efficaces en faveur du développement de l'esprit critique et du pacifisme ont eu un certain retentissement, par le journal satirique Le Couac et par la maison d'édition Lux, le discours de cette gauche libertaire, quoique toujours marginal, a su se faire entendre dans notre paysage.

S'agit-il là d'un phénomène de génération spontanée ou de la manifestation la plus récente d'une tendance ayant un ancrage dans notre histoire?

Existe-t-il, autrement dit, quelque chose comme une tradition anarchiste au Québec? C'est là, à tout le moins, la thèse solidement développée par le militant libertaire Mathieu Houle-Courcelles dans Sur les traces de l'anarchisme au Québec (1860-1960).

«L'histoire officielle du mouvement ouvrier, écrit-il, n'a à peu près rien retenu de l'influence exercée par les anarchistes sur le syndicalisme et les mouvements sociaux.» Pourtant, ajoute-t-il, ce courant «était bel et bien présent au Québec dès la fin du XIXe siècle», même s'il «a laissé bien peu de traces tangibles de sa présence». Aussi, c'est à la recherche de ces traces que s'est attelé le militant de la région de Québec, convaincu que «les libertaires ne pourront compter que sur leurs propres moyens pour relater et faire découvrir l'histoire de leur courant de pensée».

Identifié à la gauche (et parfois à la droite, mais c'est un autre débat), l'anarchisme se distingue néanmoins du socialisme traditionnel «par sa critique implacable des différentes formes d'autorité illégitime qui entravent cette transformation radicale de la société: refus de participer à la mascarade électorale, refus du nationalisme et des guerres "patriotiques", refus de la soumission à l'église et aux dogmes religieux, refus du culte du chef, du parti ou du maître, refus de ce socialisme imposé par en haut... »

Une mouvance antiautoritaire

Houle-Courcelles reconnaît qu'il serait abusif de parler d'une «tradition» anarchiste au Québec, mais il retrouve néanmoins, dans notre histoire, une «mouvance» d'inspiration antiautoritaire qui s'exprime sous trois formes différentes: un courant anarchiste bien défini, des pratiques contestataires qui s'en inspirent et, dans le camp adverse, un «spectre» anarchiste, «agité par les milieux conservateurs et réactionnaires, mais aussi par les directions des syndicats de métier, pour éloigner la classe ouvrière des perspectives de changement social».

La première forme, c'est-à-dire l'anarchisme clairement revendiqué, se retrouve surtout dans les milieux juifs montréalais du début du XXe siècle. Animée, en grande partie, par des réfugiés fuyant les pogroms de la Russie tsariste, elle prend le visage d'un syndicalisme de combat, particulièrement dans l'industrie du vêtement, auquel s'ajoute une entreprise d'éducation politique. Surtout actif en milieu yiddishophone (et parfois anglophone), cet anarchisme est résolument antinationaliste (c'est-à-dire opposé au sionisme) et athée. Houle-Courcelles, à ce sujet, rapporte une anecdote significative. «Au début du XXe siècle, raconte-t-il, les anarchistes juifs montréalais se font une joie de partager ensemble un plat typiquement canadien-français: les fèves au lard. Il faut dire que la religion juive proscrit également de manger du porc. Une autre façon de faire un pied de nez à la religion.» Ce mouve-

ment, qui fait aussi une place à l'action féminine, perdra de son influence à partir des années 1940. La deuxième forme, une sorte d'anarchisme diffus colorant par moments le mouvement ouvrier et anticléricale, se développera plutôt dans le milieu francophone. Peut-on, comme le fait Houle-Courcelles, y faire entrer Arthur Buies? Admettons que, comme «humaniste radical», le «libre-penseur anticléricale» mérite au moins le titre de précurseur.

Des communards au Québec

Là où cet ouvrage surprend franchement, c'est quand il suggère que «c'est peut-être grâce à la Commune de Paris si l'anarchisme pose véritablement son pied au Québec». Le gouvernement canadien, semble-t-il (cet épisode pour le moins surprenant reste à creuser), aurait élaboré, avec le gouvernement français, un possible transfert de 35 000 communards au Québec. Opposée à cette solution qu'elle percevait comme un désaveu de la Commune, la Première Internationale l'aurait fait échouer. Malgré tout, «en 1871 et 1872, entre 1000 et 3000 communards s'exilent au Canada, la

plupart à Montréal», et ils participent activement à quelques grèves sauvages -- une appellation positive dans la logique anarchiste -- au Québec. Au passage, on apprend aussi, dans cet ouvrage, que les Canadiens français de la Nouvelle-Angleterre ne dédaignaient pas l'action radicale. En 1912, après une grève dans les usines textiles de Lawrence, au Massachusetts, pendant laquelle sa femme et ses enfants sont morts de faim, l'ouvrier Arthur Caron décide, avec des amis, de faire sauter la résidence de Rockefeller, propriétaire de milices patronales. La bombe leur explosera au visage.

S'il y a, toutefois, un seul nom francophone à retenir de cette histoire, c'est celui d'Albert Saint-Martin. «Marxiste libertaire» qui fut pendant un temps un membre influent de la section francophone du Parti socialiste du Canada, Saint-Martin a participé à la diffusion de l'espéranto comme langue des prolétaires de tous les pays, a tenté l'expérience d'une ferme collective autogérée, en 1910, près de Mont-Laurier, a fondé, en 1925, à Montréal, l'Université ouvrière, un lieu de rassem-

blement pour les libertaires anticléricaux, et a mis sur pied deux coopératives d'alimentation pendant la crise des années 1930. Sa devise était celle de Spartacus: «Nous n'avons pas d'armes, les Romains en ont pour nous.»

Après la Loi du cadenas instaurée par Duplessis en 1937, les mouvements qui se réclament de la gauche radicale seront presque condamnés à la clandestinité. Les automatistes de Borduas flirtent avec l'anarchisme, mais seul Claude Gauvreau, sur le mode exalté, poursuivra dans cette veine. En 1953, l'anarchiste québécois d'origine française Paul Faure tirera un bilan plutôt décevant de ces années d'activisme.

Cinquante ans plus tard, Mathieu Houle-Courcelles, lui, le retrace avec clarté et respect, pour inspirer ses camarades militants et leur dire qu'ils ne sont pas nés d'hier.

Sur les traces de l'anarchisme au Québec (1860-1960)

Mathieu Houle-Courcelles, Lux, Montréal, 2008, 280 pages

Cyberintimidation

LE SOLEIL : Éditorial : BRIGITTE BRETON : Hyper-intimidation - Le dimanche 13 avr 2008

L'intimidation a pris un virage technologique depuis des années mais l'école québécoise tarde à faire face à cette réalité. Pourtant, la cyberintimidation peut avoir des conséquences dramatiques pour les élèves, leur famille et le personnel scolaire. Vite, mettons-nous à jour!

Quelques clics peuvent aujourd'hui bouleverser la vie de jeunes et de professionnels de l'enseignement. Frustré de la mauvaise note obtenue à la dernière rédaction en français? Pourquoi ne pas faire circuler sur Internet que l'enseignant pointilleux est pédophile? La grande blonde de quatrième secondaire vient de vous piquer votre chum? Pourquoi ne pas noircir le portrait du nouveau petit couple de l'école sur la Toile?

Bien sûr, des règlements de comptes ont existé de tout temps mais sous d'autres formes. Mais aujourd'hui, les nouvelles technologies permettent d'intensifier ses effets. Ce n'est plus un individu qui colporte des faussetés à un petit groupe d'amis dans la cour d'école. C'est un individu qui anonymement derrière son écran s'attaque à la réputation, à l'apparence physique de quelqu'un devant des centaines de personnes. L'effet dévastateur est énorme.

Il l'est d'autant que les victimes de la cyberintimidation et les témoins (personnel scolaire, collè-

gues et parents) ne savent trop comment intervenir pour décourager et mettre fin à cette pratique. Les enseignants, les directeurs d'école et les parents ne vont évidemment pas se mettre à surveiller tout ce que filment et écrivent les jeunes et leurs employés. Ils peuvent cependant les informer et les sensibiliser aux dangers de véhiculer des images négatives et des propos injurieux sur Internet. Ils peuvent aussi leur expliquer la démarche à suivre si un d'eux ou une connaissance est victime ou auteur de cyberintimidation. Ils peuvent également prévoir des mesures punitives pour ceux qui utilisent la Toile à mauvais escient. Ils peuvent également prévoir un mécanisme de protection pour ceux qui osent dénoncer les comportements délinquants.

Pour cela, il faut d'abord que le personnel scolaire et les parents soient conscients que l'intimidation sur Internet est un problème bien réel. Or, dans certains milieux, on ferme encore les yeux, on croit que la confrontation forge le caractère des jeunes, on attend de se retrouver avec un problème sur les bras.

Le laxisme peut avoir des conséquences graves. Des jeunes se suicident, d'autres doivent changer d'école à cause d'une campagne de «salissage». Des enseignants font des burn-outs ou leur réputation est ternie à jamais à cause de mauvais plaisantins.

Comme pour toute forme de violence, l'indifférence, la tolérance et le silence sont à proscrire. On peut s'étonner que les commissions scolaires et les écoles ne se soient pas encore toutes mobilisées pour lutter contre la cyberintimidation. Le ministère de l'Éducation a un rôle important à jouer pour se donner un plan d'attaque en la matière, et de façon plus large pour contrer la violence à l'école.

Le gouvernement promet un plan d'action depuis 2003. Avant les élections, le Parti québécois avait présenté une stratégie pour lutter contre l'intimidation et le taxage. En 2005, le vérificateur général du Québec déplorait que les écoles ne déploient pas assez d'efforts pour combattre la violence. Le gouvernement libéral a promis qu'il y veillerait. L'ex-ministre de l'Éducation Jean-Marc Fournier n'a rien mis en place et il faudra attendre encore quelques semaines pour connaître le plan de son successeur, Michelle Courchesne.

Le président de la Centrale des syndicats du Québec, Réjean Parent, a raison de comparer la réaction rapide de la ministre devant la violence au hockey et celle beaucoup plus lente qu'elle manifeste à l'égard de la violence à l'école. Espérons que la qualité du plan d'action compensera le retard.

LA PRESSE : Cyberintimidation: un sondage pour faire bouger le Québec - Le vendredi 11 avril 2008

Émilie Côté, La Presse

Les élèves sont davantage cyberintimidés que les enseignants, révèle un sondage mené auprès de 1200 membres de la Centrale des syndicats du Québec travaillant dans le milieu scolaire. Mais les trois quarts du personnel se sentent démunis face au phénomène.

La CSQ presse le ministère de l'Éducation de sortir son plan de lutte contre la violence, promis et remis depuis plus d'un an. « Va-t-il falloir mettre des bandes autour des écoles avec des caméras ? » a lancé le président de la CSQ, Réjean Parent, au cours d'une conférence de presse. Il faisait référence à l'intervention rapide de la ministre

Michelle Courchesne à la suite de la bagarre impliquant Jonathan Roy il y a quelques semaines. Comme *La Presse* l'a démontré dans une série publiée en janvier, la cyberintimidation est un phénomène qui prend les écoles de court. « Nos membres trouvent qu'il serait important d'agir, mais ils sentent que leur établissement d'enseignement est démunis », a expliqué Luc Dallaire, conseiller à la recherche à la CSQ.

Plus de neuf membres sondés sur 10 considèrent que les écoles devraient être plus sévères envers les élèves qui intimident leurs camarades sur l'internet. La cyberintimidation devrait même faire partie des choses interdites dans leur code de vie. Mais seulement 5 % des membres du personnel scolaire sondés ont déclaré avoir déjà été victimes

de cyberintimidation ; le résultat est un peu plus élevé au privé (9 %). « Mais la cyberintimidation se vit davantage chez les jeunes », a indiqué M. Parent. Plus du quart des répondants connaissent au moins une victime de cyberintimidation. Dans la plupart des cas, ce sont des élèves. « Ce sont surtout des commentaires sur leur apparence ou des propos diffamatoires », a précisé M. Dallaire. Toujours selon les intervenants scolaires sondés, la cyberintimidation se fait surtout par courriels (54 %), sur les sites de clavardage (20 %) ou par messages textes (11 %). Souvent, les jeunes empruntent les mots de passe de leurs camarades pour diffuser de fausses affirmations à leur sujet, ou encore pour en injurier d'autres en leur nom.



Selon M. Parent, ce sondage « sonne l'alarme » mais suscite aussi l'espoir. La conférence de presse avait lieu à l'école primaire Sainte-Germaine-Cousin, à Pointe-aux-Trembles, où une équipe a été formée pour prévenir la « violence indirecte » dont fait partie la cyberintimidation. Des élèves désignés sont même des « médiateurs » de conflit.

« Quand il y a un plan d'intervention, ça marche ! » a plaidé M. Parent. Mais le président de la CSQ

a concédé que cette école faisait figure d'exception. Il faut un « leadership national » du ministère de l'Éducation. « On réclame un plan d'intervention », a-t-il dit.

La CSQ demande à Québec de déposer son plan de lutte contre la violence dans les plus brefs délais, et que la cyberintimidation en fasse partie. Ce plan a été promis il y a un an, puis avant Noël ; cela fait plusieurs mois qu'il doit être dévoilé dans « quelques semaines ».

Ce sera au printemps, a assuré hier Jean-Pascal Bernier, l'attaché de presse de Mme Courchesne. « Il s'en vient rapidement. Il est à la dernière phase de l'approbation des documents. » Mandaté par la CSQ, CROP a réalisé 1200 entrevues téléphoniques, du 6 au 19 février. Le sondage est précis à trois points près, 19 fois sur 20.

MÉTRO : Cyberintimidation : Les profs n'y échappent pas – Vendredi 11 avril 2008

Cyberintimidation
Les profs n'y échappent pas

WEB. Un sondage mené auprès de 1 200 membres de la Centrale des syndicats du Québec pour empêcher le développement de la cyberintimidation dans le milieu scolaire démontre que même les professeurs en sont victimes.

L'intimidation vient souvent de collègues ou de la direction.

Cinq pour cent des sondés du milieu de l'enseignement disent avoir vécu cette situation, à raison en moyenne de trois incidents distincts de cyberintimidation chacun. Dans plus de la moitié des cas (54 %), des insultes ou des menaces ont été envoyées par courriel. **LA PRESSE CANADIENNE**

THE GAZETTE : School uses student mediators to stop cyberbullying : Quebec's Education Ministry is preparing an anti-violence guidance package – Friday, April 11, 2008

JAN RAVENSBERGEN, THE GAZETTE

The whole province should learn from a program that has successfully identified and dampened cyberbullying among students at a primary school in Pointe aux Trembles, Quebec's largest teachers' union said yesterday.

The approach taken at the 360student École Ste. Germaine Cousin – during an era in which many 6- and 7-year-olds, when at home, have unrestricted access to instant-messaging services and are vulnerable to being bullied when they're online – provides a remarkably effective blueprint, added Réjean Parent, president of the Centrale des syndicats du Québec.

The school's approach involves 34 student mediators, said Ann McClung, a spiritual and community-involvement animator who covers five schools in the Commission scolaire de la Pointe de l'Île. The mediators, mostly older primary students, develop trusting relationships with younger stu-

dents, so that when cyberbullying arises, the victims can naturally turn to the mediators, who in turn bring in the appropriate adults.

Young girls, for example, can use instant-messaging "to take power over other girls," McClung explained.

"One way to take power is by denigrating somebody else," she said: "It works – as long as an adult doesn't say: 'Stop. Not here.'"

McClung said communication of "how I feel" by the victims is the foundation for resolving problems.

"I think the key is to pool the resources you already have in the school," she added. "But we need more (resources), that's for sure."

However, Parent said, "we've been waiting since last September" for Quebec Education Minister Michelle Courchesne to provide – as part of an overall anti-violence package – specific guidance to schools on dealing with cyberbullies.

The ministry expects to make its full anti-violence package public "in the next several weeks," said Jean-Pascal Bernier, Courchesne's spokesperson.

Accurate figures on cyberbullying are hard to come by, McClung said.

A poll commissioned by the union and taken last February determined that "students are the main victims of cyberintimidation," Parent said.

Among 1,200 teachers and other school staff from across Quebec surveyed by the CROP polling firm, 27 per cent said they knew at least one person at their school (mostly students, but teachers, too) who has received threats or been otherwise harassed over the Internet. That rose to 35 per cent among teachers in public high schools – and 41 per cent for teachers in private schools.

In such a sample size of 1,200, results are considered statistically accurate to within three percentage points, 19 times out of 20.

RADIO-CANADA / MONTRÉAL : Centrale des syndicats du Québec : La cyberintimidation fait des victimes - Mise à jour le jeudi 10 avril 2008 à 15 h 46

Seulement 5 % des membres de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) disent avoir été victimes de cyberintimidation en milieu scolaire depuis le début de leur carrière.

C'est ce qui découle d'un sondage CROP commandé par la CSQ sur la cyberintimidation en milieu scolaire dont les résultats ont été dévoilés jeudi.

Le but de l'exercice consiste à cerner la perception de l'incidence de ce phénomène dans le milieu de travail des enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire et du cégep, ainsi que dans celui des professionnels et des employés de soutien.

Les élèves

Ce sont les élèves qui sont les premières victimes de ce phénomène. Par ailleurs, un quart des membres de la CSQ qui ont été interrogés disent connaître au moins une personne qui a été la cible d'attaques ou de menaces sur Internet.

Plus précisément, un peu plus du quart (27 %) des personnes sondées ont dit connaître au moins une personne qui a été la cible d'attaques ou de menaces par Internet. Selon celles-ci, les victimes

sont d'autres élèves fréquentant l'établissement (45 %) ou des enseignants (40 %). Parmi elles, 38 % sont des élèves de leur classe.

Les attaques ou les menaces en ligne sont...

- des commentaires sur l'apparence (38 %) ;
- des propos diffamatoires (34 %) ;
- des menaces de dommages corporels (20 %) ;
- des commentaires sur le travail (16 %).

Plusieurs incidents

Les personnes sondées qui proviennent du milieu de l'enseignement et qui ont vécu ce genre de situation ont été victimes en moyenne de trois incidents distincts de cyberintimidation. Dans plus de la moitié des cas (54 %), des insultes ou des menaces ont été proférées par courriel électronique.

Toutefois, il faut noter que la moitié des victimes (51 %) n'ont été la cible de ces attaques ou des propos injurieux qu'une seule fois.

Québec interpellé

À la lumière de ces résultats, la CSQ juge que les établissements n'en font pas assez contre la cyberintimidation. En outre, ils sont mal outillés pour faire face à ce phénomène.

La CSQ demande donc au gouvernement du Québec de déposer son plan d'action contre la violence dans les écoles dans les plus brefs délais. Elle demande qu'il tienne compte du phénomène de la cyberintimidation. La centrale rappelle que les écoles du Québec attendent ce plan depuis plus d'un an.

Méthodologie

Les résultats du sondage reposent sur 1200 entrevues téléphoniques et la marge d'erreur est de trois points, 19 fois sur 20.

CYBERPRESSE / LE DEVOIR : Des enseignants victimes de cyberintimidation - Le jeudi 10 avril 2008

Rolande Parent, Presse Canadienne
Montréal

Un sondage mené auprès de 1200 membres de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) pour mieux comprendre le phénomène de la cyberintimidation dans le milieu scolaire québécois démontre qu'il n'y a pas que les élèves qui en sont victimes. Des enseignants sont aussi intimidés, par des collègues et par la direction.

Cinq pour cent des sondés du milieu de l'enseignement disent avoir vécu cette situation, à raison en moyenne de trois incidents distincts de cyberintimidation. Dans plus de la moitié des cas (54 pour cent), les insultes ou menaces sont venues par courriel.

Le sondage en question visait à cerner la perception de l'incidence de la cyberintimidation dans le milieu de travail des enseignants du préscolaire/primaire, secondaire, cégep, des professionnels et des employés de soutien.

On y apprend qu'un peu plus du quart (27 pour cent) des personnes sondées ont dit connaître au moins une personne ayant été la cible d'attaques ou de menaces par Internet. Selon celles-ci, les victimes sont d'autres élèves fréquentant l'établis-

sement (45 pour cent), des enseignants (40 pour cent) et des élèves de leur classe (38 pour cent).

Le sondage indique que les attaques ou menaces en ligne prennent souvent la forme de commentaires sur l'apparence (38 pour cent), de propos diffamatoires (34 pour cent), de menaces de dommages corporels (20 pour cent) ou de commentaires sur le travail (16 pour cent).

À l'issue de la conférence de presse à ce sujet, jeudi, Luc Allaire, conseiller à la recherche à la CSQ, a illustré dans quelles circonstances des enseignants ont été «cyberintimidés».

«Il y a des gens pervers qui harcèlent volontairement, pour nuire à l'autre. Ça arrive. Par exemple, on a vu des cas où, à l'occasion d'une réduction d'effectifs, des messages disaient qu'un tel (enseignant) n'était pas bon de façon à ce que la personne visée s'en aille», a-t-il avancé.

«Des directeurs qui parfois veulent se débarrasser d'une personne au profit d'une autre vont utiliser le harcèlement pour que la personne parte d'elle-même plutôt que de la congédier directement», a-t-il ajouté.

Luc Allaire croit toutefois qu'il se trouve des gens qui harcèlent sans le savoir. «Ils font des commentaires et ne savent pas qu'ils blessent. Il faut

faire en sorte qu'ils s'en rendent compte», a-t-il dit.

Pour sa part, le président de la CSQ, Réjean Parent, voit dans la cyberintimidation une autre forme de harcèlement.

«Au cours des années, on est passé du harcèlement sexuel au harcèlement psychologique et là on est à la cyberintimidation. Qu'un enseignant perçoive avoir été cyberintimidé par la direction qui lui a transmis un courriel où les paroles sont plutôt tendancieuses ne nous amènera pas à établir un plan distinct d'intervention contre les directions d'établissement», a-t-il commenté.

«Dans nos conventions collectives, des mécanismes sont prévus pour le personnel. Il faut intégrer la cyberintimidation à une question de harcèlement. Il y a des mécanismes pour porter plainte, faire enquête et obtenir satisfaction», a-t-il soutenu.

M. Parent demande un peu d'argent et du leadership à la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne. «On veut une ligne claire, une ligne directrice et des moyens pour permettre aux gens de se concerter, de travailler en réseau. Les sommes d'argent dont nous avons besoin pour faire travailler les gens ensemble sont insignifiantes», a-t-il affirmé.

LE SOLEIL : La cyberintimidation, un fléau qui n'a rien de virtuel - Le jeudi 10 avril 2008



Isabelle Mathieu, Le Soleil
Québec

La cyberintimidation fait des ravages dans les écoles de la province. Plus du quart des enseignants côtoient au moins une victime tous les jours, un élève dans la majorité des cas. Et la quasi-totalité des professeurs jugent cette forme de violence si grave qu'elle devrait chaque fois être dénoncée à la police.

La Centrale des syndicats du Québec (CSQ), qui représente près de 100 000 travailleurs de l'éducation, a commandé un sondage à la firme CROP afin de savoir à quel point les enseignants étaient victimes de menaces sur Internet.

Le constat est plutôt réconfortant; seulement 5 % des 1200 membres sondés, du primaire jusqu'aux cégeps et dans toutes les régions, ont dit avoir

été personnellement victimes de cyberintimidation.

La proportion grimpe toutefois à 9% dans les écoles privées, un milieu plus fortuné avec plus d'accès à l'informatique.

Mais l'enquête de la CSQ dévoilée hier à Montréal a quand même révélé l'ampleur du phénomène dans les écoles québécoises; 27 % des enseignants ont dit connaître au moins une victime de menaces sur Internet. Dans 83 % des cas, il s'agit d'un élève de leur classe ou de l'école et dans 40 % des cas, d'un collègue enseignant.

La cyberintimidation prend le plus souvent la forme de commentaires sur l'apparence (38 %), de propos diffamatoires (34 %) ou de menaces de dommages corporels (20 %).

«Si on extrapole sur l'ensemble de nos membres, on peut penser que c'est 25 000 jeunes entre 10 et 14 ans qui ont été cyberintimidés, affirme Réjean Parent, président de la CSQ. Et les profs se sentent très démunis par rapport à tout cela.»

La majorité des membres de la CSQ constatent qu'il n'y a aucune règle dans leur école à l'égard de la cyberintimidation. Ou s'il y en a, elles sont peu connues et ne sont pas appliquées.

Presque tous les sondés (94%) ont dit que les directions d'école devraient sanctionner les agresseurs du Web et autant de gens (92 %) croient qu'il faut signaler à la police les incidents de cyberintimidation.

A quand le plan d'action?

La Centrale des syndicats du Québec veut voir dans les meilleurs délais le plan d'action pour contrer la violence à l'école, promis par le gouvernement Charest depuis l'automne.

Et avec le plan, un budget — quelques millions de dollars, évalue la CSQ — pour permettre aux écoles de former le personnel pour lutter contre la violence directe ou indirecte, comme la cyberintimidation.

«On a vu la ministre Michelle Courchesne s'émouvoir de la violence au hockey, lance Réjean Parent. On se demande s'il va falloir poser des bandes de patinoire autour de toutes les écoles du Québec pour la faire réagir! Ça va prendre combien d'enfants en dépression?»

La solution dans le dialogue

L'an passé, Caroline Petrucci, jeune directrice de l'école primaire Sainte-Germaine-Cousin, dans un quartier défavorisé de Pointe-aux-Trembles à l'est de Montréal, a vu défiler dans son bureau plusieurs petites filles tristes, qui avaient reçu un courriel méchant. «J'avais le réflexe de leur suggérer de se faire d'autres amies, raconte la directrice. Mais je me suis vite rendu compte que le problème ne faisait que s'amplifier.»

Au point où une adolescente de sixième année, isolée et intimidée, s'est mise à perdre du poids et refusait de retourner à l'école. À ce moment, toute l'école a commencé à lutter contre les menaces sur Internet.

Grâce à des jeux de rôle, les enfants ont compris ce que vivaient les victimes. «Ça a développé leur empathie et ça a amené tranquillement la dénonciation», explique Mme Petrucci.

De jeunes médiateurs, comme Yasmina et Bethsaïda, deux élèves de cinquième année, patrouillent la cour de récréation et les corridors pour désamorcer les conflits, réels comme virtuels. «Il faut dénoncer ces choses-là et ne pas les laisser dans son cœur», insiste Yasmina.

Test de français pour les futurs maîtres

LE DEVOIR : Opinion : Tests de français pour les futurs maîtres: nos exigences sont-elles trop élevées?, par Louise Bertrand, Directrice générale de la TELUQ - Édition du lundi 14 avril 2008

La question des tests de français mesurant la compétence des futurs enseignants refait surface dans l'actualité. Reconnue comme une condition d'exercice de la profession, la maîtrise adéquate

de français est évaluée par des tests que l'on a souhaité uniformiser pour l'ensemble des universités.

Cependant, au vu des résultats négatifs affichés récemment lors de l'expérimentation du test uniforme par les étudiants de quelques universités, d'aucuns s'interrogent: le test de la TELUQ

est-il trop difficile, trop cher à effectuer, faut-il proposer des tests moins exigeants, moins chers, ou convient-il plutôt d'agir en amont de cette exigence en aidant les étudiants à mieux se préparer au test pour le réussir et en soutenant financièrement les établissements qui doivent disposer des moyens pour rendre le test accessible? Enjeu de formation, certes, mais enjeu de société aussi, car, après tout, la maîtrise d'une langue, en particulier pour le Québec en Amérique du Nord, représente un facteur absolument déterminant de tout avenir collectif.

Mauvais résultats

Au cours des dernières années, un test uniforme, développé par le Service d'évaluation linguistique de la TELUQ à partir des demandes des universités et du MELS, a donc été élaboré, accepté et mis à l'essai une première fois au début de 2007 auprès d'une centaine d'étudiants. Les résultats obtenus furent loin d'être bons: 70 % n'ont pas atteint le seuil de réussite fixé à 75 %.

Une nouvelle version du test dont les questions les plus difficiles ont été retirées et remplacées par des éléments présentant un degré de difficulté moindre a été à nouveau mis à l'essai, à la demande des partenaires universitaires, auprès d'un groupe de 150 étudiants avec un résultat similaire. L'enjeu est de nouveau soulevé de savoir quelles doivent être nos exigences de maîtrise de la langue pour les futurs enseignants.

Outil capital

D'emblée, on peut dire que la qualité de la langue de celui et de celle qui enseigne est un outil de travail capital. Loin d'une simple technique langagière, elle détermine la capacité de penser et de s'exprimer des personnes et des collectivités. «Ce

que l'on conçoit bien s'énonce clairement, et les mots pour le dire arrivent aisément.» (Boileau) Elle constitue le lien au monde et ne peut s'envisager comme un domaine où les concessions et les formules au rabais seraient satisfaisantes. Si toutes les professions requièrent un français de qualité au Québec, cette exigence doit évidemment être en tête de liste pour les enseignants.

Les récents rapports rendus publics par l'Office québécois de la langue française, le plan d'action sur la qualité du français dévoilé en février dernier par la ministre Courchesne, ses objectifs d'excellence en français pour les futurs maîtres tout comme le cri d'alarme de l'Association des professeurs de français nous rappellent que l'enseignement du français demeure un enjeu de société et que rien n'est acquis en ce domaine.

Notre défi, comme société nord-américaine, est d'assurer la qualité de l'enseignement du système public. C'est l'avenir de nos enfants qui se façonne. Les parents en sont bien conscients, eux pour qui la qualité du français enseigné constitue une préoccupation fondamentale et légitime et souvent même un critère de sélection dans le choix d'un établissement pour leurs enfants.

Rehausser le niveau

Au moment où l'on pourrait être tenté de tirer vers le bas les tests de français afin d'en relever le taux de réussite, il importe, me semble-t-il, de souligner l'importance de poursuivre, sinon d'amplifier l'offensive de redressement de la qualité du français à tous les niveaux. Le taux de réussite des futurs enseignants à la mise à l'essai du test uniforme s'est révélé décevant. Alors, pourquoi ne pas agir ensemble pour les préparer à mieux réussir en leur offrant des soutiens pédagogiques

renforcés? Cela ne sera pas possible sans le déploiement de moyens adéquats.

Faut-il modifier le niveau de difficulté du test? Faut-il abaisser le seuil de réussite? Leur coût unitaire est-il trop élevé? Faut-il produire des tests moins coûteux? Sur quoi faut-il économiser? La validation des tests? Les études psychométriques? Le nombre de versions parallèles? La logistique des passations? Le suivi des dossiers des étudiants évalués? La rigueur de la correction? Toutes ces questions méritent d'être soulevées, mais elles devraient l'être à partir d'un engagement irréductible et non négociable à l'égard de notre langue.

Enjeu public

Assurons-nous de donner accès à un test de qualité aux individus et aux institutions. C'est un enjeu public, un enjeu de service public qui devrait être considéré comme partie intégrante de la formation et donc soutenu financièrement à ce titre. En somme, il y aurait lieu d'abaisser le coût que doivent assumer les étudiants, de leur offrir une préparation adéquate et de donner aux établissements oeuvrant en concertation les moyens d'assumer cette exigence positive.

Assurer la réussite des futurs maîtres au test de français est la première étape d'une démarche qui nous permettrait de hausser la qualité de notre langue écrite et parlée et d'en mesurer le progrès de manière tangible au bout de quelques années. Le Québec a-t-il les moyens de renoncer ou de reporter à plus tard ces plus hautes exigences à l'égard du français? Je ne le crois pas, et la TELUQ est prête à contribuer au meilleur d'elle-même, avec les autres universités, à ce progrès collectif.

LE SOLEIL : Test de français rejeté : la TÉLUQ déconcertée - Le lundi 07 avril 2008

Daphnée Dion-Viens, Le Soleil
Québec

La Télé-université (TÉLUQ) s'explique mal la décision du ministère de l'Éducation et des universités, qui rejettent le test de français destiné aux futurs enseignants qu'elle avait le mandat de concocter. L'institution croit que le niveau de difficulté de l'examen pourrait expliquer la volte-face du ministère, qui affirme que le test coûte trop cher.

Monique Desnoyers, directrice du service d'évaluation linguistique de la TÉLUQ, a été surprise d'apprendre dans Le Soleil que l'examen sur lequel son équipe travaillait depuis 2005 avait été mis au rancart : «On savait qu'on était dans une impasse, mais on pensait qu'on négociait encore.» Pour rehausser le niveau de maîtrise du français des futurs enseignants, le ministère et les universités ont décidé d'imposer un examen uniforme à

tous les étudiants, à mi-chemin de leur baccalauréat. Experte dans le domaine, la TÉLUQ a été mandatée pour concevoir ce test.

Trois ans plus tard, la TÉLUQ évalue à 114 \$ par étudiant le prix de l'examen, alors que les tarifs des tests qui existent actuellement varient entre 30 et 75 \$. «L'examen est beaucoup plus complexe à corriger et les exigences ont augmenté en cours de route », plaide Mme Desnoyers.

La TÉLUQ, qui n'a reçu aucune somme du ministère jusqu'à maintenant, espérait obtenir une subvention qui aurait permis de réduire les frais exigés aux étudiants. Mais aucune entente n'a pu être conclue.

Une version préliminaire de ce nouvel examen avait été testée par des étudiants de l'Université de Montréal, au début 2007. Le taux d'échec a été de 70 %, indique Mme Desnoyers. «Les résultats

n'ont pas plu, mais on a fait le test en fonction des exigences fixées par les universités», dit-elle. Une nouvelle version, plus facile, a été développée, mais la deuxième cohorte d'étudiants de l'Université de Sherbrooke qui a passé le test cet automne n'a pas mieux réussi.

Les étudiants doivent réussir cet examen avant d'entreprendre leur troisième stage prévu au baccalauréat. Après trois échecs, ils sont mis à la porte du programme.

Au ministère de l'Éducation, la porte-parole Stéphanie Tremblay affirme que le niveau de difficulté de l'examen n'a rien à voir avec la décision du ministère. Un nouveau comité a été créé, composé d'experts du ministère et des universités, pour développer un nouveau test qui devrait être prêt tel que prévu à l'automne 2008, assure-t-elle.

LE SOLEIL : Évaluation du français des futurs profs : le test jeté au panier - Le vendredi 04 avr 2008

Isabelle Mathieu, Le Soleil
Québec

Après trois ans de travail, le test de français mis au point par la Télé-université (TÉLUQ) pour mesurer les connaissances des futurs enseignants québécois est jeté au panier, a appris Le Soleil. Les universités et le ministère de l'Éducation (MELS) doivent tout reprendre du début et en écrire un nouveau.

Chaque année, les piètres résultats en français des étudiants en enseignement ne manquent pas de faire les manchettes. Entre 40 et 70 % des futurs profs du primaire et du secondaire échouent l'examen de français à leur arrivée à l'université. Un test qui mesure pourtant des connaissances de cinquième secondaire...

Pour donner un coup de barre, les neuf universités francophones ont décidé d'imposer à tous un examen uniforme, à la moitié du baccalauréat.

Les étudiants qui n'obtiendront pas la note de passage (75 %) à cet examen devront le reprendre et ne pourront faire leur troisième stage tant que l'épreuve ne sera pas réussie. Après trois échecs, ils seront tout simplement exclus du programme.

Le Service d'évaluation linguistique (SEL) de la TÉLUQ, expert dans le domaine, a obtenu le contrat en 2005 de développer une nouvelle épreuve, plus corsée, qui devait être prête pour l'automne 2006.

Mais après trois ans de travail et de négociations avec les universités et le ministère, la TÉLUQ vient de se voir montrer la porte de sortie.

La raison? Son test aurait coûté trop cher aux étudiants, soit environ 115 \$. Toute une hausse par rapport aux 30 \$ ou 75 \$ que doivent actuellement déboursier les étudiants québécois, selon le test subi.

Une pilule difficile à avaler dans un contexte de dégel des droits de scolarité, ont convenu les doyens des neuf facultés d'éducation. «Les frais afférents, c'est un cheval de bataille pour les étudiants», fait remarquer Roch Chouinard, vicedoyen aux études de premier cycle à la faculté d'éducation de l'Université de Montréal.

L'administration et la correction du test par la TÉLUQ auraient demandé un investissement majeur du ministère de l'Éducation, ajoute Marcel Monette, doyen de la faculté d'éducation de l'Université Laval, et il n'y avait aucune garantie que les coûts n'allaient pas augmenter avec les années.

Nouvelle évaluation

Six mois avant l'arrivée de la cohorte 2008 qui servira de «cobaye», un groupe d'experts des universités et du ministère de l'Éducation a été

formé et travaille présentement à écrire un nouveau test. «On a espoir que ça va coûter moins cher, dit Marcel Monette. Le nouveau consortium n'est pas là pour faire des profits.» Le ministère de l'Éducation assure n'avoir versé aucune somme à la TÉLUQ jusqu'à maintenant. La subvention devait venir à l'étape de l'expérimentation.

Le MELS doit trouver un nouveau partenaire, pour corriger les 6000 tests qui seront donné annuel-

lement aux aspirants professeurs, mais ce revirement ne causera aucun retard, assure-t-on.

Certains se demanderont si le test de la TÉLUQ a été rejeté parce qu'il était trop difficile. Une expérience-pilote menée en décembre à l'Université de Sherbrooke auprès d'une quarantaine d'étudiants a révélé des taux d'échecs «très élevés» selon nos informations. «Oui, on veut un test exigeant, mais si on fait échouer tout le monde, on se cause d'autres problèmes», note Marcel Monette.

Élèves en difficulté : intégration ?

[VOIR SUITE DANS REVUE DE PRESSE 16 au 30 avril 2008](#)

LE DEVOIR : Opinion : Décrocheurs ou décrochés?, par Valérie Blanchette, Marc Dêchesnes, Steve Dupont, Éric Haché, Karine Jacques, James Labrie, Jonathan Sirois et Jacques Toshan, Âgés de 16 à 18 ans, les auteurs sont tous membres de l'atelier Autobiographie de la Boîte à lettres - Édition du mardi 15 avril 2008

Nous sommes des jeunes qui fréquentent la Boîte à lettres (Bàl), un groupe populaire en alphabétisation. Nous avons voulu poursuivre le même chemin que les autres élèves, mais nous avons été détournés vers la ruelle des classes spéciales. Après un parcours chaotique, fissuré et difficile dans ces classes, nous nous sommes retrouvés devant rien. À 16 et 18 ans, nous avons quitté l'école avec un sac rempli de feuilles blanches. Un baluchon sans diplôme, sans acquis, sans confiance et rempli de difficultés en lecture et écriture. D'après vous, que peut-on faire avec cela?

À la Bàl, un organisme sans but lucratif, on vient acquérir des connaissances pour remplir son baluchon, apprendre à se connaître et démêler son passé. Nous tentons de comprendre d'où viennent nos difficultés en lecture et en écriture et pourquoi nous sommes rendus là aujourd'hui.

Nous avons tous vécu des difficultés scolaires dès le début du primaire. Très tôt, nous avons été marqués au fer rouge: troubles d'apprentissage, troubles de comportement, dyslexiques, hyperactifs, audimueets... Ces marques ne nous quittaient jamais et nous faisaient vivre de nombreuses frustrations. On se sentait rejetés, démotivés et découragés. Notre confiance et notre volonté diminuaient de jour en jour, ce qui nous poussait au décrochage.

Quand nous avons réalisé que nous ne pourrions plus revenir dans les classes ordinaires, une colère et un goût de vengeance ont monté en nous. Nous avons arrêté de travailler en classe. Nous nous renfermions sur nous-mêmes. On se sentait pris, enfermés et sans espoir d'avancer. Nous nous sommes mis à déconner parce qu'on

n'avait plus rien à perdre. De toute façon on n'avancait plus en classe.

Aujourd'hui, ce passé nuit encore à notre vie de tous les jours et barre les portes de notre avenir. On se bat pour vivre, on manque de connaissances pour intégrer le marché du travail. On se sent mal intégrés dans la société. Notre confiance en nous est à rebâtir parce qu'on a intégré nos étiquettes et on les a crues. Par contre, on continue toujours à avancer, on est revenus pour reprendre nos études et pour aller plus loin dans la vie.

Quand on y pense, on croit encore que c'est de notre faute, mais nous pensons aussi qu'il est impossible que nous soyons les seuls responsables. On peut avoir certains torts, mais de là à dire que c'est juste de notre faute! Il ne faut pas trop exagérer. C'est de la faute d'un ensemble de facteurs:

- on vit dans une société qui prône l'excellence et où on met à part ceux qui ne cadrent pas dans le moule, ceux qui réussissent moins bien. De plus, le gouvernement n'investit pas assez en éducation;
- dans le système scolaire actuel, les classes spéciales ressemblent à un dessert qui s'appelle la bagatelle. La bagatelle est composée de plusieurs restants de gâteaux différents. C'est la même chose pour les classes spéciales où tous les élèves sont mélangés: troubles de comportement, troubles d'apprentissage, déficience... Quel mélange qui ne vaut pas cher! On oublie que les jeunes sont tous différents. Ils ont chacun leurs besoins, leurs qualités, leurs vécus... De plus, les différentes étiquettes utilisées sont des poids lourds à

traîner pour les élèves. Elles limitent la vision qu'on a d'eux. Les élèves se replient sur eux-mêmes, se sentent petits et sont pris avec ce boulet.

- Les professeurs ont une influence importante envers les élèves autant positive que négative. Lorsque certains professeurs «chouchoutent» des élèves, plusieurs autres se sentent mis de côté et rejetés. Un professeur qui rabaisse, ridiculise ou qui détruit les espoirs d'un élève le rend démotivé. Nous avons besoin de professeurs à nos côtés pour monter la pente de la connaissance. Des professeurs qui nous aiment, nous écoutent, nous aident et prennent le temps de nous faire découvrir les mots et le monde.

Sommes-nous des décrocheurs ou des décrochés par le système d'éducation et la société? D'après vous?

De notre côté, nous souhaitons être entendus et que la société et les gens prennent le temps de nous comprendre au lieu de nous juger.

Nous aimerions dire aux élèves des classes spéciales de ne pas lâcher, de laisser les commentaires négatifs de côté et de croire en eux.

Nous aimerions dire aux professeurs de donner les outils nécessaires aux jeunes pour qu'ils puissent avancer: écoutez et encouragez vos élèves, et croyez en eux. Faites en sorte que les élèves réussissent au lieu d'échouer!

Nous aimerions dire au gouvernement que l'éducation, c'est important pour avancer, travailler et se développer en tant qu'être humain.

THE GAZETTE : Inclusion is the best way to teach special-needs kids : Quebec's English public schools favour inclusion, but they need more resources, by DEBBIE HORROCKS, president of the Quebec English schools boards association, RON CANUEL, President of Association of Directors general of the English School Boards of Quebec, and SANDRA FURFARO, President of the Association of Administrators of English Schools of Quebec – Monday, April 14, 2008

There is a discussion going on about how to best teach our children with special needs in Quebec's public schools. It is very important that this discussion involve not only parents and educators, but the larger society. We all have a stake in ensuring that public schools provide every child with the learning environment necessary to develop their skills, self-worth, and sense of where they can fit in a changing world.

Quebec's English public school system serves 110,000 students across Quebec. Each day, our teachers must strive to find the balance that facilitates learning for all children. In today's classroom and under current government policy, some of those kids might be high achievers, some might have disabilities, behavioural problems or learning difficulties.

The favoured approach, in our schools and fully supported by field experience, is to include children with challenges in the regular classroom. There remain a small minority of cases, when necessary and as prescribed by law, where a more specialized setting is the best option for the child concerned.



The above inclusion model is the right one; but there are important steps needed to make it work better.

First, there must be a joint understanding that this is not a zero-sum game. There are not winners and losers among the students. With the appropriate support and resources, the inclusive classroom and the inclusive school enhance learning for students at every point on the spectrum of potential and ability. The students with challenges are given the essential opportunity to develop in their community and better prepare themselves for the wider world. The majority of the class is fully supported in learning the prescribed program as well as the lessons of leadership, empathy, social justice and teamwork that are equally central to quality education.

Second, inclusive and rigorous planning must be undertaken at each school, at the beginning of each school year. In the last round of negotiations, the Quebec English School Boards Association successfully negotiated with its teachers important changes that differ radically from those in the French school boards on this key matter of organizing school services. The English-sector collective agreement now calls for teachers, along with the school principal, to draw up an organiza-

tional plan for each school year that includes rules governing the formation of student groups and the distribution of resources allotted to the school for additional educational services, which are vital to the concept of inclusion in a community school. In keeping with the school board's Special Education Policy, individual school teams have the ability to allocate resources to meet the needs of the students they serve.

Third, more and better targeted resources and training are required. The management of the inclusive classroom and school demands of our teachers a high level of skill and expertise, not to mention patience and compassion. The English school boards, recognizing this problem, recently completed a needs assessment for services in special needs education. Administrators, unions, parents and every employee group were represented in the consultation. The boards are now building services and developing additional training programs to provide more professional development at all levels. To do the job well, they will need additional financial support from the government - as well the necessary flexibility to adapt approaches to local needs.

Furthermore, our universities must provide better teacher training on the methods for integrating

special-needs students into the regular classrooms. Education Minister Michelle Courchesne must clearly restate her commitment to supporting a model of inclusion. Her recent visits and consultations on this matter have, we trust, reinforced its validity and value. Then, she must provide school boards necessary resources for the targeted in-service training that will enable them to work with teachers and professionals to develop tailored and innovative complementary services - sometimes outside of the regular classroom - to further help students in need.

A recent Gazette editorial concluded, "The experiment in integrating special needs students has not been a success." We disagree. There is work to be done but the underlying philosophy of inclusion is important for our kids, and healthy for our society.

But perhaps the last word is best spoken by Stéphane Laporte, a La Presse columnist. He wrote on his experience as a 6-year-old with minor physical disabilities, awaiting the decision that would ultimately place him in a "regular" school: "School gives all children an opportunity to have a place in the world of adults. That is why every child must have a place at school - a place in the sun, not in the shadow of others."

LE DEVOIR : Opinion : Ne pas intégrer peut être discriminatoire, par Céline Giroux, Directrice générale de l'Office des personnes handicapées du Québec - Édition du jeudi 10 avril 2008

La question si délicate de l'intégration des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) a une fois de plus refait surface récemment. Dans les journaux, on a évoqué le manque de ressources et l'épuisement du personnel enseignant, des facteurs le plus souvent rappelés pour «limiter» l'intégration en classe ordinaire de ces élèves.

La position de l'Office des personnes handicapées du Québec à cet égard est et a toujours été très claire: l'éducation doit être inclusive. Elle doit tenir compte de la diversité des élèves et des besoins particuliers de tous et chacun en privilégiant la classe ordinaire dans l'école de quartier. L'intégration d'un élève doit répondre à ses intérêts, tel que l'a réitéré la Cour d'appel du Québec en 2006.

Dans son jugement, la Cour d'appel demandait à une commission scolaire d'envisager des mesures d'accommodement permettant l'intégration d'un élève handicapé en classe ordinaire avant de décider de son classement. L'intérêt de l'enfant demeure le point central de l'analyse et de l'intégration, la norme générale, l'intégration ne se faisant que lorsque l'intérêt de l'enfant le commande et qu'elle ne crée pas une contrainte excessive ni pour l'établissement scolaire ni pour les autres élèves.

Favoriser l'intégration

La notion de contrainte excessive doit être évaluée en fonction de chaque cas. Tenter de la définir sans tenir compte des particularités inhérentes à chaque situation serait inapproprié en

plus de risquer de causer préjudice aux élèves handicapés. Rappelons que c'est l'école qui doit faire la preuve que la contrainte est excessive après avoir fait des efforts d'accommodement.

Différentes conditions favorisent la réussite de l'intégration scolaire. D'abord, soulignons que l'organisation des services éducatifs y joue un rôle primordial. Le maintien de deux systèmes, soit les classes spéciales et l'intégration en classe ordinaire, ne permet pas toujours un déploiement efficace des ressources. En effet, le manque de soutien des enseignants au regard de l'intégration des EHDA en classe ordinaire, déploré par Johanne Fortier, présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ), pourrait trouver sa solution par une certaine décentralisation du personnel spécialisé des classes et des écoles spéciales vers les classes ordinaires. Cette avenue a aussi été suggérée par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse dans un avis récent.

Améliorer le soutien

Aussi, on doit intervenir sur la formation initiale et continue des enseignants ainsi que sur le ratio du nombre d'élèves par enseignant dans la classe afin qu'il respecte une charge de travail normale pour l'enseignant (diminuer le nombre d'élèves du groupe en fonction du nombre d'élèves identifiés comme ayant des difficultés qui exigent une attention particulière plutôt que rémunérer davantage l'enseignant pour accepter un dépassement de ratio). De même, on doit améliorer le soutien professionnel et technique, offrir une libération de

temps pour travailler en équipe et pour adapter l'approche pédagogique, préparer le groupe-classe et, cela va de soi, soutenir l'équipe-école.

Nous devons également souligner que l'organisation des services doit reposer sur une approche individualisée et non sur une approche catégorielle. En conséquence, c'est le système éducatif qui doit s'adapter aux élèves et non l'inverse.

Une place pour chaque enfant

Par ailleurs, la classe doit être conçue de façon à pouvoir recevoir tous les élèves: aux plans de l'aménagement physique, de l'organisation des services, des programmes d'enseignement et de l'attitude du personnel. L'intégration scolaire dans une perspective inclusive nécessite de repenser l'enseignement et l'organisation des services scolaires. Ceci suppose que l'on accepte que les élèves n'apprennent pas tous au même rythme et de la même manière.

Enfin, une meilleure coordination à l'intérieur du réseau scolaire et avec d'autres réseaux, notamment celui de la Santé et des Services sociaux, ne peut que contribuer à améliorer les conditions favorisant l'intégration.

Je termine en vous laissant sur les mots de Stéphane Laporte dans un article paru dans La Presse du 6 avril: «L'école est là pour permettre à tous les enfants d'avoir une place plus tard dans le monde des grands. Et pour cela, il faut que chaque enfant ait sa place à l'école. Une place au soleil, pas à l'ombre des autres.»

LA PRESSE : Une intégration en souplesse à la CSDM - Le jeudi 10 avril 2008

Silvia Galipeau, La Presse

Oui à l'intégration, mais pas à n'importe quel prix. Les cas plus complexes seront soumis à une intégration partielle. Les cas plus lourds, à un «répit» temporaire.

C'est ce qui ressort d'un bilan de suggestions réalisé par la CSDM, visant à revoir l'intégration des élèves en difficulté. Des mesures que la CSDM pourrait mettre en place dès aujourd'hui, mais qui seraient aussi grandement facilitées si Québec

répondait à sa demande de réduire les ratios dans les classes.

Outre diverses mesures d'assouplissement et de réorganisation du travail, la CSDM réclame une réduction de près du tiers du nombre d'élèves par classe (de 27 à 19 au primaire, et de 30 à 21 au secondaire), de la 5e année du primaire à la 2e secondaire. La réduction est évaluée à 21,1 millions (9,8 millions si l'on se limite aux écoles défavorisées ou 5,6 millions aux écoles très défavorisées).

La demande, applaudie par les comités de parents, est accueillie avec quelques réserves par l'Alliance des professeurs, qui préconise une réduction des ratios à tous les niveaux. De son côté, le ministère de l'Éducation, qui prépare justement un plan d'action sur les élèves handicapés, en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) ces jours-ci, n'a pas voulu commenter la revendication hier.

Même advenant un refus de Québec, la CSDM ne baisse pas les bras. Voilà des mois qu'elle planche

sur cette question de l'intégration des élèves en difficulté. Entre les mois d'août et février dernier, 200 écoles ont été consultées, 2000 propositions apportées. L'essentiel de celles-ci, rendues publiques hier, sera soumis le mois prochain en consultation auprès des comités concernés (parents, professeurs, élèves en difficulté et directions d'écoles), afin de définir les priorités. Les premiers ajustements devraient entrer en vigueur dès septembre, et le reste s'étalera sur trois ans. Contrairement à une réduction du nombre d'élèves par classe, la plupart de ces ajustements ne nécessitent aucun financement supplémentaire. «Nous avons les moyens de le faire, et on veut le faire», a martelé hier la présidente de la CSDM, Diane de Courcy, en entrevue.

Au programme: de la souplesse

Pour les élèves en intégration, il s'agit notamment de s'ajuster aux élèves ciblés et permettre, le cas échéant, une intégration dite partielle (en classe si possible, ou avec un spécialiste quand apparaissent des difficultés). Pour les cas les plus lourds, la CSDM veut étendre au réseau son concept de Répit-Transit, qui permet, pour un temps donné (une semaine, un mois, ou plus), de retirer de la classe un élève. Direction: le centre de répit (une école par quartier serait dédiée à la cause), où pédagogues et professionnels l'encadreraient, le temps de le remettre à niveau. "Cela donne du répit à l'enseignant, à l'enfant, c'est un transit qui n'est pas définitif", a expliqué Robert Gendron, directeur adjoint à la pédagogie, à la CSDM. Les autres suggestions ciblent les professeurs (encadrement, soutien), les élèves (des classes

plus homogènes, un passage vers la formation professionnelle assoupli), et même les parents (bonifier la communication, traduire les documents).
Propositions de la CSDM Réduire du tiers le nombre d'élèves par classe (de la 5e année du primaire à la 2e secondaire)
 ✓ Maternelles 4 ans dans toutes les écoles de la CSDM
 ✓ Assurer un service de garde dans les écoles spécialisées
 ✓ Equilibrer les classes (selon l'âge, mais aussi la lourdeur des cas en difficulté), avec l'aide des enseignants
 ✓ Permettre une intégration partielle, avec l'encadrement d'un professionnel, au besoin

LA PRESSE : FORUM : INTÉGRATION OU PAS? - Le jeudi 10 avril 2008

Les textes de notre consœur Isabelle Hachey, le week-end dernier, sur la difficile intégration des élèves en difficulté dans des classes régulières,

ont suscité un vif débat chez nos lecteurs. Nous publions ici des extraits de courriels de parents d'enfants souffrant d'un handicap et d'ensei-

gnants, qui se prononcent pour ou contre cette intégration.

Offrir une enfance ordinaire, par Isabelle Aubin

La Presse
 Les textes de notre consœur Isabelle Hachey, le week-end dernier, sur la difficile intégration des élèves en difficulté dans des classes régulières, ont suscité un vif débat chez nos lecteurs. Nous publions ici des extraits de courriels de parents d'enfants souffrant d'un handicap et d'enseignants, qui se prononcent pour ou contre cette intégration.
 Plusieurs parents qui prônent l'intégration scolaire de leurs enfants handicapés veulent leur offrir une enfance ordinaire. Qu'est-ce qu'une enfance ordinaire? Apprendre. Être fier de ses réussites. Gérer ses peines. Aller jouer chez des amis; vivre complicité et disputes. Pratiquer des loisirs.
 Comment l'enfant déficient intellectuel peut-il apprendre dans une classe régulière lorsque rien n'est adapté à sa situation d'apprentissage?
 Comment peut-on demander au professeur qui n'a pas fait le choix d'enseigner en éducation

spécialisée de stimuler l'estime de soi de l'élève différent?
 Comment imaginer que cet enfant vive des réussites lorsque tous les gestes en apparence anodins lui demandent un effort disproportionné par rapport aux autres?
 Comment favoriser son indépendance quand le principal endroit où il ne se sent pas jugé est à la maison?
 Comment prétendre que cet enfant développe de réelles amitiés quand les affinités avec les autres sont limitées?
 Lorsque mon fils Vincent a été diagnostiqué déficient intellectuel léger, je voulais qu'il ait une vie ordinaire, les mêmes chances que Charles, mon autre fils. Je suis persuadée que je minimisais ses chances en l'intégrant dans le système scolaire régulier. Jamais je n'aurais cru qu'il puisse lire et écrire, aujourd'hui je sais que c'est possible. Jamais je ne l'aurais imaginé organiser un party,

et ce n'est pas sa première fête. Jamais je n'aurais cru qu'il parle de son futur métier, de sa maison dans laquelle il nous invitera à manger des crêpes avec son amoureuse je suis convaincu que ça arrivera!
 Vincent fréquente une école spécialisée extraordinaire. Tout y est adapté. Quelques exemples: phonétique imagée en français, mathématiques par la simulation de commerces plutôt qu'abstraitemment, jeux sur la communication, enseignants motivés par cette clientèle, cours d'orthophonie et de motricité pour tous.
 Et si les enfants de l'école spécialisée étaient conscients de leur potentiel, même s'il est limité. Et si les écoles spéciales formaient de futurs adultes voulant évoluer activement dans la société. Et si le bonheur d'un adulte handicapé émanait d'une bonne estime de soi: être fier de ses forces et capable de réussites malgré la différence.

Un sourire qui vaut la peine, par Diane Corriveau, Psycho-éducatrice à la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

La Presse
 En mai dernier, j'ai terminé ma maîtrise en psychoéducation à l'Université de Montréal. Mon travail? OEuver dans une école primaire et, en collaboration avec la direction, les enseignants, les autres professionnels (psychologue, orthophoniste, orthopédagogues) et les parents, faire en sorte que les enfants soient heureux et bien à l'école. Tous les enfants: les turbulents, les négligés, les carencés
 Tous les jours, soutenir l'équipe-école qui, comme il est décrit dans La Presse, est à bout de souffle. Alors que je suis bien heureuse qu'on dénonce la situation, j'ai été peinée de constater l'absence de témoignages heureux. Tous les jours, plusieurs de mes élèves difficiles vivent des succès, réussissent le défi de rester assis durant l'enseignement et de lever leur main, de réduire leur comporte-

ment violent. Certes, ils ne deviennent pas parfaits et ne changent pas tout seuls. Par l'utilisation de systèmes de récompenses, des activités de socialisation, des activités de prévention en groupe, par des rencontres individuelles, par des discussions d'équipe-école et la collaboration avec les parents, il est possible de faire une différence. Tous les jours, des enseignants me consultent et peu à peu, réussissent à aimer ces petites tornades et à réduire le temps consacré seulement à la gestion de classe pour pouvoir enseigner davantage de matière.
 Ce qu'il faut dénoncer, c'est le fait qu'il existe des professionnels universitaires formés et compétents, faisant partie d'un ordre professionnel nouveau et en devenir, qui restent dans l'ombre. Comment se fait-il que, devant l'épuisement professionnel des enseignants, devant la constata-

tation qu'ils sont mal formés et mal préparés à gérer des élèves en difficulté, plusieurs écoles n'aient pas de psychoéducateurs dans leur équipe? Comment se fait-il que l'on consulte les enseignants découragés et semblant de plus en plus démotivés et qu'on ne cherche pas à consulter ceux qui ont des élèves difficiles dans leur classe et qui reçoivent le support nécessaire pour les faire réussir? Encore une fois, on se sera concentré sur les problèmes sans proposer de solutions, sans chercher à avoir les deux côtés de la médaille. Et lundi à 15h, lorsqu'un enfant me prendra dans ses bras en s'écriant: "Madame, j'ai une surprise pour toi: j'ai réussi mon défi aujourd'hui!", je pourrai me dire que même si parfois, je suis moi aussi fatiguée et dépassée, le sourire de cet enfant en valait la peine.

Une mauvaise expérience, par Sylvie Morin

La Presse
 Étant mère d'un jeune homme lourdement handicapé physiquement, j'ai tenté l'intégration en milieu scolaire régulier au cours de ses deux premières années de fréquentation du primaire. Malheureusement, cette expérience ne s'est pas avérée très heureuse. En effet, malgré la bonne volonté du professeur et de la direction, les services d'aide (ergothérapie, orthophonie, orthopéda-

gogue, etc.) étaient peu disponibles, pour ne pas dire inexistantes dans certains cas. Comme le mentionnait le président de l'Association québécoise pour l'intégration sociale, Jean-François Martin, dans votre article: "Nos désirs ne sont pas les siens", et je suis tout à fait d'accord avec cette sage phrase. L'intégration, c'est une gestion cas par cas et elle ne peut jamais se réaliser dans un proformat, dans un modèle

unique. Chaque enfant à intégrer possède ses points forts et ses points à améliorer et une école, soucieuse de l'intégrer, doit s'adapter à chacun des individus.
 Pour notre part, nous avons décidé d'envoyer notre fils dans un milieu spécialisé lorsqu'il nous a demandé, en milieu d'année scolaire de sa maternelle, de lui trouver une école avec d'autres enfants en marchette. Cette demande a motivé et



conforté notre décision. Et c'est la meilleure décision que nous n'ayons jamais prise dans ce domaine.

Je crois en l'intégration, par Éric Chamberland

La Presse

Je suis papa d'une belle grande fille de 8 ans, autiste de haut niveau, intégrée en milieu scolaire régulier. Alice va relativement bien au régulier, elle a une enseignante exceptionnelle qui se donne corps et âme pour ses élèves, mais malheureusement Alice a besoin de plus qu'une enseignante exceptionnelle pour réussir. Elle a besoin d'accompagnement d'une technicienne en éducation spécialisée pour un minimum de 15 à 20 heures par semaine. Elle a besoin d'un soutien particulier que l'enseignante ne peut lui offrir compte tenu de l'ampleur de sa tâche. Notre fille a besoin régulièrement d'être recentrée sur la tâche parce que son attention est fragile, elle part dans sa bulle, on doit s'assurer qu'elle a bien saisi

Et jamais le milieu régulier, malgré toute la bonne volonté de ses intervenants, ne lui aurait permis de développer au maximum ses capacités et le

le sens des consignes, certaines stratégies d'apprentissage doivent être utilisées afin qu'elle intègre bien la matière, etc.

Nous sommes capables de voir que s'occuper d'une enfant comme la nôtre demande plus de travail pour l'enseignante. Mais nous sommes convaincus que la place de notre fille est au régulier et les professionnels qui gravitent autour de nous le croient également (orthophoniste, psychoéducatrice et enseignante). Alice est particulièrement brillante et avec de l'aide, elle obtient d'excellentes notes.

Malgré tout, je crois en l'intégration d'Alice dans une classe régulière. Elle devra faire face à de l'adversité toute sa vie et ce n'est pas en l'isolant dans une classe spécialisée qu'elle deviendra

rendre heureux ce qui, ultimement, est le but de tous les parents...

autonome un jour. Malgré sa condition, elle devra composer avec les gens dits normaux tout au cours de sa vie, aussi bien qu'on commence à l'équiper pour y faire face dès maintenant! Pourquoi l'en priverait-on sous prétexte qu'elle est différente?

Notre société devrait avoir plus de considération pour les enfants ayant des besoins particuliers. Les parents ne cessent d'entendre que leurs enfants ne peuvent recevoir les services dont ils ont besoin faute de budget, de ressources, de personnel... Le modèle actuel d'intégration n'en est pas un réel, on appelle ça de l'intégration de bout de chandelle... Et qui écope finalement? Ce sont ces enfants...

RADIO-CANADA / MONTRÉAL : Éducation : Réduire les classes - Mise à jour le mercredi 9 avril 2008 à 21 h 22

Plus d'info
Audio et Vidéo

[Anne-Louise Despatie parle du fait que la CSDM souhaite diminuer le ratio élèves-professeurs.](#)

La Commission scolaire de Montréal (CSDM) veut réduire le nombre d'élèves par classe pour mieux aider ceux qui ont des difficultés.

Cette demande a été acheminée récemment au ministère de l'Éducation, qui prépare un plan d'action sur les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

La CSDM réclame une diminution de près du tiers au dernier cycle du primaire et au premier cycle du secondaire pour que l'intégration des élèves en difficulté dans les classes régulières soit viable.

Selon la CSDM, il en coûterait 21 millions de dollars au ministère de l'Éducation pour faire passer de 27 à 19 le nombre d'élèves par enseignant au primaire et de 30 à 21 au secondaire.

La CSDM a préparé deux autres scénarios: il en coûterait ainsi 9,8 millions de dollars pour réduire les classes uniquement dans les écoles défavori-

sées et 5,6 millions si on se concentre sur les écoles très défavorisées.

La présidente de la CSDM, Diane De Courcy, estime que le point limite a été dépassé au chapitre de l'intégration des élèves en difficulté.

La CSDM compte environ 13 000 élèves en difficulté ou à risque, soit 24 % de sa clientèle. De ce nombre, près de la moitié sont intégrés dans des classes régulières et 38 % fréquentent des classes spéciales.

24 HEURES : SDemande acheminée au gouvernement : la CSDM veut moins d'élèves par classe - Jeudi 10 avril 2008

■ DEMANDE ACHÉMINÉE AU GOUVERNEMENT

La CSDM veut moins d'élèves par classe

Afin d'aider les jeunes qui ont des difficultés d'apprentissage, la Commission scolaire de Montréal demande au ministère de l'Éducation la permission de réduire le nombre d'élèves par classe.

Le ministère de l'Éducation présente actuellement un plan d'action sur les élèves handicapés ou en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation.

La présidente de la CSDM, Diane De Courcy réclame une réduction de près du tiers au dernier cycle du primaire et au premier cycle du secondaire pour que l'intégration des élèves en difficulté dans les classes régulières soit viable. De l'avis de la CSDM, il en coûterait environ 2,1 millions \$ pour faire passer de 27 à 19 le nombre d'élèves par enseignant au primaire et de 30 à 21 au secondaire.

« Nous avons atteint le point limite au chapitre de l'intégration des élèves en difficulté », a indiqué Mme De Courcy. La CSDM compte environ 13 000 élèves en difficulté ou à risque, soit 24 % de sa clientèle. De ce nombre, près de la moitié sont intégrés dans les classes régulières et 38 % fréquentent des classes spéciales.



(JCG) Diane De Courcy, présidente de la Commission scolaire de Montréal.

LE DEVOIR : 1ère page : Élèves en difficulté: la CSDM monte au front : Elle demande à Québec de réduire du tiers le nombre d'élèves par classe - Édition du mercredi 09 avril 2008

Claïrandrée Cauchy

Pour rendre viable l'intégration des élèves en difficulté dans les classes régulières, la Commission scolaire de Montréal (CSDM) réclame une réduction de près du tiers du nombre d'élèves par classe au dernier cycle du primaire et au premier cycle du secondaire. Cette demande, ainsi que plusieurs autres issues d'un exercice de réflexion interne, a été acheminée récemment au ministère de l'Éducation, où la préparation d'un plan d'action sur les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) bat son plein.

L'objectif apparaît ambitieux. Pour réduire de 30 % le ratio maître-élèves, de la cinquième année du primaire jusqu'en deuxième secondaire, il faudrait 21,1 millions. Cela ferait passer le nombre d'élèves par professeur de 27 à 19 au primaire et de 30 à 21 au secondaire.

Consciente que la facture pourrait se révéler salée, la CSDM a aussi préparé deux autres scénarios: il en coûterait ainsi 9,8 millions pour réduire les ratios uniquement dans les écoles défavorisées, 5,6 millions si on se concentre sur les écoles très défavorisées.

Au terme de trois journées de réflexion tenues cette année avec quelque 200 employés, la prési-

dente de la Commission scolaire estime que le «point limite» a été atteint, voire dépassé au chapitre de l'intégration des élèves en difficulté dans les classes régulières. La CSDM compte environ 13 000 élèves en difficulté ou à risque, soit 24 % de sa clientèle. De ce nombre, 48 % sont intégrés dans des classes régulières et 38 % fréquentent des classes spéciales, dans des écoles de quartier, les autres étant inscrits dans des écoles spécialisées.

«Les gens du milieu nous ont dit "oui" à l'intégration. Mais il faut que certaines conditions soient réunies. [...] Une des conditions essentielles, c'est la baisse des ratios», explique la présidente de la

CSDM, Diane De Courcy, qui présentera les grandes lignes de son projet de plan d'action pour les EHDA ce soir au conseil des commissaires. Elle espère que l'autre plan d'action, celui sur lequel travaille ces jours-ci la ministre, y fera écho. La CSDM a ciblé les premières années du secondaire, vu les difficultés observées dans la transition entre les deux niveaux d'enseignement. «Pour que le passage soit le plus harmonieux possible, on veut que les enseignants puissent encadrer plus étroitement les élèves», explique le directeur adjoint à la pédagogie, Robert Gendron. Si, au secondaire, on vise à réduire systématiquement le nombre d'élèves par classe, la formule envisagée pour le primaire est plus complexe. L'augmentation du nombre d'enseignants ne signifierait cependant pas une hausse équivalente du nombre de classes. «Nous avons un problème concret de disponibilité des locaux de classe. On ne veut pas investir dans le béton», explique la présidente de la CSDM, Diane De Courcy. On miserait plutôt sur d'autres formules telles l'ouverture de classes-ressources, l'enseignement en équipe ou encore le regroupement d'élèves en fonction de leurs forces et de leurs faiblesses pour certains apprentissages. Concrètement, si une école a deux classes de cinquième année et deux

autres de sixième année, un enseignant supplémentaire pourrait s'ajouter aux quatre titulaires. Ce dernier pourrait par exemple regrouper les élèves en difficulté pour leur enseigner les mathématiques ou le français. «Si une école considère que les difficultés s'observent surtout en deuxième et troisième année, les ressources pourraient être déplacées. Ce ne serait pas rigide», indique Mme De Courcy.

Autres mesures

Outre qu'elle parle de ratios, la CSDM cogne aux portes de Québec pour offrir la prématernelle aux petits de 4 ans de tous les quartiers. Pour l'heure, un peu moins de la moitié des 133 écoles primaires offrent cette possibilité, soit celles en milieu défavorisé. Et encore, cette mesure n'est pas disponible dans les quartiers considérés depuis peu comme défavorisés. On espère ainsi que l'apprentissage plus rapide du français facilitera l'arrivée à l'école des enfants allophones et qu'on pourra dépister plus rapidement les élèves susceptibles d'éprouver des difficultés scolaires.

La CSDM réclame par ailleurs qu'on tienne compte des EHDA dans le financement des services de garde. Si, dans les écoles spécialisées, les services de garde se font rarissimes vu le faible financement, les éducatrices des services de garde des

écoles régulières sont dépourvues devant les besoins des EHDA.

Le ministère de l'Éducation est aussi sollicité pour le financement alloué aux élèves handicapés. C'est que le MELs tient compte d'un seul diagnostic, alors que ces élèves cumulent souvent plusieurs difficultés. «Cela place les enseignants en situation de détresse», puisqu'il n'arrive pas à répondre à tous les besoins de l'élève, fait valoir Mme De Courcy.

Le projet de plan d'action de la CSDM ne se résume cependant pas à une liste d'épicerie adressée à Québec. Peu importe la disponibilité des fonds, la commission scolaire montréalaise entend revoir sa façon de former les groupes, pour éviter que quelques élèves n'accaparent démesurément un enseignant. «On hésite à aller vers des pourcentages. Cela demande une approche davantage pédagogique que comptable», précise Mme De Courcy, balayant l'approche de certains syndicats qui préconisent un plafond de 10 à 12 % d'élèves en difficulté intégrés dans une classe régulière. Les parents seront aussi davantage impliqués dans l'élaboration des plans d'intervention adaptée, affirme-t-on dans le document.

CYBERPRESSE : La CSDM veut moins d'élèves par classe pour aider ceux en difficulté - Le mercredi 09 avril 2008

La Presse Canadienne, Montréal

La Commission scolaire de Montréal (CSDM) réclame une réduction de près du tiers du nombre d'élèves par classe au dernier cycle du primaire et au premier cycle du secondaire afin de rendre viable l'intégration des élèves en difficulté dans les classes régulières.

Cette demande a été acheminée récemment au ministère de l'Éducation qui est à préparer un

plan d'action sur les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Pour réduire de 30 pour cent le ratio maître-élèves, il faudrait 21,1 millions \$, faisant ainsi passer le nombre d'élèves par professeur de 27 à 19 au primaire et de 30 à 21 au secondaire.

La CSDM a préparé deux autres scénarios: il en coûterait ainsi 9,8 millions \$ pour réduire les ratios uniquement dans les écoles défavorisées et

5,6 millions \$ si on se concentre sur les écoles très défavorisées.

La présidente de la CSDM, Diane De Courcy, estime que le point limite a été dépassé au chapitre de l'intégration des élèves en difficulté.

La CSDM compte environ 13 000 élèves en difficulté ou à risque, soit 24 pour cent de sa clientèle. De ce nombre, 48 pour cent sont intégrés dans des classes régulières et 38 pour cent fréquentent des classes spéciales.

THE GAZETTE : Editorial : Special-needs students need a real solution – Tuesday, April 08, 2008

Every year, the Quebec government spends \$1.6 billion on students with learning disabilities. That's one-eighth of the \$13 billion the province spends on education through secondary school.

At a time when more and more handicapped students are being shoehorned into regular classrooms, there are two questions Quebec's education minister, Michelle Courchesne, wants answered: Is the \$1.6 billion achieving anything useful? Is mainstreaming handicapped students the right thing to do, for all concerned?

The province's largest teachers' union, the Fédération des syndicats de l'enseignement, doesn't think so, and offers some convincing arguments. The union says teachers are overloaded with helping special-needs students.

Last week, La Presse reported that across the province as many as eight students with learning disabilities or other handicaps are placed in regular classrooms of

30 students. In 2001-02, just under 68,000 special-needs students were placed in regular classrooms. Five years later, that number had jumped to just over 93,000 (out of just under 1 million primary and secondary students in all).

In one reported example, an autistic student spent his time playing with blocks while his classmates learned the past participle. There comes a time, said that child's teachers, when integration is a waste of everyone's time.

Maureen Morris, president of the Quebec Provincial Association of Teachers, the English-speaking teachers' union, said the situation is worsened by school boards not following Education Department guidelines for integrating the handicapped. She said school boards should look both at the number of handicapped children and their level of incapacity.

"The ministry should insist that the school boards follow the guidelines," Morris said in an interview.

"It's not that teachers are against integration, but there have to be enough supports in place. Otherwise, it is not fair to either the handicapped students or the regular students."

When classrooms can't operate smoothly, learning can be slowed for mainstream students, leading to poor results and frustration for students, parents and teachers alike.

The impulse behind integration is a good one. The world is made up of people of varying talents, abilities and personalities, and the ability to accept differences is as important in life as knowing how to figure out a square root.

But if all students are to learn to the best of their abilities, then each student needs a suitable level of instruction. The experiment in integrating special-needs students has not been a success. Courchesne needs to admit this and find a new way to get all students the teaching they need.

LA PRESSE : Chronique : Aller à l'école des enfants normaux, par Stéphane Laporte - Le dimanche 06 avril 2008

Ma mère et moi attendons devant le bureau de la directrice de l'école Notre-Dame-de-Grâce. Je viens d'avoir 6 ans. J'ai fait ma première année dans le sous-sol chez Mme Brien. En septembre prochain, le temps sera venu d'aller dans la grosse école. La vraie. L'école publique en face de chez nous. Comme mon grand frère. Comme ma grande sœur. Du moins, je l'espère. Car j'ai les tendons trop courts. Je marche sur la pointe des pieds, les genoux par en dedans, le bassin de

travers. À la CECM, ils ont dit que pour que j'aie le droit d'aller à l'école des enfants qui marchent bien droit, il faut que la directrice donne son accord. Sinon, il me faudra aller à l'école des handicapés.

Mme Lapierre nous fait entrer dans son bureau. Je sens qu'elle me regarde marcher. Alors je marche encore plus croche. C'est toujours comme ça quand je me sais observé. On s'assoit. Ma mère lui parle de moi. Elle lui montre mes beaux bulletins de première année. Elle lui dit combien je suis

fin et intelligent. Mme Lapierre me demande si j'aime l'école. Je lui dis que oui et que j'aimerais que l'école m'aime aussi. Ça la fait sourire.

Puis elle reprend son air sérieux. Elle nous explique qu'il y a beaucoup d'élèves par classe. Jusqu'à 35 parfois. Que les profs n'ont pas le temps de veiller sur eux individuellement. Que dans les corridors et les escaliers, tout le monde court. Que ça se pousse. Que je risque de tomber et de me faire mal. Que l'école ne veut pas être responsable s'il m'arrivait quelque chose. Que je serais



peut-être mieux d'aller à un endroit où tout sera pensé en fonction de mes difficultés.

Ma mère demande à la directrice si elle peut lui parler seule à seule. Je vais attendre dans le corridor. Je ne sais pas trop ce qui va m'arriver. Je n'ai pas le goût d'aller à l'école des handicapés. Je n'ai rien contre eux. Je serais bien mal placé. Mais je ne comprends pas pourquoi on les traite à part. Pourquoi on me traiterait à part aussi. Pourquoi on ne peut pas tous faire partie du même monde.

J'ai peur que si je ne vais pas à la même école que les autres, que les normaux, ma vie ne sera plus jamais la même. Que je vais être mis de côté. Que je serai pour toujours catalogué handicapé. Alors que je suis un taquin, un curieux, un lecteur de BD, un collectionneur de cartes de hockey, un bâtisseur de bâtiments en carton, un dessinateur de bonshommes, un champion de traîne sauvage, un mâcheur de gomme balloune, un fan du Canadien et de Batman, un mangeur de frites, un auteur de théâtre de marionnettes, un joueur de ballon, un frère, un fils, bref, je suis un petit garçon. Je veux rester un petit garçon. Je ne veux pas être un handicapé.

Les gens pensent que je le suis déjà. Pas du tout. Ce n'est pas notre condition physique qui fait de nous des personnes handicapées. C'est la société

qui décide de nous résumer ainsi. De nous désigner ainsi. Comme si on n'était que ça. C'est plus facile. Ça va plus vite. Les enfants normaux à droite. Et les enfants pas normaux à gauche. C'est quoi d'abord un enfant normal? Il n'y a pas d'enfant normal.

Je veux marcher dans les traces de mon frère et de ma sœur. Même si j'y marche croche.

J'ai une boule de peine dans la gorge. Que vont-ils faire de moi?

Mme Lapière et ma mère sortent du bureau. La directrice me passe la main dans les cheveux: bienvenue dans ton école, Stéphane! Je suis content. Je ne sais pas ce que maman a pu lui dire, mais je sais que ça devait être beau et convaincant. Ma mère vient de me donner la vie une seconde fois. La vie que je veux. Celle avec les autres. Celle avec tout le monde.

Merci maman, et merci Mme Lapière. Je vous en serai pour toujours reconnaissant. Si on était tombé sur une directrice plus stricte, plus rigide ou mal lunée, qui sait ce que serait ma vie aujourd'hui?

Les écoles pour enfants handicapés sont de bonnes écoles, j'en suis certain. Ce sont même des écoles extraordinaires. Pleines d'âmes et de courage. Et les enfants peuvent s'y épanouir sous le regard complice de leurs anges gardiens. Mais

quand la chose est possible, quand la condition le permet, il faut favoriser l'intégration. Parce qu'à l'école, on n'apprend pas juste le français, l'anglais, la géo et les maths. On apprend à vivre ensemble. Tous, aussi différent que l'on soit. On a tous quelque chose à s'apporter. Faut pas nous enlever la chance de faire notre part, simplement parce qu'on n'est pas pareil. Parce qu'on est plus de trouble.

Je sais que pour les profs, c'est pas toujours facile. On peut le lire dans les pages de *La Presse* depuis quelques jours. Mais la solution, ce n'est pas de stopper l'intégration. C'est de donner aux profs les ressources nécessaires pour la réussir.

Il ne faut pas que l'intégration soit une mesure économique. On ferme les écoles spécialisées qui coûtent trop cher, et que les profs s'arrangent avec le surplus de pas normaux entassés dans leurs classes! Il faut que l'intégration soit une mesure humaine. Il faut que l'intégration fasse partie d'une vision. Rassembleuse.

L'école est là pour permettre à tous les enfants d'avoir une place plus tard dans le monde des grands. Et pour cela, il faut que chaque enfant ait sa place à l'école. Une place au soleil, pas à l'ombre des autres.

LA PRESSE : Élèves en difficulté: la bataille de l'intégration - Le dimanche 06 avril 2008

Isabelle Hachey, La Presse

Entre la classe ordinaire et la classe spéciale, bien peu de parents hésitent : c'est la classe ordinaire qu'ils veulent, pour que leur enfant ne vive pas en marge des autres. Mais ce n'est pas toujours possible, ni peut-être toujours souhaitable. Et chaque cas est différent.

Quand Carl est passé de l'école primaire à l'école secondaire, son père lui a demandé ce dont il avait envie. Carl n'a pas hésité une minute: il voulait une blonde. Et son père, Jean-François Martin, savait fort bien que ce n'est pas dans une école ordinaire qu'il pouvait la trouver.

C'est que Carl est un enfant trisomique. «Nous avons dû renoncer à nos convictions profondes», admet M. Martin, président de l'Association québécoise pour l'intégration sociale.

Si quelqu'un au Québec croit passionnément à l'intégration des enfants déficients en classe régulière, c'est bien M. Martin. Il a même déjà milité pour l'abolition pure et simple des classes réservées aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA). Pourtant, son propre fils fréquente désormais une classe de ce genre, à l'école secondaire Leblanc de Laval.

«Au primaire, l'intégration est essentielle. Mais au secondaire, le choix revient à l'adolescent, s'il est en mesure de le faire. Nous n'aurions pas gagné grand-chose à lui imposer notre choix. Nous aurions voulu poursuivre l'intégration, mais nos désirs n'étaient pas les siens.»

Pour la grande majorité des parents, la classe ordinaire vaut 1000 fois mieux que la classe spéciale. «On se dit que la place de nos enfants, c'est dans une classe comme les autres, dit M. Martin. Pendant ses années au primaire, Carl n'était pas montré du doigt. Les autres enfants ne le voyaient même plus comme une personne différente. C'était Carl, tout simplement.»

Pour les enfants déficients comme pour ceux qui présentent des troubles de comportement, la logique est simple. «Si on place un petit bonhomme de 6 ans qui pousse et frappe les amis dans une classe spécialisée, avec 12 autres enfants tout aussi agressifs, on peut penser que ça va lui faire du bien. Mais entre vous et moi, il a de meilleures chances d'adopter de bons comportements et de développer des apprentissages dans un milieu où les autres jeunes vont bien», dit Égide Royer, professeur en adaptation scolaire à l'Université Laval.

Une influence néfaste

À Saguenay, Lucie Villeneuve garde un bien mauvais souvenir du passage de son fils trisomique, Vincent, en classe spéciale. «Il régressait beaucoup. Il s'était mis à imiter les autistes de sa classe, à faire des crises pour ne pas aller à l'école le matin. Il se promenait le dos courbé et avait recommencé à sucer son pouce. C'était très pénible.»

Vincent, 14 ans, est maintenant dans une classe régulière de deuxième secondaire, bien qu'au point de vue des apprentissages, il ne soit qu'au niveau de la deuxième année du primaire. «Je veux qu'il vive en société, pas en marge de la société. L'école, c'est le premier endroit où il doit s'intégrer. Si on l'avait mis à l'écart toute sa jeunesse, ça n'aurait pas été logique de lui demander ensuite de s'intégrer au marché du travail.»

Mme Villeneuve a dû se battre pour que son fils soit admis en classe régulière. «On est même allés voir le député!» La loi sur l'instruction publique prévoit pourtant «l'intégration harmonieuse dans une classe ou un groupe ordinaire» des EHDA. Mais, dans les faits, les commissions scolaires offrent souvent d'emblée l'école spéciale aux parents de ces élèves fragiles. Moins compliqué.

«On se fait manger tout rond», dénonce M. Martin. «La première chose qu'on se fait dire, c'est que l'école ordinaire n'est pas la place de notre enfant, qu'on fait ça pour nous et non pour son bien. Je comprends qu'il y ait beaucoup de parents qui renoncent. Ceux qui persistent doivent parfois se rendre jusque devant le conseil des commissaires. C'est intimidant, il faut vraiment y croire.»

Une question d'attitude

M. Martin estime que la vague d'intégration commence à ralentir, «parce qu'il y a eu trop de situations où elle s'est mal faite». Souvent, déplore-t-il, l'enseignant n'apprend qu'à la rentrée qu'il devra composer avec un enfant déficient dans sa classe. «On lui dit qu'il aura un technicien pour l'aider et que tout ira bien. Mais ce n'est pas aussi simple que ça. Le prof ne connaît pas l'enfant, il ne sait pas comment fonctionner, il n'a pas été formé pour ça. C'est lourd. Je peux comprendre qu'après une mauvaise expérience, l'école ne veuille plus rien savoir d'un enfant déficient.»

«On ne peut effectuer d'intégration sans donner de soutien à l'enseignant. Ça, on n'en sort pas», admet M. Martin. Mais tout ne se résume pas à l'argent. «Comment se fait-il qu'avec les mêmes ressources, l'intégration se passe très bien à certains endroits et ne fonctionne jamais ailleurs? C'est vraiment une question d'attitude.» Mme Villeneuve est d'accord. «Les directions d'école y sont pour beaucoup. Quand tu tombes sur un directeur qui croit à l'intégration, ça fait toute la différence.»

Bref, tout dépend des directions d'école, mais aussi des profs, des parents, des enfants eux-mêmes. Chaque cas est différent. Dans celui de Carl Martin, l'école spéciale s'est finalement révélée être le bon choix. «Deux semaines après la rentrée, il avait une blonde», raconte son père. Six ans plus tard, le couple file toujours le parfait bonheur.

LA PRESSE : Classe spéciale ou ordinaire? - Le dimanche 06 avril 2008

Isabelle Hachey, La Presse

La plupart des parents tiennent mordicus à ce que leurs enfants en difficulté soient intégrés en classe ordinaire. Pas Marie-Ève,

mère d'un garçon dysphasique. «J'ai tout fait pour qu'il soit en classe spéciale. Et j'espère qu'il le sera le plus longtemps possible, parce que je sais qu'il n'aura jamais

les services dont il a besoin dans une classe ordinaire.»

Marie-Ève est enseignante en cinquième année dans une école de la Rive-Sud. Elle doit faire des

choix déchirants. Décider, par exemple, quel élève a le plus besoin des soins de la seule orthopédagogue disponible. «Moi, j'ai une formation en enseignement du primaire. Les élèves en difficulté, je ne sais pas c'est quoi. Je fais au meilleur de ma connaissance, mais je ne suis pas formée là-dedans.»

La classe spéciale du fils de Marie-Ève ne compte que 10 élèves, et a droit à du soutien professionnel. Un autre monde, dit-elle. Bien des parents préfèrent pourtant nier la réalité, selon elle. «Ils ne veulent rien savoir, et je les comprends. Ils aiment mieux avoir l'illusion que leurs enfants sont comme les autres.»

Les classes spéciales seraient de plus en plus rares au Québec. «À Montréal, il y a un réseau qu'on maintient à bout de bras. Mais en région, il

n'y en a presque plus. La mode est à l'intégration sauvage», déplore André Patry, enseignant à l'école montréalaise Irénée-Lussier, pour les adolescents sourds ou déficients mentaux. Une «mode» que M. Patry explique facilement: «L'intégration, ça coûte moins cher. Je ne vois pas d'autre explication.»

«Chaque année, on voit les classes spéciales fondre à vue d'oeil. Dans certains milieux, il n'y en a plus. C'est grave», dit Nathalie Morel, présidente de l'Alliance des professeurs de Montréal.

Certaines directions de commissions scolaires ne cachent pas qu'il s'agit avant tout d'une question de gros sous.

La commission scolaire des Hautes-Rivières, en Montérégie, par exemple, envisage de fermer dès septembre des dizaines de classes à effectifs

réduits et d'intégrer les élèves dans des classes ordinaires. «On vit une décroissance importante, et c'est sûr que ça vient jouer sur l'enveloppe budgétaire», admet la directrice, Claude Boivin.

Mais ce n'est pas qu'une question d'argent, assure-t-elle. «Dans ces classes-là, les enfants décrochent beaucoup. Souvent, ces jeunes se sentent isolés, comme s'ils ne faisaient pas partie de l'école, et leur estime de soi est très touchée.»

André Patry n'y croit pas. Au contraire, dit-il, «dans notre école, on accueille souvent des enfants qui viennent du régulier, où ils étaient rejetés et se faisaient crier des noms. Pour moi, ce débat est un peu faussé. Pour se donner bonne conscience, les parents réclament l'intégration et parfois, c'est pour ne pas voir le handicap de leur jeune.»

LA PRESSE : Quand l'intégration va trop loin - Le dimanche 06 avril 2008

Isabelle Hachey, La Presse

Poussés à bout, les profs prennent parfois les grands moyens pour convaincre des parents que leur enfant n'est pas à sa place en classe ordinaire.

Il y a quelques années, Louise Nadeau a eu un élève qui sautait carrément sur les tables. «Tout le monde était sur les nerfs», se rappelle-t-elle. En désespoir de cause, l'enseignante de quatrième année a décidé d'alerter les parents des autres enfants. «En deux semaines, l'élève était sorti de ma classe. Les parents ont beaucoup de pouvoir!»

Un prof du Lac-Saint-Jean a choisi une autre méthode. L'an dernier, elle a invité les parents d'un enfant autiste à passer quelques heures dans

sa classe «pour qu'ils se rendent compte à quel point leur enfant y était limité», raconte Martine, une collègue de l'enseignante. «L'élève tapait continuellement sur son bureau. C'était sa façon de communiquer. La principale tâche de l'éducatrice qui l'accompagnait était de le faire taire pour ne pas déranger les autres.»

«Il était censé apprendre à communiquer, pour se débrouiller un peu dans le monde. Au contraire, il était muselé à longueur de journée dans le fond de la classe. Ses parents se sont rendu compte qu'il était loin d'évoluer. Cette année, il est dans une école spéciale.»

«L'intégration, d'accord, mais pas à tout prix, dit Martine. Pendant que le prof enseignait le participe passé, son élève autiste apprenait à empiler

des blocs. En maternelle, le contact avec d'autres enfants n'est pas mauvais. Mais vient un moment où il n'y a plus de place pour le jeu, plus de place pour le bruit. Et cet enfant-là, on sait bien que le participe passé, il ne l'apprendra jamais.»

Et puis, l'intégration n'en est pas vraiment quand l'élève est rejeté par ses camarades. «Une collègue a eu un enfant déficient qui était toujours malheureux, raconte un prof de la Rive-Sud. On a fini par le transférer dans une classe spéciale. Peu après, l'enseignante l'a croisé à la récréation. Il lui a dit: "Je suis tellement content, c'est la première fois que je suis invité à une fête!"»

LA PRESSE : Pour un ombudsman des écoles - Le dimanche 06 avril 2008

Isabelle Hachey, La Presse

C'est l'histoire de Félix, un élève turbulent de Shawinigan qui était assigné de temps à autre à un pupitre isolé de sa classe, afin qu'il puisse se concentrer et travailler. Une pratique courante. Une histoire banale. Jusqu'à ce que les parents du garçon de 9 ans décident de faire appel aux médias pour dénoncer la situation. L'affaire a alors dérapé de façon magistrale.

Selon ses parents, Félix était isolé sans raison, du matin au soir, dans une «cage à poules» au fond de la classe. Les médias ont vite monté l'affaire en épingle. Plutôt que de chercher à obtenir la

version de l'enseignante, ils ont invité des experts à commenter ses agissements. «Moi, je trouve que c'est barbare, vicieux», s'est indignée l'ex-juge Andrée Ruffo en ondes. «Où sont les poursuites judiciaires?» Les poursuites sont tombées... mais pas où Mme Ruffo l'espérait.

Fortement ébranlée par cette charge médiatique, c'est l'enseignante elle-même qui a déposé une série de poursuites en diffamation contre les parents de Félix, contre des journalistes, et contre ceux qui ont commenté l'affaire en ondes, dont l'ancienne juge.

Et les choses ont continué de s'envenimer. En février, les parents ont répliqué avec une poursui-

te faramineuse de 1,67 million de dollars contre l'enseignante pour «dommages moraux» et pertes financières.

Cette situation absurde, «un médiateur aurait pu la désamorcer», regrette Égide Royer, professeur en adaptation scolaire à l'Université Laval. «Tous les États américains ont leur médiateur. La France a son ombudsman. Au Québec, si les parents sont insatisfaits des services offerts par l'enseignant, ils n'ont pas d'appel. Leur seul recours, c'est le conseil d'établissement de l'école. Mais comment seront-ils reçus s'ils exigent des services pour leur fils qui frappe les amis et fait des crises à répétition?»

LA PRESSE : Intégration des élèves en difficulté: l'argent est-il bien dépensé? - Le samedi 05 avril 2008

Isabelle Hachey, La Presse

La ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, veut s'attaquer à la culture bureaucratique qui prévaut au sein des commissions scolaires et de son propre ministère afin de favoriser une meilleure intégration des élèves en difficulté dans les écoles régulières.

Tout en admettant que le soutien aux élèves en difficulté doit être «de beaucoup amélioré», la ministre Courchesne juge que le plus gros obstacle à l'intégration harmonieuse de ces enfants est le manque de flexibilité et de concertation sur le terrain.

«Ce n'est pas qu'une question d'argent», a dit hier Mme Courchesne, rappelant que le gouvernement consacre déjà 1,5 milliard par an aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA). «Comment ça se fait qu'après 1,5 milliard d'investissement, il y a

toujours autant de difficultés? La réponse, c'est l'organisation du travail.»

Mme Courchesne veut que son ministère cesse d'être «uniquement un dictateur de règles, toujours à remplir des colonnes de chiffres». Elle s'attend à la même chose des commissions scolaires. Elle entend d'ailleurs mettre sur pied des «équipes-ressources» qui sillonneront la province pour s'assurer que les sommes allouées aux EHDA sont bien dépensées.

Ces équipes font partie du plan d'action que la ministre dévoilera ce printemps au sujet des EHDA. Le plan prévoit aussi des ressources additionnelles, des libérations pour les professeurs, ainsi qu'une formation mieux adaptée pour les futurs enseignants, qui ont souvent un choc lorsqu'ils quittent les bancs d'école pour être confrontés à la réalité du terrain.

Pour le moment, les étudiants ne sont initiés qu'en survol à certains troubles d'apprentissage, déplore la ministre. «On se retrouve avec de

jeunes enseignantes qui, en sortant de l'université, ne se sentent pas prêtes et paniquent.»

Modifications à la loi exigées

De son côté, la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE) exige des modifications à la Loi sur l'instruction publique afin de mieux encadrer l'intégration des EHDA en classe régulière.

«Nous demandons à la ministre d'entendre le désarroi des enseignants aux prises avec une intégration débridée, motivée davantage par des considérations économiques que pédagogiques et ce, au détriment des élèves en difficulté et sans égard aux autres élèves de la classe ordinaire», a expliqué hier la présidente de la FSE, Johanne Fortier.

Actuellement, la loi favorise l'intégration des élèves en difficulté en classe ordinaire, dans la mesure où cela ne constitue pas une «contrainte excessive» et ne porte pas atteinte aux droits des autres élèves.



La FSE aimerait que la définition de contrainte excessive soit précisée, pour tenir compte de la composition des classes, des services disponibles et de la surcharge de travail que l'intégration représente pour les enseignants.

«Les commissions scolaires devraient avoir l'obligation de démontrer qu'il n'y a pas de contrainte excessive, ni d'atteinte aux droits des autres élèves, dit Mme Fortin. Pour l'instant, le fardeau de la preuve revient aux enseignants. Ce sont eux qui doivent prouver que l'élève est en difficulté,

qu'ils ont tout fait pour adapter leur enseignement, qu'ils ont besoin de services.»

Après avoir sondé un millier d'enseignants, la FSE conclut qu'il ne devrait pas y avoir plus de 10 à 12% d'EHDAA en classe régulière, c'est-à-dire trois élèves intégrés dans un groupe de 30. «C'est aux antipodes de ce que nous vivons actuellement, où leur nombre peut aller de sept à 10», souligne Mme Fortin, ajoutant que la nature du handicap ou de la difficulté devrait aussi être prise en compte.

Ainsi, les classes ne devraient pas compter plus d'un enfant souffrant d'une déficience sérieuse ou d'un trouble grave de comportement.

La présidente met en garde le ministre Courchesne: «On ne peut pas se contenter d'un discours selon lequel ce n'est qu'un problème d'organisation des ressources. Le problème est plus sérieux, plus fondamental. Quand on fait un choix social d'intégration, on le fait parce que ça sert les intérêts des enfants, pas pour faire des économies sur leur dos.»

LA PRESSE : «Ma classe, c'est un zoo» - Le samedi 05 avril 2008

Isabelle Hachey, La Presse

Québec consacre chaque année 1,6 milliard aux élèves handicapés ou en difficulté. Pourtant, les enseignants qui les accueillent dans leur classe ne savent plus où donner de la tête, désemparés par la lourdeur de la tâche. Peu soutenus, et surtout mal formés pour aider des enfants présentant des troubles complexes, ils lancent un cri d'alarme. Voici leurs témoignages

Tous les soirs, en rentrant à la maison, Martine se sent lassée. Vidée. Tous les soirs, elle songe à baisser les bras. C'est l'orgueil qui l'en empêche. Son groupe d'élèves a déjà eu raison des deux enseignantes qui l'ont précédée, dans sa petite école primaire du Lac-Saint-Jean. «Celle de deuxième année a dû être remplacée. Celle de troisième année est partie en avril. Elle n'était plus capable.»

Les enfants sont maintenant dans la classe de quatrième année de Martine, qui n'avait jamais rien vu de pareil malgré ses 15 ans d'expérience. «Ma classe, c'est un zoo!» s'exclame celle qui préfère taire son identité, et celle de son école, afin de protéger les enfants.

Sur ses 24 élèves, sept ont droit à un plan d'intervention adapté (PIA) parce qu'ils n'atteignent pas les objectifs de quatrième année. Pour trois d'entre eux, Martine doit revoir la matière à la baisse. «On diminue la tâche. Parfois on ne les fait pas écrire, ils ne font qu'écouter. Ce matin, on leur a donné une évaluation en lecture de niveau deuxième année. L'élève dysphasique a réussi, mais les deux autres ont échoué.»

Deux cancers, deux histoires. Celle d'une petite nouvelle qui accumule les retards au rythme des déménagements de parents qui s'entredéchirent, et qui se préoccupe davantage de savoir où elle échouera cet été que de ses leçons. Celle d'un garçon affligé d'un trouble du comportement, qui fait des crises à répétition. «Il est à la limite de la déficience, selon le rapport de la psychologue. Il n'a pas d'aide, pas de services, puisqu'il n'est pas officiellement déficient.»

«J'ai quatre élèves qui prennent du Ritalin, poursuit Martine. Deux sous-réactifs et deux hyperactifs. Les deux sous-réactifs prennent de la médication pour se concentrer, sinon ils ne sont pas là, ils sont dans la lune. Ce ne sont pas des élèves turbulents qui dérangent tout le groupe. Au contraire, ils dormiraient et ça serait parfait pour eux.»

«Les deux hyperactifs, il faut toujours les tenir assis, les contrôler. Ils bougent sans arrêt. Il y en a un que je ne peux pas placer qu'au fond de la classe. Il aurait besoin d'être en avant parce qu'il n'écoute pas, mais je ne peux pas, il est toujours debout. La psychologue m'a dit qu'il fallait qu'il bouge. Alors, il se lève, il se promène, il va tailler son crayon.»

Un programme escamoté

La journée de Martine se résume en majeure partie à gérer son «zoo». À apaiser les conflits. Et à tenter d'inculquer quelques règles de savoir-vivre aux enfants. «Respecte ton espace; ne barbouille pas dans le cahier de l'autre; enlève tes doigts de ton nez. Ce sont des règles de base, et ces élèves-là ont quand même 10 ans», dit-elle, désespérée.

«Je ne fais que ça, de la gestion de classe. Asseoir les élèves, les mettre au travail, ça me prend un bon 15 minutes. Ensuite, j'enseigne pendant 10-15 minutes, puis je perds l'attention de six ou sept enfants. C'est comme ça à chacune des périodes. À la fin de la journée, quand j'ai enseigné l'équivalent d'une période sur cinq, c'est bon.»

Entre la discipline et la gestion de crises, la matière est escamotée. «Je suis en retard partout dans mon programme. À la fin de l'année, je n'aurai pas enseigné plus de la moitié de ce que j'ai à montrer aux élèves.» Elle se sent impuissante. «Moi, j'ai été formée pour enseigner, pas pour faire la psychologue.»

Ce qui dérange surtout Martine, c'est l'impact de cette intégration massive d'élèves en difficulté sur leurs camarades plus doués. «Il y en a sept-huit qui réussissent bien, mais je n'ai pas de temps à leur consacrer. On fait tout au ralenti. Ces élèves savent des choses depuis longtemps, mais ils sont toujours à écouter le même discours. Ils ne progressent pas, eux non plus.»

Tout le monde y perd dans cette histoire. À commencer par Martine, qui se demande si elle tiendra le coup jusqu'à la fin de l'année. Il suffirait d'un rien - une crise de trop, peut-être - pour qu'elle déclare forfait. Par ici, les profs tombent comme des mouches.

Un poing dans le creux du ventre

Des enseignants ont accepté de nous livrer leurs impressions sur l'intégration massive d'élèves en difficulté dans leur classe. La plupart ont tenu à conserver l'anonymat. Voici quelques extraits de leurs témoignages.

Lorraine, première année

«Les élèves en difficulté sont incapables de travailler seuls; ils ont toujours besoin d'aide. Ils demandent tellement d'attention que les élèves réguliers sont lassés de côté. Résultat, ce ne sont pas seulement les faibles qu'on fait décrocher, ce sont les forts aussi.»

«On ne fait que de l'intégration physique des enfants en difficulté dans nos classes. On doit adapter tout notre enseignement pour eux. Où est l'intégration quand on doit tout adapter?»

Micheline, deuxième année

«On est essouffés. On veut que tous nos élèves réussissent, et c'est très difficile de voir qu'on est obligés d'en laisser de côté parce qu'on n'y arrive pas. On a l'impression de courir, on n'est jamais satisfait.»

Diane, troisième année

«Si j'avais eu une classe aussi difficile au début de ma carrière, je pense que j'y aurais laissé ma santé. À la récréation, nous nous parlons entre profs. J'ai dit à une collègue que j'avais un point dans le creux du ventre. Elle m'a répondu: moi aussi. Puis, d'autres nous ont dit la même chose. Nous avons découvert que nous avions toutes les mêmes symptômes. C'était de l'angoisse!»

«On n'ose pas en parler avec les parents. C'est un tabou social. J'ai un élève qui souffre de déficit d'attention. J'ai évoqué la possibilité du Ritalin avec ses parents. Je me suis fait ramasser! J'avais l'air de la méchante maîtresse qui ne voulait pas avoir à se casser la tête dans sa classe.»

Huguette, cinquième année

«On doit être enseignante, mais aussi infirmière, psychologue, maman. Les enfants intégrés demandent beaucoup d'attention, ils ralentissent le niveau de la classe. Avant, j'enseignais à un groupe d'enfants. Là, j'ai l'impression que ça prendrait 30 enseignants. Je passe autant de temps à les préparer, à les motiver et à les discipliner qu'à enseigner.»

Gislain Tardif, première secondaire

«Ça empire d'année en année. On a plus de mal à enseigner qu'avant. Quand on essaie d'aider les élèves en difficulté, on perd rapidement le contrôle de la classe à cause des élèves turbulents. Dans une période, le quart de mon temps est consacré à la discipline. On escamote la matière pour arriver à tout passer.»

«J'ai toujours eu des élèves qui n'étaient pas motivés, qui ne faisaient pas leurs devoirs. Mais on pouvait les compter sur une main. Là, on manque de doigts.»

LA PRESSE : Des milliards bien dépensés? - Le samedi 05 avril 2008

Isabelle Hachey, La Presse

Le gouvernement consacre 1,6 milliard par an aux élèves handicapés ou en difficulté. Une fortune. Mais cet argent est-il bien dépensé?

L'ex-vérificatrice générale du Québec, Doris Paradis, a soulevé les premiers doutes en 2004. «Malgré les milliards dépensés pour cette clientèle depuis 25 ans, le Ministère, les commissions

scolaires et les écoles ne savent toujours pas dans quelle mesure leurs actions sont efficaces», rapportait-elle.

Après les bulletins chiffrés et l'état du français dans les écoles, la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, s'attaque désormais à la question des élèves handicapés ou en difficulté. Elle dévoilera ce printemps un plan d'action très attendu, basé sur le rapport que lui ont remis en mars des

chercheurs de l'UQAM, dirigés par Louise Gaudreau.

Ce rapport de 600 pages, pour lequel pas moins de 1675 personnes ont été interviewées, rend un verdict sur la politique d'adaptation scolaire du Ministère. Un verdict plutôt mitigé. Selon Mme Gaudreau, les succès et les échecs varient selon les commissions scolaires, et même selon les écoles. «Il y a des endroits où ça va bien, et

d'autres où la direction ne fait rien pour soutenir son personnel.»
Certaines commissions scolaires gèrent davantage en fonction du budget, sans tenir compte des besoins sur le terrain, explique Mme Gaudreau. D'autres offrent des services extraordinaires, compte tenu de leurs moyens. C'est le cas de la commission scolaire des Patriotes, en Montérégie. «Le quart de nos 250 enfants souffrant de troubles envahissant du développement (TED) ont déménagé sur notre territoire pour bénéficier de

nos services», dit Jean-Louis Tousignant, responsable de l'adaptation scolaire. «L'année prochaine, nous ouvrirons trois nouvelles classes pour les enfants TED. Si ça se maintient, dans quelques années, j'aurai dépassé 30 classes!»
«Le mot se passe. Les parents se disent que la commission scolaire des Patriotes, c'est là qu'il y a des services, qu'on les écoute», dit M. Tousignant, qui prend tous ces déménagements «comme un compliment», mais qui songe déjà à l'éventualité

de refuser des élèves en classe spéciale. Ici non plus, les budgets ne s'étirent pas à l'infini.
Ici aussi, on songe à intégrer les enfants TED en classe régulière. Mais en offrant du soutien et de la formation aux enseignants. «Les profs, il ne faut pas les laisser seuls, dit M. Tousignant. Je comprends que si on ne leur accorde pas un minimum d'accompagnement, c'est lourd comme tâche. J'ai déjà un tiers d'enfants TED en classe ordinaire. En général, on réussit bien. Mieux que d'autres, disons.»

LA PRESSE : Madame Louise et les enfants pop-corn - Le samedi 05 avril 2008

Isabelle Hachey, La Presse

Louise Nadeau a scotché un foulard sur le vieux interphone de sa classe pour étouffer le bruit de la cloche électronique. L'un de ses élèves est hypersensible au son. «Quand ça part, il se met à cogner sur son pupitre. Et quand il est contrarié, il rentre dans son monde et répète tout le temps la même phrase. Je ne peux plus entrer en contact avec lui.»

Pour Mme Nadeau, c'est clair: l'enfant souffre d'un trouble envahissant du développement (TED). Attablé à son pupitre, un peu en retrait dans sa classe de quatrième année, il requiert une attention énorme. «Il n'a aucune organisation. C'est moi qui sors son matériel. C'est moi qui fais son sac tous les soirs. Mais l'énergie que je lui donne, je ne l'ai plus pour les autres. Je ne suis pas un puits sans fond.»

L'enseignante n'a guère de soutien. «Pour que la maladie de cet élève soit reconnue par le ministère de l'Éducation, il faut qu'il ait un diagnostic du pédopsychiatre. Avec ce diagnostic vient un package deal de services. Pour moi, cela voudrait dire une technicienne en éducation spécialisée dans la classe.» Mais la liste d'attente est longue chez le pédopsychiatre...

S'il n'y avait que cet enfant en difficulté dans la classe de sa petite école de Montérégie, Mme Nadeau s'en sortirait mieux. Mais trois autres élèves ont de sérieux troubles d'apprentissage. Sans compter les enfants turbulents qui crient et sautent sans arrêt. L'enseignante les appelle les «enfants pop-corn».

Dans un coin de la classe, il y a un garçon au chandail souillé, les cheveux en bataille. Il cherche ses livres, ses crayons, ses cahiers d'exercice. Il n'a pas fait ses devoirs. Personne ne s'en étonne. «Il est imperméa-

ble à tout, soupire Mme Nadeau. Son plus beau Noël, c'est quand il est allé glisser avec sa gardienne.»

À l'autre bout de la classe, un petit garçon à lunettes, sage comme une image, demande timidement de l'aide à «Madame Louise». Il est dyslexique. «L'orthophoniste qu'il voit au privé me donne deux pages d'activités à faire en classe.»

Pour cette mère de trois enfants, la surcharge de travail liée aux élèves en difficulté équivaut à plusieurs heures par semaine. Il y a les exercices adaptés, la correspondance soutenue avec les parents et les spécialistes, les évaluations différenciées... «La préparation ordinaire, je fais ça la fin de semaine.»

Grève à McGill

THE GAZETTE : A refrain of protest, unrest and cash woes : COMMON PROBLEM But schools at odds over who should get government money – Saturday, April 12, 2008

PEGGY CURRAN GAZETTE UNIVERSITIES REPORTER

Striking teaching assistants clamour at the Roddick Gates, accusing McGill University of playing hardball "to terrorize students into submission."

After six years without a contract, part-time faculty at Concordia University kick off sporadic strikes. Union president Maria Peluso is so undone, she schedules a rally opposite the Habs' first game in the Stanley Cup playoffs. Senior administrators issue an edict to all departments to halt all unnecessary spending until further notice.

Université du Québec à Montréal extends the semester by more than a month to salvage the term for thousands of students who walked out demanding a tuition freeze and more government funding.

Université de Montréal lowers its projected operating budget for the next academic year to \$7.8 million, a drop in an ever-deepening well. The university predicts by next June, its accumulated deficit will reach \$137.5 million, putting it in the running with Université Laval – which now bleeds \$120 million – for the biggest operating shortfall in the province.

What more do unhappy students, labour unrest and financial woes have in common than with a butterfly flapping its wings in the tropical rainforest?

Each, Montreal's four very different universities would certainly argue, stems from the chronic underfunding of universities and attempts by administrators to pay the bills without sacrificing their commitment to students, faculty and staff.

Quebec invests more in universities than most other provinces. However, historically low tuition and shortfalls in cash for corporate donors and alumni leave universities scrambling to figure out how they'll pay the bills.

Complicating matters, universities don't actually know how much money they have until final enrolment numbers are tallied in late February, when the academic year is almost over.

"We know there is money coming, but I don't know to who or how much," said Larry English, chief financial officer for Concordia University, explaining his recent decision to revise this year's projected shortfall to \$10 million from \$7 million. And even that, he says, is only an educated guess.

"Right now, we are working with a plus/minus \$10 million deficit budget. It's a target. Will it even come close to that? God only knows.

"Anyone who tells you a number where they are heading right now is a liar."

Yesterday, rectors and principals sat down with Quebec's deputy education minister to start figuring out how they will divvy up the extra \$50 million the Charest government promised universities in last month's budget. Given what happened the last time Quebec tossed extra cash into the kitty, the closed-door session must have been an interesting exercise in group dynamics.

In the mania to boost enrolments and stay within government-prescribed norms for wage increases, there are those who argue that, to paraphrase George Orwell's Animal Farm, all universities are equal but some are more equal than others. Among the most disgruntled are folks at Concordia and Université du Québec à Montréal, big urban schools that don't seem to qualify for any of the special bells and whistles built into the funding equation.

Here's how the formula works. University operating grants are based on a funding grid in which 23 disciplines are weighted, based on the average annual cost of training a student in that field at all Quebec universities. As a general rule, it costs

more to train a PhD candidate than a master's student or an undergraduate. Students in professional programs such as medicine, law and dentistry bring in more money than those who sign up for math, sociology or English literature.

There are bonuses for schools with a specialized mandate, such as École Polytechnique and École des Hautes Études Commerciales, and for small universities in the regions, a clause that benefits Bishop's and Université du Québec campuses in such places as Abitibi and Rimouski.

English noted that McGill, Université de Montréal, Sherbrooke and Laval – all of which have medical schools – benefited most when the funding grid was overhauled last year.

"Overnight, Concordia University lost \$11 million. That's last year's story. I lost \$11 bloody million in one day. by the adoption of that stupid weighting grid."

A case can certainly be made that professional programs such as medicine, dentistry and music cost more to run than nursing or commerce. Still, people like English and Claude Corbo, the new rector of beleaguered UQAM, can't help seeing biases and inconsistencies in the formula, built on math but motored by power struggles and lobbying.

"We don't have medical schools and we aren't in the regions, so we kind of fall in between," Corbo said.

"You take all universities, shove their costs into the pot, take it, divide by the number of universities and you get an average, the average becomes a factor and that's how I fund you in the future," English said. Which is fine, he said, unless "you are different, if you have different problems."

Right now, Quebec universities have an accumulated annual deficit of \$400 million. That figure does



not include other debts, such as mortgages and bonds on buildings and other capital costs. Because universities aren't supposed to have a deficit, Quebec penalizes them by withholding a portion of their annual funding.

"Unsatisfactory is the most polite word I can use for this arrangement," Corbo said of a policy that compounds an already dire situation, where universities like UQAM and Bishop's start their year scrambling for loans to cover the previous year's operating losses. While the same is true of larger institutions – Laval, U de M and McGill all have substantial accumulated deficits – they also have endowment funds and more well-heeled sponsors to help bail them out.

"Think about poor UQAM," English said. "Not only are we beating them all over the head because

they can't balance, now we are withholding tonnes of money from them because they can't balance.

"The best example is Bishop's. Poor Bishop's, small budget. ... And now we hold back millions of dollars from them, which means they have to borrow."

Concordia's predicament is different. Despite predicting a \$5-million to \$7-million shortfall last year, Concordia broke even. Among Quebec's cash-strapped universities, Concordia is in the rare position of having a \$3-million surplus. For English, frugality is both a blessing and a curse.

"We have lived within our salary and others have not, to the tune of \$400 million. Now what is good or what's bad? That's where the political aspect of society comes into it.

"Once or twice a year, we do what every university does. We go to Quebec City and we get on our knees and beg and then we cry and we say we can't survive and we are going down the drain. And the minister looks at us and says, 'What the hell are you talking about? You are still above zero, so how the hell can you ask for more money when you're not even spending what you've got?'"

A former banker, English prides himself on balancing the university books as he would his household finances. "The \$10 million is not worrisome. It's 10 plus another damn 4 next year. The 10 becomes 15, and all of a sudden, you look like Laval."

LE DEVOIR : En bref - Congédiement illégal à l'université McGill? - Édition du vendredi 11 avril 2008

Devoir Le
L'Association des employés diplômés de McGill accuse la direction de l'université d'avoir congédié illégalement des surveillants à des examens parce qu'ils appartiennent au syndicat représentant les auxiliaires d'enseignement, en grève depuis mercredi dernier.

La manoeuvre est tout à fait légale, a répliqué le vice-principal exécutif de McGill, Morton Mendel-

son. Il a expliqué que 72 des quelque 200 surveillants sont en grève à titre d'auxiliaires d'enseignement et que McGill ne pouvait donc pas les embaucher pour faire un autre travail, soit la surveillance des examens, qui commencent lundi. Au total, quelque 1100 auxiliaires d'enseignement de McGill sont en grève. Ils réclament la parité salariale avec leurs confrères des autres grandes universités canadiennes, ce qui correspond, selon

la direction, à des hausses salariales de l'ordre de 30 % sur trois ans. «Nous évoluons dans le marché québécois et nous nous comparons aux autres universités québécoises, qui bénéficient du même financement», a expliqué M. Mendelson, précisant que l'offre patronale s'établit à 6 % sur trois ans. Les parties se rencontreront lundi pour une nouvelle séance de conciliation.

JOURNAL DE MONTRÉAL : Enseignement : Grève à McGill – Mercredi 09 avril 2008

ENSEIGNEMENT

Grève à McGill

Les étudiants de l'université McGill pourraient devoir attendre leurs notes. Les 2000 auxiliaires à l'enseignement, qui sont des étudiants diplômés qui aident les professeurs dans leurs tâches, ont déclenché une grève illimitée hier. Ils réclament un seuil maximal dans les groupes de discussion qu'ils dirigent, des espaces privés pour les rencontres individuelles et une augmentation de salaire.

«Nous sommes en grève parce

que nos membres ont été poussés à la limite [...]», a indiqué Salim Ali, président de l'Association of Graduate Students Employed at McGill. Leur lutte a obtenu l'appui des organisations étudiantes et des professeurs.

SAGUENAY | PALAIS DE JUSTICE

Un agresseur insulte sa victime

QUÉBEC | (PC) À peine sentencé pour attentat à la pudeur, un résident de Jonquière a été envoyé en

24 HEURES : Brèves : Grève à McGill – Mercredi 09 avril 2008



GRÈVE À MCGILL

Les 2000 auxiliaires à l'enseignement de l'Université McGill sont en grève depuis hier, à la suite du refus de l'administration de négocier le renouvellement de leur convention collective lors des deux dernières sessions tenues samedi et lundi dernier. Les membres de l'Association of Graduate Students Employed at McGill réclament un meilleur système de formation, un nombre maximum d'étudiants dans les groupes de discussion, des espaces privés pour les rencontres individuelles avec les étudiants. (JCG)

THE GAZETTE : McGill exams to go on despite strike : TEACHING ASSISTANTS SET UP PICKETS University, union far apart on wage issue – Wednesday, April 09, 2008

PEGGY CURRAN GAZETTE UNIVERSITIES REPORTER

With classes ready to wrap up Friday, McGill University says it will do its utmost to ensure a strike by 2,000 unionized teaching assistants doesn't impinge on the final exam period.

To avoid potential "conflicts of interest," said Morton Mendelson, deputy provost for student life and learning, McGill plans to hire graduate students who are not members of the TA union to act as invigilators – the supervisors who monitor exams.

But union vice-president Natalie Kouri-Towe cautions McGill to be wary of any actions that smack of retribution or strikebreaking.

Supervising exams is not ordinarily part of a teaching assistant's job, and the hourly wage is substantially less. But Kouri-Towe said it's not uncommon for TAs to be hired to do that work.

"If it sounds like this is some kind of repercussion, a punishment for exercising the right to strike, that's not kosher."

The union also challenges McGill's claims that work normally done by TAs can be picked up by

professors, arguing it would place faculty members who are not management in violation of Quebec's anti-scab laws.

Despite an impasse in negotiating sessions Saturday and Monday, Mendelson said McGill is "hopeful than an amicable resolution can be reached."

But as TAs set up picket lines outside the Roddick Gates yesterday and prepared for a strategy session tonight, it was clear the gap between the two sides was still huge, especially on monetary issues.

"McGill's teaching assistants are the best paid in Quebec," said Mendelson, who said the two per cent raise per year that McGill is offering would still keep them ahead of the pack provincially.

He contends union demands, which would boost the hourly wage from \$21.35 to \$28.65 over three years and double vacation benefits to eight from four per cent, would raise the cost of teaching assistants at McGill by 41 per cent. Given Quebec's funding levels, that's out of the question, Mendelson said.

"Our comparison point for all positions, with the exception of professors, is the local market," Mendelson said.

Kouri-Towe said the union has lowered its pay demands substantially since contract talks began last fall, to the average wage of teaching assistants at the other top research-intensive universities in Canada, but McGill hasn't budged from its initial offer.

Besides wages, the Association of Graduate Students Employed at McGill is seeking better training, a cap on discussion group sizes, and private space to meet with students.

"The indifference that McGill is demonstrating toward the working conditions of its teaching assistants mirrors the lack of concern it has shown for the quality of education for all students," association president Salim Ali charged.

"We are on strike today because our members have been pushed to the limit, and we are prepared to stay out until McGill comes to the table with a reasonable offer."

RADIO-CANADA / MONTRÉAL : Université McGill : Grève des chargés de cours - Mise à jour le mardi 8 avril 2008 à 16 h 10

Après les chargés de cours de l'Université Concordia, c'est au tour de ceux de McGill de déclencher une grève. Les 2000 chargés de cours de l'institution montréalaise accusent la direction de refuser de négocier le renouvellement de leur convention collective échue depuis l'été dernier. Ils se

disent prêts à faire la grève aussi longtemps que l'Université ne reviendra pas à la table de négociation. Les revendications des auxiliaires d'enseignement sont identiques à celles de leurs collègues de Concordia. Ils demandent des augmentations de salaire et un nombre maximum d'étudiants dans leurs groupes.

La direction a demandé aux professeurs titulaires d'effectuer le travail des auxiliaires en cas de conflit de travail. Les 900 chargés de cours de l'Université Concordia ont déclenché une grève tournante lundi dernier.

THE GAZETTE : MCGILL TEACHING ASSISTANTS VOTE TO GO ON STRIKE – Tuesday, April 08, 2008

Teaching assistants at McGill University voted late last night to go on strike today after talks with the university's administration did not produce significant results, said Natalie Kouri-Towe, vice-president external of the Association of Graduate

Students Employed at McGill. The decision to walk out comes one week after their members voted 79 per cent in favour of a strike mandate. McGill's 1,100 unionized teaching assistants have been without a contract since last summer. Issues in

the bargaining include meeting spaces, capping discussion group sizes and wage hikes. The average hourly salary is \$22 an hour. TAs are seeking a \$5 to \$6 raise per hour over the next three years.

THE GAZETTE : STRIKE WON'T AFFECT FINAL GRADES: MCGILL – Saturday, April 05, 2008

Students at McGill University will not be affected during the current exam period by a threatened strike by McGill's 1,100 unionized teaching assis-

tants, the school says. McGill will make every effort to ensure final grades are processed on time so that applications to graduate programs

are not compromised, the school said in a statement.

LE DEVOIR : En bref - Une grève se prépare à l'université McGill - Édition du mercredi 02 avril 2008

Devoir Le Les quelque 1100 auxiliaires d'enseignement de l'université McGill se sont dotés cette semaine d'un mandat de grève à exercer «au moment jugé opportun», dans l'espoir de faire avancer les négociations avec la direction de l'université. Sans contrat de travail depuis l'été dernier, ils réclament principalement des augmentations de

salaire qui leur permettraient de gagner autant que la moyenne de leurs confrères des autres grandes universités de recherche canadiennes. De telles hausses feraient en sorte de porter leur salaire horaire de 22 \$ à 28 \$ l'heure. Le syndicat demande également que l'université mette des locaux à la disposition des auxiliaires d'enseignement pour rencontrer les étudiants. «Ce vote

lance le message à l'administration de McGill qu'il est temps de négocier sérieusement la convention collective», affirme le président du syndicat (FNEEQ-CSN), Salim Ali, accusant ses vis-à-vis de faire du surplace.

THE GAZETTE : TAs VOTE TO STRIKE – Wednesday, April 02, 2008

Unionized teaching assistants at McGill University voted 79 per cent Monday night to strike if they fail to reach a collective agreement to replace a

contract that expired last summer, said the union, the Association of Graduate Students Employed at McGill. Issues in the bargaining include meeting

spaces, capping discussion group sizes and wage hikes. Negotiations are expected to resume Saturday.

Actualités

LA TRIBUNE : Les étudiants de l'UdeS paieront une cotisation consacrée au pub étudiant - Le mardi 15 avril 2008

Isabelle Pion, La Tribune Sherbrooke Afin de faire cheminer plus rapidement le projet de pub étudiant sur le campus de l'Université de Sherbrooke, les étudiants paieront une cotisation consacrée à ce projet de 2 \$ par session à compter de la prochaine rentrée scolaire. La Fédération étudiante de l'UdeS (FEUS) a soumis récemment ce scénario aux associations facultaires, qui se sont prononcées en sa faveur. L'objectif est de pouvoir financer le pub, explique le président de la FEUS, Nicolas Rousseau, en précisant que la fédération compte recueillir ainsi 50 000 \$ par année. La FEUS hausse du même coup sa cotisation de 2,50 \$ par étudiant par session. La FEUS avait envisagé ces possibilités, l'an dernier, mais elle avait finalement fait volte-face. Comme le dossier du pub étudiant chemine au

ralenti, les étudiants ont décidé de prendre les moyens afin de faire avancer le dossier, indique M. Rousseau. Le président sortant explique que la FEUS souhaiterait que la construction du pub ou son aménagement se fasse en même temps que la fin des contrats des services alimentaires de l'UdeS, prévue en 2009. Une même coopérative, illustre-t-il, pourrait s'occuper des services alimentaires et du pub étudiant. Au Regroupement des étudiants de maîtrise, de diplôme et de doctorat de l'UdeS (REMDUS), on explique qu'il n'est nullement question d'augmenter la cotisation étudiante pour le moment. On précise qu'on ne veut pas privilégier cette approche à cette étape-ci du dossier. Le vice-recteur à la communauté universitaire de l'UdeS, Jean Desclos, explique que ce dossier se retrouve presque sur la glace... mais qu'il chemi-

ne tout de même au ralenti. "On est tellement coincé au plan budgétaire que si on ouvrait la porte à un projet fort sympathique auquel on tient, il y a plein de gens qui voudraient que l'on fasse la même chose..." indique-t-il. La hausse de cotisation fait cependant un peu "bouger la glace", selon lui. Pour l'instant, le scénario sur la table est d'aménager le pub étudiant à l'intérieur du pavillon multifonctionnel. Rappelons que le bar Le Kudsak qui se trouvait sur le campus a fermé ses portes en mai 2006. L'UdeS ne voulait pas renouveler le bail de gestion Kappa, notamment parce que les propriétaires refusaient de se plier à la capacité maximale de personnes permise.

THE GAZETTE : Seasoned rector is helping UQÀM through its midlife crisis – Saturday, April 12, 2008

PEGGY CURRAN The Université du Québec à Montréal celebrated its 39th birthday on Wednesday, but someone left

the cake out in the rain. No one was in a party mood.

At an age when tradition expects us to have it all figured out, UQÀM is already in the throes of a midlife crisis. Torn between a rambunctious youth



and the yoke of adult responsibility, the prodigal son of Montreal universities is chafing under the weight of staggering debt and foolhardy, if well-intentioned, choices.

And in an office high above St. Denis St., beside a battle-scarred, antique pine table that has been a talisman following him since he signed up for administrative duties a generation ago, Claude Corbo is trying to explain whatever possessed him to enlist for the dubious honour of leading an institution being pummeled from without and within.

"It's been a rough ride," Corbo says of his first semester in the hot seat. Not enough that he inherited the legacy of former rector Roch Denis's grandiose but underfinanced construction projects: the \$205-million Pierre Dansereau science complex, which cost \$106 million more than UQAM had budgeted for; the Ilot Voyageur project, halted and taken over by the government as costs spiralled into the stratosphere. UQAM has the worst credit rating of any Canadian university, with more than \$345 million in long-term debt and stern warnings from the provincial auditor that without major surgery, the bill could top half a billion by 2012.

In February, more than 14,000 students began sporadic strikes to protest against UQAM's austerity budget and press for more government funding. Social sciences students boycotted classes for two months, compelling the university to extending the session until the end of May. Faculty and staff balked at stringent measures adopted to slash the debt and curb campus protests. Meanwhile, rectors and principals at other institutions tsktsked at government oversight regulations designed to make sure no one else slips in the quagmire of real estate lust and lazy bookkeeping that pushed UQAM to the edge of bankruptcy.

So why do it? At 62, Corbo has nothing to prove. A philosopher and political scientist, he spent a decade as UQAM's rector during another turbulent period marked by faculty and student unrest and searing cuts in government financing. In 1996, when UQAM decided not to offer him a third term, Corbo returned to the classroom. When he wasn't teaching Aristotle and Plato, however, he was carving out a reputation as a fixer on government boards, probing everything from integrating immigrants to building better prisons to saving the mountain.

"I plunged into my work as a political science professor, and during those 12 years I was very busy. I never seriously thought about being rector again."

Until one day last September, when Corbo read a story in *Le Devoir*. Education Minister Michelle Courchesne suggested it was time for UQAM to retreat to its original mission – offering undergraduate degrees to students who might not otherwise go to university, while surrendering prestigious programs and graduate studies, particularly in fields where there was overlap with its richer rival, Université de Montréal.

Corbo fired off a rebuttal where he championed UQAM's strengths and suggested alternatives that wouldn't require wholesale amputation of courses and faculty.

"There was a lot of positive reaction. People told me it made them proud of UQAM again. After all the bad news, I guess it came across as a breath of fresh air." Colleagues asked whether Corbo would consider taking the helm. "Why the hell did I do it? It's incredible what vanity can make people do."

But as the winter term sputtered from fiscal woes to protests, some of that enthusiasm waned. "When you are the only candidate, you are constantly being compared with the perfect candidate who doesn't exist. I have to run against ghosts."

Corbo stands by this administration's decision – roundly criticized by factions of both students and faculty – to summon police and seek an injunction after demonstrators, not all UQAM students, invaded the administration building, where members of the academic senate were debating what steps they needed to take to salvage the term.

"Demonstrators forced a ground floor door and came through the stairwell to invade this floor, where we were under siege for two hours." Corbo corralled everyone into his office, where he plucked leaves off potted plants to stay calm. He'd been jostled and hemmed in by protesters on his way to class last November, but he felt the March 13 incident was different, well beyond the bounds of freedom of expression. "It's one thing to shout slogans at the rector, another to prevent the academic senate from going about its business."

There are many hurdles ahead for UQAM. Given the fiscal squeeze and need "to adapt to a changing world," the university must determine what goes and what stays – and make sure core and certificate programs are "relevant and useful." Corbo is anxious to see the auditor's final report on what went wrong with UQAM's construction projects and how it could be that senior administrators and government officials were caught off-guard.

Next month, an independent panel will deliver findings on funding issues, with a particular eye to inequities in the government formula which may penalize large comprehensive universities such as UQAM and Concordia.

Still, in a job fraught with perils, many of them beyond his control, Corbo believes age has its advantages.

"It's easier, I think, being 62. You have more experience and fewer illusions, about life and people," he said. "Failing at 40 is very dramatic. Failing at 65 is less terrifying."

RADIO-CANADA / GASPÉSIE-LES-ÎLES : Cégep de la Gaspésie et des Îles : Le quart des programmes suspendus - Mise à jour le vendredi 11 avril 2008 à 15 h 35

La baisse de clientèle force le cégep de la Gaspésie et des Îles à suspendre huit programmes l'an prochain dans ses quatre centres d'enseignements.

Programmes suspendus pour 2008-2009: cégep de Gaspé

- Arts et lettres et médias
- Maintenance industrielle (secteur anglophone et francophone)
- Technique forestière
- Comptabilité et gestion
- Bureautique (anglophone)

centre d'études de Carleton-sur-mer

- Bureautique

centre d'études des Îles-de-la-Madeleine

- Bureautique

école des pêches de Grande-Rivière

- DEP en mécanique marine

Si huit programmes sont suspendus, le cégep en maintient toutefois 32. La création de nouveaux programmes a souvent permis au fil des ans de séduire une nouvelle clientèle.

Il y a 10 ans le cégep de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine comptait près de 1500 étudiants. Il en accueille cette année 400 de moins. Le seul centre d'études de Gaspé a perdu 300 étudiants au cours des 10 dernières années, même si le nouveau programme de Tourisme d'aventures a attiré 250 jeunes depuis trois ans. C'est que parallèlement à ce succès, la clientèle anglophone du collège a diminué de près de la moitié.

Une clientèle à courtiser

Le directeur général du cégep, Roland Auger, explique qu'il y a eu cette année une baisse des clientèles traditionnelles au secondaire. « Le nombre d'étudiants qui ont fait une demande d'admission au collège n'a pas beaucoup diminué cette année, il s'est juste distribué autrement », ajoute le directeur.

L'an dernier, 150 diplômés du secondaire ont quitté la région pour s'inscrire dans des programmes qu'ils auraient pu suivre en Gaspésie. Cette année, 120 jeunes ont fait le même choix. « Il aurait fallu que ces 120 étudiants choisissent le collège de la Gaspésie et des Îles pour qu'aucun des programmes ne soit suspendu », commente Roland Auger.

Il reste donc encore du pain sur la planche pour inciter les jeunes Gaspésiens à poursuivre leur formation collégiale dans leur région plutôt que de s'exiler.

Devant la tendance lourde de la décroissance scolaire, les gestionnaires du cégep sont à la croisée des chemins. Ils devront innover dans leurs méthodes de recrutement, continuer à développer de nouveaux programmes ou encore convaincre le gouvernement de verser une aide financière supplémentaire.

Manifestation devant un centre de recrutement

L'armée n'est plus la bienvenue

MATHIAS MARCHAL
marchalm@metronouvelles.com

ARMÉE. Le mouvement de grogne contre l'armée se développe dans un contexte où les Forces canadiennes peinent à recruter.

«Non à la propagande militaire». Hier, une quinzaine de manifestants sont venus de nouvelle fois crier leur opposition à la guerre en Afghanistan et aux techniques d'enrôlement des Forces canadiennes devant le Centre de recrutement de l'armée, rue Sainte-Catherine.

La manifestation était organisée par Opération objection, un regroupement qui fait campagne depuis quelques mois contre la présence de l'armée canadienne dans les universités et les cégeps. Et le mouvement s'étend.

L'an dernier, les étudiants des cégeps du Vieux-Montréal et de Saint-Laurent ont obtenu que les Forces remballent leurs kiosques de recrutements. Plus récem-

25

D'après Opération objection, c'est le nombre de cégeps et d'universités qui refusent l'accès aux recruteurs des Forces armées.

ment, trois journaux étudiants à l'Université d'Ottawa et à l'Université de Montréal ont retiré de leurs pages des publicités de recrutement des Forces canadiennes à la suite, entre autres, de commentaires de certains de leurs lecteurs.

«On veut sensibiliser les syndicats de professeurs pour empêcher l'armée de faire de la promotion dans les écoles secondaires», confie Alexandre Vidal, coordinateur de la campagne.

Dans le cadre de l'opération Connexion, l'armée cherche à recruter 10 000 nouveaux militaires par année d'ici 2012. Même si elle s'en défend, l'armée n'at-



Une quinzaine de manifestants ont crié leur opposition à la présence canadienne en Afghanistan, entre autres.

teindrait pas ses objectifs.

D'après un officier retraité de l'armée interrogé par CBC, après 2011, les Forces armées devront faire une pause d'un

an ou deux dans leurs opérations pour pouvoir reconstituer leurs effectifs à cause de problèmes de rétention de leurs soldats.

24 HEURES : Les écoles pourront conclure des ententes – Vendredi 11 avril 2008

Les écoles pourront conclure des ententes

Les écoles montréalaises pourront à l'avenir conclure directement des ententes de commandites avec des entreprises privées.

C'est ce que prévoit un projet de politique sur les commandites qui fait l'objet d'une consultation dans les quelque 200 écoles de la

Commission scolaire de Montréal.

Résolue à encourager le financement de certaines activités par des entreprises ou des organismes, la CSDM souhaite aussi mieux encadrer le choix des commanditaires ainsi que la visibilité qui leur est accordée en échange de leur

soutien. Les commandites devront par ailleurs viser un projet en particulier -- comme une sortie éducative, un voyage, l'achat de matériel informatique ou la revitalisation d'une cour d'école -- et non l'établissement.

(Presse canadienne)

LE DEVOIR : 1ère page : CSDM - Des balises pour les commandites : Chaque école pourra conclure des ententes avec des entreprises privées - Édition du jeudi 10 avril 2008

Claïrandrée Cauchy

Les écoles montréalaises pourront à l'avenir conclure directement des ententes de commandites avec des entreprises privées. C'est du moins ce que prévoit un projet de politique sur les commandites qui fait l'objet d'une consultation dans les quelque 200 écoles de la Commission scolaire de Montréal.

Résolue à «encourager» le financement de certaines activités par des entreprises ou des organismes, la CSDM souhaite aussi mieux encadrer le choix des commanditaires ainsi que la visibilité qui leur est accordée en échange de leur soutien.

Alors qu'auparavant les commandites devaient être autorisées par le directeur général de la CSDM, le projet de politique prévoit que les ententes soient dorénavant conclues directement entre le conseil d'établissement et l'entreprise privée. «Cela évite un casse-tête [aux parents qui siègent à des comités]. Cela peut faire en sorte d'accélérer les projets: ce n'est pas les commanditaires qui vont faire en sorte que les projets vont être arrêtés ou remis en question. Auparavant, si on n'était pas d'accord avec la sorte de commandite ou la visibilité souhaitée, il fallait chercher un autre commanditaire, le processus devenait plus long», explique la commissaire scolaire de Cartierville responsable du dossier, Jocelyne Cyr.

Elle note toutefois que les ententes de commandites seront envoyées à la direction des communi-

cations, qui pourra à l'occasion demander des «éclaircissements» au directeur de l'école.

Bien qu'elle ne soit pas en mesure de dresser un portrait quantitatif des commandites des écoles de la CSDM, Mme Cyr constate néanmoins un accroissement des ententes dans le cadre des projets de revitalisation de cours d'école, qui se multiplient depuis quelques années.

Le projet de politique limite la visibilité dont pourront bénéficier les commanditaires. Celle-ci ne devra pas être permanente et ne pourra viser directement les élèves. «La visibilité sera d'une durée équivalente à celle du projet auquel elle est associée et elle ne devra généralement pas dépasser une année scolaire. Toutefois, elle pourra être renouvelée au besoin», peut-on lire dans le projet qui fait l'objet d'une consultation jusqu'au 25 avril.

Pas question donc de jouer au ballon-chasseur dans la cour Saturn ou encore de dîner dans la cafétéria Lassonde. «On veut s'assurer que cela ne touchera pas l'élève directement en matière de consommation. Cela protège l'élève, l'école et la commission scolaire, pour qu'on n'ait pas le même genre de commandites qu'on peut trouver dans une université. Au bout de cinq ans, on ne verra pas encore la publicité du commanditaire lorsqu'on sera assis sur un banc», poursuit Mme Cyr. On pourra par exemple mentionner le nom du commanditaire lors du lancement d'un projet, sur le site Internet de l'école ou encore dans le journal de l'établissement. Il y aura aussi une «grada-

tion» de la visibilité accordée à l'entreprise en fonction de la valeur de la commandite.

Les commandites devront par ailleurs viser un projet en particulier -- comme une sortie éducative, un voyage, l'achat de matériel informatique ou la revitalisation d'une cour d'école -- et non l'établissement en tant que tel. «La commandite doit servir à [couvrir] des coûts non prévus aux budgets réguliers [...] et ne doit pas répondre aux besoins primaires et essentiels de l'établissement», précise-t-on dans le document.

En aucun cas pourra-t-on solliciter les élèves ou leur distribuer des outils promotionnels du commanditaire. Les entreprises dont «l'image» contrevient à la mission de l'établissement seront également proscrites, telles celles qui vendent du tabac, des boissons gazeuses ou de la malbouffe.

Interrogée sur le malaise que peut susciter la multiplication des commandites et les risques d'iniquités entre les différentes écoles, la commissaire fait valoir que les balises contenues dans la politique sont précisément là pour éviter des dérapages. «Je ne suis pas trop inquiète des différences entre un quartier et un autre. Pour que cela fasse une différence, il faudrait par exemple qu'une entreprise adopte une école. Or la politique ne le permet pas», plaide Mme Cyr.

Elle croit au contraire que la politique permettra de mieux sélectionner les commanditaires à approcher et de restreindre leur appétit. «Les commanditaires sont parfois très exigeants pour ce

qui est de la visibilité. Quand on a une politique, on peut se protéger», affirme Mme Cyr.

La consultation prend fin le 25 avril. Le dossier devrait être présenté pour adoption le 7 mai prochain au conseil des commissaires de la CSDM.

LE DEVOIR : Lettres: L'éducation en panne, par Guy Durand, Le 8 avril 2008 - Édition du jeudi 10 avril 2008

Lettre à la ministre Michèle Courchesne
En lisant le journal Le Devoir du 7 avril, j'ai été frappé par l'article «L'Association des professeurs de français se retire du processus de validation des programmes» et je ne puis éviter de penser au programme d'enseignement de l'histoire et au programme projeté d'éthique et de culture religieuse. Les mêmes reproches s'entendent: programme conçu par une équipe restreinte selon une idéologie loin de faire consensus, consultations qui ne peuvent remettre en cause les orientations de fond et n'acceptent que des corrections

cosmétiques, expérimentation trop restreinte et trop courte.
Je sais que vous ne pouvez pas tout faire en même temps. Raison de plus pour imposer un moratoire pour vous permettre d'analyser les choses et mettre de l'ordre dans votre ministère. Je veux bien qu'on se soit entendu, il y a plusieurs années, sur une réforme qui insistait sur les matières de base; malheureusement, celle-ci s'est transformée progressivement en une réforme pédagogique basée sur la méthode socio-constructiviste contestée partout et sur une idéo-

logie tout aussi contestée, au moins en histoire et en éthique et culture religieuse (ECR).
Le programme projeté d'ECR, en particulier, s'est imposé en trompant la population, et ce, en opposition à la volonté de beaucoup de parents. Il conduit tout droit au scepticisme et au relativisme. Il risque de perturber l'enfant en l'exposant trop vite à des valeurs différentes de celles de ses parents.
La démocratie et l'avenir des jeunes exigent une intervention vigoureuse de votre part. Vos «compétences» nous le laissent espérer.

JOURNAL DE MONTRÉAL : UQAM – Grève : Session allégée, Mise à jour: jeudi 10 avril 2008, à 05:34

Jean-Philippe Pineault, Le Journal de Montréal
Plusieurs étudiants de l'UQAM bénéficieront d'une session allégée. En raison de la grève qui s'est échelonnée sur plusieurs semaines, la durée de certains cours sera amputée de tiers.
Les mesures de rattrapage adoptées cette semaine, comme l'ajout d'heures de classe et la prolongation de la session, ne seront pas suffisantes pour reprendre le temps perdu.
Plutôt que les 45 heures prévues au programme, certains cours ne dureront que 30 heures. «La charge de travail est moins grande, mais il y a aussi un apprentissage à la grève», a indiqué Gabriel Campeau, étudiant en sociologie.
Session acceptable

La direction de l'UQAM assure que cet allègement n'affectera pas la qualité de la formation dispensée, mais convient que certaines notions prévues dans des programmes seront laissées de côté.
«Tout ce qui est important dans le curriculum sera vu», a indiqué Françoise Braun, adjointe au vice-recteur à la vie académique.
Dans plusieurs cas, les étudiants devront aussi réaliser des travaux supplémentaires, a indiqué André Bourret, directeur du Bureau de l'enseignement et des programmes. «La session sera tout à fait acceptable, mais c'est évident qu'il va y avoir des compromis», a-t-il dit.
Au plus fort du débrayage étudiant, quelque 14 000 étudiants étaient en grève. Ceux-ci ont dé-

laissé les cours pour protester contre la hausse des droits de scolarité et le plan mis en place pour redresser la situation financière de l'UQAM.
Fin de session d'enfer
Forcés d'assister à des cours plus longs et de remettre des travaux dans des délais serrés, les étudiants vivront une fin de session effrénée. «Le nombre d'heures de cours est moindre, mais la charge de travail est là», a indiqué Monic Néron, étudiante en communications.
Incapables de faire tous les travaux qui leur sont demandés, des centaines d'étudiants ont déjà demandé l'annulation de cours, a fait savoir l'UQAM.

LE DEVOIR : L'UdeM réduit l'ampleur de son déficit annuel - Édition du mercredi 09 avril 2008

Clairandree Cauchy
L'Université de Montréal chemine lentement vers le retour à l'équilibre budgétaire, au prix de mesures d'austérité et de compressions d'environ 10 millions au cours des prochaines années. Les étudiants devront cependant attendre avant que l'Université n'obtempère aux nouvelles règles de Québec sur les frais afférents.
Le budget 2008-09, présenté en début de semaine à la communauté universitaire, prévoit un déficit de fonctionnement de 7,8 millions, auquel il faut ajouter une dette supplémentaire de 15 millions due au règlement du dossier de l'équité salariale survenu cet hiver. Le déficit accumulé de l'Université de Montréal devrait donc passer, au terme de l'exercice financier en juin 2009, de 115 millions à 137,5 millions, ce qui en fait l'un des plus élevés des universités québécoises.
«C'est un budget difficile, dans un environnement instable», avoue le vice-recteur exécutif, le Dr Guy Breton. La tendance est toutefois à la résorp-

tion du déficit annuel. De 18,7 millions pour l'année qui s'achève, le déficit annuel passe donc à 7,8 millions en 2008-09. La direction estime que l'institution renouera avec l'équilibre budgétaire en 2009-10, au prix d'une compression anticipée d'environ 10 millions, et elle pourrait même dégager de très légers surplus de 2 et 3,7 millions durant les deux années suivantes, encore une fois à condition de maintenir la ponction.
Le vice-recteur exécutif explique cette façon de faire par les exigences du ministère de l'Éducation pour le versement des subventions conditionnelles. L'Université de Montréal a finalement reçu en février dernier la subvention conditionnelle de 46 millions, retenue depuis octobre dernier, en promettant de ne pas s'écarter à l'avenir de ses prévisions budgétaires.
Le syndicat des professeurs de l'Université de Montréal juge que le budget fragilise des départements dont la situation est déjà précaire, depuis l'imposition d'enveloppes de gestion fermées l'an

dernier. «On applique une logique comptable. Or, l'Université a une mission sociale et doit préserver les programmes déjà développés. Il faut qu'une péréquation soit maintenue», plaide le président du syndicat, Louis Dumont.
Fait surprenant, le budget déposé lundi au conseil universitaire ne révisé pas les hausses de frais afférents, adoptées en janvier, de 280 \$ par année, qui dérogent aux nouvelles règles annoncées par la ministre de l'Éducation. En vertu de directives de la ministre, l'Université ne pourrait imposer une augmentation supérieure à 50 \$.
Si la ministre met au pas l'Université de Montréal, cela pourrait se traduire par un manque à gagner pouvant aller jusqu'à quatre millions. Dans ce cas, précise M. Breton, le déficit ne sera pas creusé d'autant, puisqu'on ajustera les services en conséquence, à moins qu'une entente de gré à gré ne soit conclue avec les étudiants afin que les hausses puissent dépasser les barèmes gouvernementaux.

LE DEVOIR : Opinion : Libre opinion - Quelques questions à propos de nos universités à l'œuvre, par Monique Régimbald-Zeiber, Professeure à l'École des arts visuels et médiatiques de l'UQAM - Édition du mercredi 09 avril 2008

Depuis le début de l'affaire des égarements immobiliers de l'UQAM, on ne peut que s'étonner de l'attitude distante de la communauté universitaire. Un silence lourd et accusateur prévaut, quand ce n'est pas carrément l'opprobre qui se fait entendre. Ainsi, on perçoit, aussi bien dans le message du recteur de l'Université de Sherbrooke, Bruno-Marie Béchard (La Presse, 26 mars 2008), que

dans l'extraordinaire silence de l'UQ, une réprimande, un reproche unique qui débouche sur une conclusion qui va toujours dans le même sens: «Il ne faut pas que les universités aient à payer pour les dérapages immobiliers de l'UQAM.» Quand on y réfléchit bien, on a souvent l'impression que, plutôt que ses dérapages, c'est l'existence même de l'UQAM qui dérange tout le monde.

L'impressionnante croissance que la jeune et singulière UQAM a connue au cours des dernières années entraverait-elle les projets que les autres universités nourrissent? La position idéologique qu'on lui prête (gauchiste et séparatiste), sa mission (populaire) et, forcément, les revendications de sa communauté en regard des droits de scolarité seraient-elles en partie la cause d'un



ralentissement du développement international de l'enseignement supérieur québécois, comme le suggérait Heather Munroe-Blum, principale et vice-chancelière de l'université McGill et actuelle présidente de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), dans Le Devoir début mars?

«Il faut bâtir un réseau d'éducation qui soit "compétitif" sur la scène internationale, selon le maître-mot qui est revenu inlassablement dans la bouche de la présidente de la CREPUQ [...]. Les étudiants québécois aussi devraient payer plus, croit Mme Munroe-Blum: "Nous devons faire montre du courage nécessaire et de la volonté politique de repenser notre politique "Dollarama" en matière de droits de scolarité: une politique qui ne favorise ni l'accessibilité ni la qualité et qui met en péril la santé financière de nos universités."»

Battage médiatique

Si, au contraire du discours entendu, c'était l'UQAM qui était en train de subventionner les projets immobiliers des autres universités? Si tout le battage médiatique autour des dérapages de l'UQAM, battage qui par moments tenait de l'acharnement, avait aussi servi à faire écran à l'existence d'initiatives immobilières, de montages

financiers, de projets ou d'intentions de développement peut-être tout aussi risqués de la part des autres universités? Par exemple, l'UQAM, fort bien placée au centre ville, est-elle devenue encombrante pour le développement du CHUM, alors que les lenteurs dans sa construction pénalisent le projet du grand hôpital universitaire de McGill?

Enfin, encore un exemple: l'UQAM, avec ses besoins d'espace et ses initiatives immobilières, aurait-elle pu déranger les projets de l'Université de Sherbrooke? Lu dans La Presse le 26 mars: «Québec annoncera sous peu qu'il financera la construction du campus de l'Université de Sherbrooke à Longueuil. Les locaux accueilleront toutefois les premiers étudiants un an plus tard que prévu. La faute à l'UQAM et à ses mésaventures immobilières, dit le recteur sherbrookoïse Bruno-Marie Bécharde [...]. Mais s'il a été plus scrupuleux, Québec sera aussi plus généreux que prévu envers l'Université de Sherbrooke puisqu'il assumera une partie du projet évalué à 150 millions. Le gouvernement ne devait pourtant pas y verser un seul sou.»

Les questions soulevées ci-dessus ne sont qu'hypothèses dont on pourrait débattre et sont loin d'invoquer une quelconque théorie du complot. Elles suggéreraient plutôt une sorte d'effet de

dominos dans un monde de «chacun pour soi». Par contre, le projet Sherbrooke-Longueuil, peut-être le plus farfelu, n'est pas une hypothèse. Il est à se matérialiser, et il faudra bien tôt ou tard en assumer collectivement les coûts.

Quelqu'un peut-il nous expliquer à quelle logique, à quels principes de gestion, à quelles règles comptables, à quelle idéologie et à quelle vision de l'avenir peut bien répondre ce projet de l'Université de Sherbrooke à Longueuil?

Quels liens le conseil des ministres et le Conseil du trésor entretiennent-ils avec les désirs d'expansion de l'Université de Sherbrooke, les besoins de sa région, de Montréal et de sa banlieue? Il n'est évidemment pas question de défendre ici les graves manquements de l'ex-recteur de l'UQAM, Roch Denis, qui semble avoir caché la vérité au conseil d'administration de l'UQAM. Mais on sent tout de même qu'il y d'autres cachotteries dans toutes ces histoires.

Tristement, force nous est d'admettre qu'il est de plus en plus difficile d'accorder la moindre confiance à nos institutions et que le faire relèverait presque de la bêtise ou de la naïveté. Finalement, faut-il le souligner, cette perte de confiance ne devrait certainement pas être le lot des seuls uqamiens.

LA PRESSE : Frais afférents: l'UdeM fait fi de Québec – Mercredi 09 avril 2008

Martin Croteau, La Presse

Quoi qu'en dise le ministère de l'Éducation, l'Université de Montréal maintient son intention d'augmenter la facture de ses étudiants. Le budget annuel de l'institution, adopté hier, prévoit une hausse des frais afférents pouvant atteindre 560\$ par année, même si une nouvelle politique fera plafonner ce type de débours dans les semaines à venir.

«Pour le moment, on a pris la décision d'augmenter les frais afférents, ce qui nous met dans la moyenne des universités québécoises, explique le vice-recteur exécutif de l'Université, Guy Breton. On sait que la ministre va probablement donner une directive. On s'ajustera une fois que la directive sera connue.»

Mi-janvier, l'Université de Montréal a annoncé une hausse substantielle des frais afférents, soit l'ensemble des frais imposés en plus des droits de scolarité. Dès septembre, les étudiants à temps

plein devraient ainsi payer 230\$ de plus par année - soit 115\$ par semestre. Ceux qui rédigent un mémoire de maîtrise ou une thèse de doctorat verraient quant à eux la note grimper de 560\$ par année. L'institution, dont le déficit s'élève maintenant à 7,8 millions, empocherait 7 millions.

Or, un mois plus tard, la ministre de l'Éducation Michelle Courchesne a annoncé que Québec limiterait l'explosion des frais afférents. Dans le cas de l'Université de Montréal, les hausses seraient plafonnées à 50\$ par étudiant, par semestre. La nouvelle politique doit entrer en vigueur «très prochainement», indique-t-on à son bureau.

Besoin d'une entente

Le budget d'hier n'est pas un geste de défi à l'endroit du gouvernement, assure Guy Breton. Il précise que la nouvelle politique permettra aux universités d'augmenter leurs frais afférents au-delà de la limite imposée par Québec, à condition de s'entendre au préalable avec leurs étudiants.

C'est précisément ce que l'administration de l'Université de Montréal entend faire.

«L'argent des frais afférents est en totalité dépensé pour les services aux étudiants, explique Guy Breton. Si le gouvernement impose un plafond et les étudiants nous disent, «c'est parfait, on va se contenter de peu de services», on restera comme ça.»

La secrétaire générale de la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAECUM), Julie Bouchard, se dit ouverte au dialogue avec l'administration. Elle souhaite toutefois obtenir la garantie que tous les frais supplémentaires déboursés par ses membres seront investis dans les services aux étudiants.

«On n'acceptera pas de payer davantage sans qu'il y ait de projets spécifiques rattachés à ces hausses de frais», prévient-elle.

24 HEURES : La session de l'UQAM sera prolongée – Mercredi 09 avril 2008

La session de l'UQAM sera prolongée

Maintenant que la grève des étudiants de l'UQAM est terminée, les étudiants devront reprendre le temps perdu. Ainsi, quelque 13 000 universitaires devront prolonger leur session jusqu'à la fin du mois de mai. Les instances de la Commission des études de l'UQAM ont décidé que les étudiants devront reprendre tous les cours manqués. Des jours de cours seront prolongés de trois à quatre heures. Dans certains cas, des cours seront

offerts durant les fins de semaine.

Les étudiants de Sciences humaines, Sciences politiques, arts, lettres et communications ont perdu, dans plusieurs cas, près de sept semaines de cours.

On se souvient que la grève des étudiants de l'UQAM portait sur le redressement financier imposé à l'institution et sur le réinvestissement massif en éducation par la ministre.

(JCG)

RADIO-CANADA / MONTRÉAL : UQAM : La session prolongée - Mise à jour le mardi 8 avril 2008 à 11 h 29

La grève des étudiants de l'UQAM terminée, les étudiants doivent maintenant reprendre le temps perdu. La session de quelque 13 000 étudiants sera prolongée jusqu'à la fin du mois de mai.

La Commission des études de l'UQAM a statué que les étudiants devront reprendre les cours

manqués. Certains cours seront prolongés de trois à quatre heures pendant que d'autres seront offerts les fins de semaine.

Les étudiants de Sciences humaines, Sciences politiques, arts, lettres et communication ont voté pour un retour en classe la semaine dernière.

Certains étudiants ont perdu plus de 7 semaines de cours.

Les étudiants réclamaient l'abolition du plan de redressement imposé à l'UQAM et un réinvestissement massif en éducation par le ministère.



LE DEVOIR : La FEUQ resserre les règles de désaffiliation - Édition du mardi 08 avril 2008

Alexandre Shields

La Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) vient de se doter d'une nouvelle politique référendaire qui resserre sensiblement les critères pour les associations membres qui souhaiteraient se désaffilier. Si une bonne majorité d'entre elles ont voté en faveur de son adoption lors de la récente assemblée générale annuelle, quelques poids lourds ont néanmoins dit non, alors que d'autres associations crient au virage «autoritaire».

Le Regroupement des étudiantes et étudiants de maîtrise, de diplôme et de doctorat de l'Université de Sherbrooke et l'Association étudiante de sciences politiques de l'Université du Québec à Chicoutimi qualifient la nouvelle politique de «véritable honte» et l'accusent d'être «antidémocratique».

Les deux associations en ont contre l'exclusion du vote électronique, «ce qui rend difficile, voire impossible, pour certains étudiants l'exercice de leur droit de vote». L'imposition d'un préavis de 90 jours à la Fédération étudiante universitaire du Québec pour la tenue d'un référendum, au lieu

des 30 jours prévus auparavant, poserait aussi problème en «empêchant de tenir la consultation durant la même session où l'avis référendaire est déposé».

Mêmes hauts cris contre l'imposition d'une limite de 10 jours pour la campagne référendaire, période au cours de laquelle les dépenses des représentants de la FEUQ ne peuvent être comptabilisées. Selon les deux associations, cet état de fait «occasionnera un déséquilibre financier profond entre les camps pro-affiliation et désaffiliation qui doivent disposer d'un budget égalitaire». Il est aussi indiqué dans le document que deux référendums ne peuvent se tenir à moins de 18 mois d'intervalle.

Sans aller aussi loin dans ses critiques, la Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke, qui représente 14 000 étudiants, s'est prononcée contre. Son président, Nicolas Rousseau, a expliqué qu'il avait des «réticences» sur certains points, jugeant notamment que la durée prévue pour une campagne était insuffisante. Il aurait préféré que l'on aille jusqu'à un moins. Il croit

également que le vote électronique devrait être permis s'il est bien encadré.

Le président de la FEUQ, Jean-Patrick Brady, s'est toutefois voulant rassurant. «L'idée, en adoptant cette politique, c'était d'avoir un cadre de base, mais qui n'était pas contraignant. Et c'est la meilleure façon que l'on a trouvé pour le faire. Si les associations n'ont pas de règles précises, ce sont les règles que l'on va prendre, mais, sinon, les associations peuvent soumettre d'autres règles et on en discutera.»

Lors du vote tenu à l'assemblée générale de la FEUQ, la politique a récolté 24 votes pour, 5 contre et 1 abstention. L'Association générale étudiante de l'Université du Québec à Trois-Rivières, avec ses 9500 membres, est de celles qui ont dit non, estimant qu'il n'est pas suffisamment aisé pour les associations membres de proposer leur propre cadre référendaire. Son président, Jonathan Fortier, a d'ailleurs rappelé hier que plusieurs d'entre elles ont déjà leurs propres règles, établies en fonction de leur réalité propre.

LE DEVOIR : Révision des programmes de français - Courchesne entend faire une plus grande place aux enseignants - Édition du mardi 08 avril 2008

Clairandrée Cauchy

La ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, entend faire davantage de place aux enseignants de français dans le processus de révision des programmes de français, promis dans le cadre du plan d'action sur la qualité du français dévoilé en février dernier.

Dans une lettre publiée dans Le Devoir, l'Association québécoise des professeurs de français (AQPF) avait annoncé hier qu'elle se retirait du comité chargé de valider les programmes de cinquième secondaire, qui doivent entrer en vigueur l'an prochain lorsque la réforme de l'éducation s'appliquera à ce niveau. L'Association jugeait la démarche «précipitée» et «mal ficelée» et critiquait les délais trop rapides de consultation.

La ministre s'est dite hier «sensible» aux propos de la présidente de l'AQPF. «Avec le nouveau plan annoncé en février, plutôt que d'avoir une révision ponctuelle des programmes, on aura une révision continue. Avec le comité de suivi que l'on mettra en place, cela va régler cette problématique», a expliqué l'attaché de presse de Mme Courchesne, Jean-Pascal Bernier.

La ministre de l'Éducation devrait annoncer sous peu la composition et le fonctionnement du comité de suivi du plan d'action sur le français, qui sera chargé de la révision des programmes afin, par exemple, de mieux préciser les connaissances devant être maîtrisées pour chacune des années. «La façon de faire va être changée avec le comité de suivi, qui va être sur une base permanente», a poursuivi M. Bernier, sans préciser davantage le fonctionnement du comité.

Il note toutefois que des «discussions étroites» ont lieu avec l'AQPF à ce sujet.

Auparavant, dans le cadre des programmes de français issus de la réforme de l'éducation, un comité d'élaboration composé de 12 personnes, choisies en fonction de leur représentation régionale et linguistique, veillait à l'élaboration du programme. Lorsque le processus en était rendu à sa «phase finale», un comité élargi de validation entrait en scène, sur lequel siégeait jusqu'à tout récemment l'Association québécoise des professeurs de français. Cette dernière estime cependant qu'il vaudrait mieux qu'elle puisse intervenir en amont, plutôt qu'au moment de la validation, alors que les changements sont plus difficiles à apporter.

LE DEVOIR : Éditorial : Juge et partie, par Marie-Andrée Chouinard - Édition du mardi 08 avril 2008

Le cri du coeur des professeurs de français, poussé en nos pages hier, n'est pas à prendre à la légère. Las de maugréer inutilement contre les manières débranchées du ministère de l'Éducation, le groupe a décidé d'agir: au risque de jouer l'absent qui a tort, il quitte avec fracas l'espace de consultation destiné à façonner les programmes de français promis aux écoles. Basta!

Voilà des années que les griefs s'accumulent à l'endroit du géant Éducation. On reproche au colosse de diriger sans âme, plongeant un million d'élèves dans des programmes qui pèchent par obscurantisme. Longtemps patiente et docile, l'Association québécoise des professeurs de français ajoute sa voix à un concert de protestations bien connu. Le ministère négligerait de sonder véritablement les professionnels du terrain lorsqu'il élabore et valide les programmes.

L'envie nous tenaille: pourfendre les fonctionnaires du ministère de l'Éducation avec ça? Depuis l'avènement de la réforme de l'éducation, ils portent sur leurs épaules plusieurs des maux de

l'école. Des programmes illisibles. Des communications équivoques. Des bulletins incompréhensibles.

Jusqu'à la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, qualifiée cette fin de semaine dans Le Devoir d'«impétueuse», qui osa en pleine télévision un vivifiant soufflet à l'endroit de «ses» fonctionnaires, laissant entendre qu'elle n'accepterait pas d'être avalée par le gigantisme de la machine.

Les bureaucrates du ministère ne sont pas les seuls responsables des dérives de l'école. Rappelons-le: la réforme, que certains croient née de l'imagination d'un cercle restreint de scribes, fut décidée lors d'États généraux... consensuels!

Mais l'appareil, dont plusieurs critiquent l'opulence, semble perdre contact avec la commande initiale et -- pire encore -- le réel. Voilà pourquoi la ruade des professeurs de français a de quoi inquiéter. Après les syndicats, dont on ne peut malheureusement entendre les doléances sans craindre la litanie de suppliques, après les lobbys, dont les lamentations camouflent souvent un

tordu jeu de pouvoir, sur qui donc pourront reposer les examens critiques et les analyses crédibles si les experts désertent aussi le navire, refusant d'apposer leur sceau sur un processus stérile?

Cette mise en garde survient au moment où la ministre a promis de revoir le détail non seulement des programmes de français, mais de tous ceux qui sont liés à la réforme. Les premiers acteurs de l'école, véritables témoins de ce qui s'y joue au quotidien, doivent être partie prenante de cet examen.

S'agira-t-il toutefois d'une consultation bidon, promise pour la forme puis partie à vau-l'eau? D'une opération effectuée à la sauvette? D'un processus décidé d'avance auquel des «experts du terrain» triés sur le volet devront donner leur aval sans rechigner?

La commande n'est pas mince. Le ministère, qui par la voix de sa ministre s'est ainsi fait juge et partie, critique d'une réforme qu'il avait lui-même enfantée, réussira-t-il à contenir de vieux réflexes pour encourager un examen ouvert à toutes les critiques? On nous permettra encore d'en douter.

Semestre prolongé à l'UQAM

Perturbé par une série de grèves le semestre d'hiver est prolongé d'un mois à l'UQAM. L'institution a décidé hier de l'élever jusqu'au 30 mai, pour que les étudiants puissent terminer leurs cours suspendus plus d'une fois au cours des dernières semaines. La Commission des études a adopté cette résolution lors d'une réunion extraordinaire en matinée. La décision survient alors que la vaste majorité des associations étudiantes ont décidé de mettre fin à leurs moyens de pression la semaine dernière. Les instigateurs de la mobilisation, les étudiants en sciences humaines, ont décidé de retourner en classe dans une proportion de 32%. Ils avaient passé plus d'un mois et demi sur les piquets de grève. Au plus fort des grèves, 13 000 personnes ont déserté les salles de cours.

Martin Courau

LE SOLEIL : COMPLEXE TECHNOLOGIQUE DU CÉGEP DE LÉVIS-LAUZON : Agrandissement et appareillage à la fine pointe - Le mardi 08 avril 2008

Marc Saint-Pierre, Le Soleil
Québec

Projet de 4,7 millions \$, le Complexe technologique du Cégep de Lévis-Lauzon sera agrandi et ses composantes équipées de nouveaux appareillages de pointe.

C'est ce qu'a fait savoir l'institution de savoir lévisienne en confirmant la mise en branle des travaux de la phase 2 du complexe de la rue Monseigneur-Bourget, hier.

Le complexe regroupe TransBIOTech, un centre de transfert de technologie en biotechnologie ainsi que son incubateur spécialisé en agrobiotechnologie et en environnement, Ag-Bio Centre, et le Centre de robotique et de vision industrielles (CRVI).

En flèche de la recherche et développement pour les entreprises de Chaudière-Appalaches et main-

tenant de tout le Québec, les deux entités pourront disposer de locaux considérablement agrandis, à l'issue des travaux, fin septembre. Et notamment TransBIOTech qui se retrouvera avec une nouvelle capacité de recherche appliquée.

«Concrètement, le projet appuiera et soutiendra les initiatives et les activités d'innovation et de recherche, notamment celles touchant les entreprises œuvrant dans le domaine des biotechnologies des secteurs de la santé humaine, des produits de santé naturels, des aliments fonctionnels, des nutraceutiques, des cosméceutiques et des produits pharmaceutiques», a expliqué le directeur général de la boîte scientifique, Denis Beaumont.

«En plus de l'ajout des laboratoires de haute technologie en immunologie, microbiologie et chimie, de la modernisation de l'animalerie, nous

acquerrons pour près de 1 million \$ d'appareillage pour mener à terme les projets scientifiques», a-t-il ajouté, évoquant un alignement sur les normes fédérales les plus strictes.

Le CRVI se retrouvera lui aussi avec plus d'espace et des équipements les plus sophistiqués en robotique et vision artificielle, entre autres un nouveau laboratoire de soudage robotisé. «La mise en place de ce nouveau laboratoire et des équipements s'y trouvant a eu une retombée directe, notamment par la création d'un projet pilote en soudage robotisé pour 10 entreprises de la région», a noté le directeur général du CRVI, Alain Bordeleau.

Le gouvernement québécois contribue au projet à la hauteur de 3,76 millions \$. Le cégep lévisien s'y est aussi engagé pour 940 000 \$, avec le soutien de partenaires comme le Mouvement Desjardins.

JOURNAL DE MONTRÉAL : UQAM : session prolongée – Mardi 08 avril 2008

UQAM : session prolongée

CHARLES POULIN
Le Journal de Montréal

Les vacances d'été commenceront un mois plus tard cette année pour plus de 14 000 étudiants de l'UQAM, dont certains ont été en grève plus de sept semaines.

La fin des cours aura lieu le 30 mai au lieu de la date initialement prévue du 21 avril pour certains étudiants de l'Association facultaire étudiante des sciences humaines, du module de sciences politiques, de la faculté des arts et de la faculté des communications, qui ont tous été affectés par la grève à un moment ou à un autre.

Lors d'une résolution adoptée le 18 mars dernier, la direction de l'université avait décidé d'ajouter une semaine de cours et de terminer la session le 28 avril.

Mais dans une nouvelle réso-

lution, adoptée hier, la Commission des études a décidé d'ajouter un mois de plus.

Les cours allongés

Les étudiants devront aussi trimmer plus dur. Toutes les plages horaires seront allongées d'une heure, ce qui veut dire que les cours dureront quatre heures au lieu de trois.

Ils pourraient également être appelés à se présenter en classe les fins de semaine et les jours fériés. En conséquence, les notes seront remises plus tard elles aussi, soit le 13 juin.

Ce chamboulement d'horaire entraînera des coûts supplémentaires pour l'université. Certains services, comme la bibliothèque, le service audiovisuel et les laboratoires informatiques, devront retarder le début de leur horaire d'été.

24 HEURES : Programmes de français : Les professeurs de français se retirent de l'évaluation – Mardi 08 avril 2008

PROGRAMMES DE FRANÇAIS

Les professeurs de français se retirent de l'évaluation

L'Association québécoise des professeurs de français (AQPF) se retire du processus de validation des programmes de français.

L'Association juge que le ministère de l'Éducation ne mène pas de véritable consultation dans l'élaboration des programmes. Elle juge également que la démarche est aussi

précipitée que mal ficelée.

L'association décrit le fait que le processus d'élaboration se déroule en secret, tout membre participant au comité élargi s'engageant à ne rien dévoiler de ce qui s'y discute, sous prétexte de ne pas fournir d'informations aux maisons d'édition.

(Presse canadienne)

24 HEURES : À la suite des événements de septembre 2006, la communication est plus facile à Dawson – Mardi 08 avril 2008

■ À LA SUITE DES ÉVÉNEMENTS DE SEPTEMBRE 2006

La communication est plus facile à Dawson

À la suite des tragiques événements de septembre 2006, la direction du collège Dawson vient de faire installer des antennes cellulaires réparties dans les pavillons du campus. Cet ajout empêchera l'engorgement des réseaux comme ce fut le cas lors de la fusillade. Dans les minutes qui avaient suivi la tragédie, il était impossible d'utiliser un appareil cellulaire dans le périmètre de l'institution. Tous les circuits étaient engorgés.

La trentaine d'amplificateurs et d'antennes de relais répartis aux quatre coins du collège Dawson fait en sorte que les signaux soient accessibles partout, même au sous-sol du bâtiment.

(JCG)



PHOTO ARCHIVES

Pendant les longues minutes qui ont suivi la fusillade, il était difficile de communiquer avec un appareil cellulaire.

RADIO-CANADA / TÉLÉJOURNAL MONTRÉAL : - MISSION AU PÉROU – Lundi 07 avril 2008

Un groupe de jeunes, des étudiants du Cégep du Vieux-Montréal et des adultes atteints de Trisomie 21 se préparent à mettre le cap sur le Pérou pour

visiter un voyage qui promet d'être inoubliable. Le défi est en partie sportif, mais aussi humanitaire puisque le groupe se rend là-bas pour venir en

aide à la population d'un village. [Le reportage](#) d'Anne-Louise Despatie

RADIO-CANADA / MONTRÉAL : Validation des programmes de français : Professeurs dissidents - Mise à jour le lundi 7 avril 2008 à 12 h 51

Dans une lettre au quotidien *Le Devoir*, publiée lundi, l'Association québécoise des professeurs de français déclare qu'elle se retire du processus de validation des programmes de français.

L'organisme soutient que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) ne mène pas une véritable consultation.

Pourquoi ce désistement? « Parce que nous considérons que cette opération menée auprès des différents partenaires depuis 2001, à mesure qu'ont été rédigés les programmes du primaire et du secondaire, n'est pas ce qu'elle prétend être. Bien que nous ayons déploré cet état de fait auprès de la responsable de l'enseignement du français au [MELS], aucune amélioration n'a été apportée », peut-on lire dans la lettre.

Selon l'Association, les programmes sont rédigés par quelques enseignants et des fonctionnaires qui demeurent sourds aux propositions d'experts et d'enseignants insatisfaits.

Même si les professeurs sont ceux qui sont responsables de l'application des programmes, au primaire et au secondaire, l'Association se plaint d'avoir été écartée du processus de validation. « Nous sommes déçus de constater une fois de plus que les consultations menées par l'équipe ministérielle responsable des programmes de français ne sont pas conformes à la conception généralement répandue de ce que devrait être ce type d'opération. »

La présidente de l'Association, Arlette Pilote, reconnaît qu'il existe bien un comité élargi d'éla-

boration des programmes qui regroupe plusieurs acteurs du milieu de l'éducation, mais elle pense que leur tâche se résume à se prononcer sur les orientations générales.

L'Association des professeurs dénonce aussi le secret qui entoure le processus d'élaboration des programmes. « [...] sous le sceau du secret, tout membre participant au comité élargi s'engageant à ne rien dévoiler de ce qui s'y discute, sous prétexte de ne pas fournir d'informations aux maisons d'édition. »

Le ministère est maintenant à l'étape de la validation du programme de français de 5e secondaire.

CYBERPRESSE : Les professeurs de français se retirent de l'évaluation - Le lundi 07 avril 2008

La Presse Canadienne, Montréal

L'Association québécoise des professeurs de français (AQPF) se retire du processus de validation des programmes de français.

D'après ce qu'explique *Le Devoir*, l'Association juge que le ministère de l'Éducation ne mène pas de véritable consultation dans l'élaboration des programmes. Elle juge également que la démarche est aussi précipitée que mal ficelée.

L'Association prétend que les programmes ont été rédigés par quelques enseignants et des fonction-

naires soucieux de ne pas se laisser détourner de leurs objectifs et sourds aux propositions d'experts et d'enseignants insatisfaits.

Le groupe se plaint d'avoir été écarté du processus même si ces membres sont au premier rang pour appliquer au quotidien les programmes au primaire et au secondaire.

La présidente de l'Association, Arlette Pilote, reconnaît qu'il existe bien un comité élargi d'élaboration des programmes qui regroupe plusieurs acteurs du milieu de l'éducation, mais elle pense

que leur tâche se résume à se prononcer sur les orientations générales.

L'Association décrie aussi le fait que le processus d'élaboration se déroule en secret, tout membre participant au comité élargi s'engageant à ne rien dévoiler de ce qui s'y discute, sous prétexte de ne pas fournir d'informations aux maisons d'édition.

Le Devoir a été incapable d'obtenir la réaction à ce sujet de la part du ministère, qui n'a pas répondu à ses appels et à son courrier électronique.

LE DEVOIR : 1ère page : Dissidence des profs de français : Ils se retirent du processus de validation des programmes, jugé déficient - Édition du lundi 07 avril 2008

Alexandre Shields

Jugeant que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ne mène pas de « véritable consultation » dans l'élaboration des programmes de français, l'Association québécoise des professeurs de français (AQPF) a décidé de se retirer du processus de validation de ces programmes. Le

regroupement dit ainsi vouloir dénoncer sur la place publique une démarche « aussi précipitée que mal ficelée ».

« Nous sommes déçus de constater une fois de plus que les consultations menées par l'équipe ministérielle responsable des programmes de français ne sont pas conformes à la conception

généralement répandue de ce que devrait être ce type d'opération », soutient l'Association québécoise des professeurs de français dans un texte publié aujourd'hui en page A 7 du *Devoir*. « Nous considérons que l'élaboration des programmes n'a pas été faite, comme on le prétend encore à ce jour, par des dizaines voire des centaines d'ensei-

gnants. Non, les programmes ont été rédigés par quelques enseignants et des fonctionnaires du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, soucieux de ne pas se laisser détourner de leurs objectifs et sourds aux propositions d'experts et d'enseignants insatisfaits.»

L'Association estime avoir été carrément écartée du processus, ne faisant office que de simple sceau d'approbation, même si ces membres sont au premier rang quand vient le temps d'appliquer au quotidien lesdits programmes au primaire et au secondaire. «On aurait voulu être consultés en amont, au moment où tout ça est élaboré, mais ça ne s'est pas fait, a expliqué hier la présidente de l'Association, Arlette Pilote. Et c'est un scénario qui s'est répété d'une année à l'autre avec différents programmes. On a participé [au processus de validation] en se disant qu'il valait mieux ça que de ne rien voir.»

Cette année, l'AQPF a cependant décidé que c'en était assez. «Si nous avons décidé de ne pas nous inscrire une fois de plus dans cette démarche aussi précipitée que mal ficelée, écrit-on dans le texte, c'est parce que nous avons dû nous rendre à l'évidence qu'il y a pire que la politique de la chaise vide: il y a celle qui consiste à cautionner une démarche qui ne correspond pas à notre idée de ce qu'est une véritable consultation.»

Démarche précipitée?

En effet, a soutenu Mme Pilote, «on s'est aperçus qu'il était trop tard pour se prononcer parce que toutes les propositions que l'on a formulées à ce stade [de la validation], ça n'a pas donné grand-chose, parce qu'elles n'ont pas été prises en compte pour la simple raison qu'ils ne peuvent pas recommencer l'écriture du programme au moment où l'équipe doit présenter le document à la ministre pour que ce soit approuvé, ce qui se fait pendant l'été. Alors, s'ils nous convoquent en mai pour la validation, ils n'ont pas le temps de reprendre de grandes parties du programme, c'est sûr.»

En fait, a poursuivi la présidente de l'AQPF, «ils vont tellement vite que les moments où ils devraient consulter, ils les escamotent». «Au ministère, a ajouté Mme Pilote, on m'a dit qu'ils avaient des délais très courts, des échéances très serrées, qu'on leur demandait de produire des programmes à toute vitesse, autant leurs supérieurs hiérarchiques que le milieu, qui les attendait avec

beaucoup de hâte. En réalité, les enseignants de français n'attendent pas les programmes avec tant de hâte, ils attendent de bons programmes.» Pourquoi procède-t-on de la sorte, malgré les critiques? L'Association québécoise des professeurs de français y va de deux hypothèses «inquiétantes». «Soit les fonctionnaires qui rédigent les programmes agissent dans la précipitation et l'urgence, et n'ont plus de temps à consacrer à une consultation digne de ce nom qui les forcerait, au bout du compte, à modifier des parties trop importantes du programme; soit on est en présence d'une entreprise qui vise à écarter des intervenants de premier plan qui auraient des propositions éclairées à faire sur les programmes.»

Comité de validation

Il existe bien un comité élargi d'élaboration des programmes, regroupant plusieurs acteurs du milieu de l'éducation, mais leur tâche se serait plutôt résumée à «se prononcer sur les orientations générales, souligne l'AQPF. La fonction réelle des membres du comité est plus la validation que la conception et l'élaboration des programmes.»

«Certains membres du comité élargi, des praticiens pourtant jugés experts dans leur milieu, nous ont confié qu'ils se sentaient plus ou moins aptes, en quelques journées de rencontres sporadiques, à jauger de façon critique les propositions qu'on leur présentait, faute de grilles d'analyse nécessaires, affirme l'Association. Alors, désigner ces comités sous l'appellation de "comité d'élaboration" n'est-il pas abusif quand on sait que l'action d'élaborer signifie préparer mûrement par un lent travail de l'esprit, construire, échafauder, faire?»

Une enseignante du secondaire participant au comité élargi du programme de français leur aurait d'ailleurs fait part de son malaise quant aux façons de faire: «Après avoir passé quelques sessions de deux jours au comité d'élaboration de ce programme, je doute encore de la contribution réelle de ce comité au produit final. Il ne faut pas valider ainsi en coup de vent.»

L'Association décrie aussi le fait que le processus d'élaboration se déroule «sous le sceau du secret, tout membre participant au comité élargi s'engageant à ne rien dévoiler de ce qui s'y discute, sous prétexte de ne pas fournir d'informations aux maisons d'édition».

Plus de consultations

Pourtant, a-t-elle rappelé, le gouvernement avait promis, dès 2001 -- lorsque le processus d'élaboration du programme de formation pour le secondaire a été présenté --, qu'il y aurait «beaucoup de consultations, que tous les intervenants seraient consultés». Rien de significatif n'a depuis été fait dans ce sens, a-t-elle jugé, malgré des appels répétés à la personne responsable de l'enseignement de français au ministère de l'Éducation.

Il n'a toutefois pas été possible hier d'obtenir de réponse à ce sujet de la part du ministère, qui n'a pas répondu aux appels et aux courriels du Devoir. La ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Michelle Courchesne, a néanmoins, selon Arlette Pilote, répondu à certaines demandes, «après de gros cris», notamment en ce qui a trait aux préoccupations liées à la progression et à la hiérarchisation des connaissances.

Mais il resterait beaucoup de chemin à faire. «Malgré nos demandes pour que le déroulement de la consultation soit modifié et que l'on nous accorde davantage de temps cette fois-ci pour prendre connaissance du document du programme, consulter nos membres et élaborer des propositions de modifications, le même calendrier impossible nous a été imposé, fait-on valoir dans le texte publié aujourd'hui. Ce calendrier, qui couvre à peine plus d'un mois, ne permet pas une analyse sérieuse et nous oblige à agir dans la précipitation et sans le sérieux qu'un tel exercice nécessiterait.»

Selon Mme Pilote, on a simplement proposé à l'AQPF, par exemple, d'allonger la période de temps où les intervenants pourraient prendre connaissance du document du programme, avant validation. Qui plus est, l'Association aurait eu droit à «une journée de validation à part des autres partenaires». Des mesures qu'elle estime insuffisantes. «Ils nous invitent parce que ça fait bien de dire que l'AQPF était là, mais, dans les faits, 90 % des gens qui vont à cette validation n'ont rien à voir avec l'enseignement du français. Des directeurs d'école, des gens de tous horizons, qui ne sont pas des didacticiens, ou des gens qui ont déjà enseigné le français. Ils approuvent mais ils n'ont pas de grille d'évaluation d'un tel programme. On considère que c'est ridicule.»

LE DEVOIR : Opinion : L'Association des professeurs de français se retire du processus de validation des programmes, par Luc Papineau et Anne Robitaille, Représentants du secondaire à la Commission pédagogique de l'AQPF, Arlette Pilote, Présidente de l'Association québécoise des professeurs de français (AQPF) - Édition du lundi 07 avril 2008

Pour la première fois, l'Association québécoise des professeurs de français (AQPF) a décidé de ne pas participer à l'opération validation du programme de français menée par l'équipe responsable des programmes de français au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).

Pourquoi ce désistement au moment où il est question de valider le programme de 5e secondaire? Parce que nous considérons que cette opération menée auprès de différents partenaires depuis 2001, à mesure qu'ont été rédigés les programmes du primaire et du secondaire, n'est pas ce qu'elle prétend être. Bien que nous ayons déploré cet état de fait auprès de la responsable de l'enseignement de français au MELS, aucune amélioration n'a été apportée.

En effet, malgré nos demandes pour que le déroulement de la consultation soit modifié et

que l'on nous accorde davantage de temps cette fois-ci pour prendre connaissance du document du programme, consulter nos membres et élaborer des propositions de modifications, le même calendrier impossible nous a été imposé. Ce calendrier, qui couvre à peine plus d'un mois, ne permet pas une analyse sérieuse et nous oblige à agir dans la précipitation et sans le sérieux qu'un tel exercice nécessiterait.

Hypothèses

On peut légitimement se demander ce qui motive l'imposition d'un tel processus et avancer deux hypothèses: soit les fonctionnaires qui rédigent les programmes agissent dans la précipitation et l'urgence et n'ont plus de temps à consacrer à une consultation digne de ce nom qui les forcerait, au bout du compte, à modifier des parties trop importantes du programme; soit on est en présence d'une entre-

prise qui vise à écarter des intervenants de premier plan qui auraient des propositions éclairées à faire sur les programmes. Les deux hypothèses sont aussi inquiétantes l'une que l'autre au chapitre des résultats.

Le processus d'élaboration du programme de formation pour le secondaire a été présenté en 2001 comme devant être fondé sur le travail de comités d'élaboration dans chacune des disciplines. Ces comités dits «élargis», formés de vingt à trente enseignants selon la matière, étaient censés participer à l'écriture des programmes. Les enseignants qui les composeraient auraient été choisis par les commissions scolaires en fonction d'un profil recherché par le MELS.

Or, des informations relatives au travail du comité élargi sur le programme de français, qui s'effectue lors de quelques rencontres annuelles avec les responsables du ministère,

nous convainquent que le mandat qui a été dévolu au comité d'élaboration est beaucoup moins déterminant que ce qui avait été annoncé au départ.

Jouer sur les mots

Dans les faits, les programmes successifs, celui du primaire et celui du secondaire, ont été entièrement élaborés par une équipe restreinte de quelques rédacteurs de l'équipe ministérielle, et la seule tâche du comité élargi a consisté à se prononcer sur les orientations générales. La fonction réelle des membres du comité est plus la validation que la conception et l'élaboration des programmes. On joue sur les mots quand on tente de laisser croire le contraire.

Certains membres du comité élargi, des praticiens pourtant jugés experts dans leur milieu, nous ont confié qu'ils se sentaient plus ou moins aptes, en quelques journées de rencontres sporadiques, à jauger de façon critique les propositions qu'on leur présentait, faute de grilles d'analyse nécessaires. Alors, désigner ces comités sous l'appellation de «comité d'élaboration» n'est-il pas abusif quand on sait que l'action d'élaborer signifie préparer mûrement par un lent travail de l'esprit, construire, échafauder, faire?

Ainsi que le souligne une enseignante du secondaire participant au comité élargi du programme de français: «Après avoir passé quelques sessions de deux jours au comité d'élaboration de ce programme, je doute encore de la contribution réelle de ce comité au produit final. Il ne faut pas valider ainsi en coup de vent.»

Déception

De plus, est-ce bien justifié que le processus d'élaboration se déroule sous le sceau du secret, tout membre participant au comité élargi s'engageant à ne rien dévoiler de ce qui s'y discute, sous prétexte de ne pas fournir d'informations aux maisons d'édition? Quand on sait que les maisons d'édition sont les premières informées des contenus des programmes d'études, on se questionne sur la nécessité de travailler ainsi dans le plus grand mystère.

Par ailleurs, on peut se demander également pourquoi on n'a pas réuni, comme on l'avait promis, les didacticiens de l'Association internationale pour la recherche en didactique du français (AIRDF) et ceux de l'AQPF pour faire une analyse sérieuse du programme avant qu'il n'arrive en phase finale de validation?

Résumons. Nous sommes déçus de constater une fois de plus que les consultations menées par l'équipe ministérielle responsable des programmes de français ne sont pas conformes à la conception généralement répandue de ce que devrait être ce type d'opération. Nous considérons que l'élaboration des programmes n'a pas été faite, comme on le prétend encore à ce jour, par des dizaines voire des centaines d'enseignants. Non, les programmes ont été rédigés par quelques enseignants et des fonctionnaires du MELS, soucieux de ne pas se laisser détourner de leurs objectifs et sourds aux propositions d'experts et d'enseignants insatisfaits.

Certains se demanderont pourquoi l'AQPF a attendu aussi longtemps pour se retirer de ce processus que nous dénonçons aujourd'hui? C'est simplement parce que nous étions persuadés que la politique de la chaise vide n'était pas la bonne. Si nous avons décidé de ne pas nous inscrire une fois de plus dans cette démarche aussi précipitée que mal ficelée, c'est parce que nous avons dû nous rendre à l'évidence qu'il y a pire que la politique de la chaise vide: il y a celle qui consiste à cautionner une démarche qui ne correspond pas à notre idée de ce qu'est une véritable consultation.

LE DEVOIR : Opinion : Libre opinion - «Je me souviens» d'un projet pour l'éducation..., par Gabriel Dufour et Charles Beaudoin-Jobin, Étudiants au baccalauréat en sociologie à l'Université de Montréal, Guy Rocher, Professeur titulaire au département de sociologie de l'Université de Montréal - Édition du lundi 07 avril 2008

Dans l'histoire des universités québécoises, la décennie 1960 a marqué un virage à 180 degrés, comme ce fut d'ailleurs le cas pour bien d'autres institutions. En ce qui a trait aux universités, c'est du début de cette décennie que date le financement par l'État québécois d'une grande partie des budgets de fonctionnement et d'immobilisation des universités. C'est à cette même période que s'est enclenché le processus de laïcisation des universités de Montréal, Laval, Sherbrooke et de l'Université du Québec.

Mais, surtout, cette décennie a vu s'engager la démocratisation du système d'enseignement du Québec et des universités, qui a consisté à offrir la possibilité d'étudier le plus longtemps possible à toutes celles et tous ceux qui le veulent, qui en ont le goût, les aptitudes, la motivation. Cette démocratisation s'est poursuivie au cours des quarante dernières années avec une certaine constance, mais non sans luttes, et en bonne partie grâce aux revendications et à la mobilisation du mouvement étudiant. Mais l'accessibilité aux études supérieures demeure un acquis fragile. Elle est actuellement attaquée de toutes parts. Ainsi, outre le dégel des droits de scolarité, nous assistons depuis quelques années à une volonté de la part des administrations universitaires d'augmenter de façon importante les frais afférents.

Dérive universitaire

Au-delà de simples considérations financières, nous croyons que ces deux augmentations ne sont que des effets d'une dérive importante de la sphère universitaire. Nous sommes témoins de l'apparition d'un lien étroit entre la sphère économique et le monde de l'éducation postsecondaire. Ainsi, il semble que les universités soient de plus en plus définies selon une vision utilitariste de l'éducation soumise à une logique de marché où les professeurs sont considérés comme des fournisseurs de services et les étudiants comme des clients qu'il faut satisfaire.

En conséquence, les femmes et hommes politiques, le ministère de l'Éducation et les administrations universitaires se comportent comme s'ils géraient une entreprise privée soumise aux «lois du marché» dont l'objectif est d'augmenter sa rentabilité. Cette recherche de profits, encouragée par les plus hautes autorités politiques, amène une multitude de décisions d'investissements discutables (campus satellites) occultant la communication interuniversitaire au profit de compétiteurs égoïstes.

De plus, cette représentation de l'université a des conséquences importantes sur la qualité de l'enseignement. Les étudiants sont maintenant considérés comme des «crédits» qu'il faut recruter, spécialiser et diplômé le plus rapidement possible. En fait, nous sommes témoins d'un processus d'instrumentalisation du savoir, la valeur de ce dernier n'étant plus considérée en fonction de la compréhension du monde qu'il permet mais plutôt de l'emploi auquel il donne accès. Est donc mise de côté la valorisation de la curiosité intellectuelle au profit de la formation de diplômés «employables». L'université ne semble plus se préoccuper de former des citoyens critiques capables de saisir les enjeux planétaires actuels, mais de futurs employés efficaces.

Un problème de démocratisation

Ces représentations de l'éducation postsecondaire posent deux problèmes importants par rapport à la question de la démocratie au Québec. Premièrement, les politiques de type «entrepreneuriale» sont imposées à toute la population du Québec sous le couvert de la nécessité, sous l'égide du bon sens et du raisonnement «lucide».

Si nous prenons l'exemple de l'Université de Montréal, les frais afférents semblent inévitables pour le bon fonctionnement de l'université. Au moment où celle-ci force une contribution supplémentaire de la part des étudiants de l'ordre d'un peu plus de deux cents dollars par année (additionnés à la hausse gouvernementale de

l'ordre de 500 \$ à terme), elle achète pourtant des immeubles à grands coups de millions (gare de triage, couvent des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie) qui demeurent vacants.

La question se pose: les politiques de l'Université de Montréal (un exemple parmi tant d'autres) de même que celles du gouvernement du Québec reflètent-elles réellement le seul chemin possible pour l'éducation ou représentent-elles une idéologie allant à l'encontre d'une meilleure accessibilité? Où est la place de la démocratie dans ce Québec de plus en plus guidé par des raisonnements comptables? On ne le répètera jamais assez, c'est une question de société, et non pas une «simple formalité» qui relève d'un conseil d'administration. Ne pas impliquer le peuple dans ce choix de société important revient à dire que celui-ci n'a qu'un rôle de spectateur dans le théâtre technocratique québécois.

Inégalités sociales

Le deuxième problème par rapport à la démocratie, c'est que la hausse des droits de scolarité ne vient que renforcer le problème de l'accessibilité et, du même coup, la division entre les Québécois. Car si l'éducation a été démocratisée, les inégalités sociales, elles, n'ont jamais disparu.

Subséquentement, dans cette ère où la pensée économique libérale domine le monde et incite à la compétition au détriment de la coopération, soumettre le système scolaire au marché c'est le spécialiser à court terme, et le détériorer à long terme; avec pour seul résultat possible une réduction de la «biodiversité» intellectuelle.

Nous touchons ici au rôle que l'on veut donner à l'éducation et au rôle que le gouvernement doit assurer pour réaliser cet objectif. Dans un régime démocratique, le système scolaire est un vecteur important de l'égalité des chances entre individus parce qu'il permet une mobilité sociale. Nous croyons que tout le monde a droit à une éducation supérieure indépendamment de son statut social.

Veut-on que notre société soit dirigée par les valeurs du peuple québécois ou par les «impératifs» des marchés mondiaux? Accepter cette ingénierie, c'est se dire qu'il faut laisser les entreprises se charger de notre éducation et que la «main invisible» s'occupera du reste...

JOURNAL DE MONTRÉAL : Téléphonie : Dawson donne des antennes : une leçon de la tragédie de septembre 2006 – Lundi 07 avril 2008



RADIO-CANADA / OTTAWA-GATINEAU : Université d'Ottawa : Un vote ou une nomination? - Mise à jour le dimanche 6 avril 2008 à 17 h 24

Deux libéraux refusent le poste
Radio-Canada a appris que le ministre québécois Benoît Pelletier a été approché pour être recteur de l'établissement. Il aurait décliné l'offre, tout comme le député ontarien, et ex-ministre, John McCallum.

Plus d'info
Audio et Vidéo

[Le reportage de Martin Gauthier](#)

L'Université d'Ottawa a lancé, il y a quelques mois, un processus de sélection pour trouver le

successeur du recteur Gilles Patry qui quittera prochainement ses fonctions après un mandat de sept ans.

La Fédération étudiante de l'établissement considère que la démarche manque de transparence. « C'est inquiétant à tous les niveaux quand il y a une décision qui est prise en secret », souligne le vice-président aux affaires universitaires de l'organisme, Seamus Wolfe.

Certains établissements, comme l'Université de Sherbrooke, incluent dans le processus de sélection de leur recteur un vote où des représentants de différents groupes peuvent exprimer leurs

préférences. L'Université d'Ottawa a plutôt opté pour un processus entièrement confidentiel.

Le professeur André Samson de la Faculté d'éducation considère que la stratégie de son employeur est avantageuse. « On ne veut pas que le monde entier sache qu'on est intéressé par un poste », explique-t-il. M. Samson précise que les candidats non retenus n'ont pas à subir publiquement le rejet avec l'actuel processus.

L'Université d'Ottawa espère avoir un 32e recteur d'ici le mois de juillet.

LE DEVOIR : 1ère page : Université à vendre : L'Université de Montréal a confié son image aux bons soins d'un «directeur de l'image de marque» - Édition du samedi 05 et du dimanche 06 avril 2008

Clairandrée Cauchy
Concurrence oblige, les universités multiplient les initiatives pour séduire les futurs étudiants: ouverture de nouveaux campus à gauche et à droite, diversification des programmes, bourses d'études. Dans cette course à la clientèle où l'université ainsi que ses cours deviennent un produit et les étudiants potentiels, des consommateurs, l'Université de Montréal a décidé de jouer à fond la carte du marketing en confiant son image aux bons soins d'un «directeur de l'image de marque».

La délicate tâche de façonner les perceptions incombe à une figure bien connue du monde du marketing: Raynald Petit. Ce spécialiste en publicité de 57 ans est l'homme derrière les fameuses publicités de Bell avec Monsieur B (Benoît Brière), qu'on a vues sur plusieurs plates-formes pendant 12 ans. Après un passage de 17 ans chez Bell, M. Petit a aussi travaillé à l'agence de publicité Bos, où il a notamment collaboré à la campagne de Couche-Tard, celle qui a tant choqué les grands et amusés les adolescents avec les annonces de sloche à saveur de goudron, de liposuction ou de poussin écrasé.

C'est alors qu'il travaillait déjà sur la dernière campagne publicitaire de l'Université de Montréal chez Bos que M. Petit a été recruté comme cadre afin de pousser plus à fond la réflexion sur le positionnement de l'établissement sis sur la montagne.

Le mandat de M. Petit consiste entre autres à «dépoussiérer» quelque peu l'image de l'établissement. «L'Université de Montréal est peut-être

perçue comme étant un peu plus hautaine que d'autres universités. [...]On pense qu'il y a un décalage entre la perception et la réalité au sujet de ce que nous apportons et ce que nous allons continuer d'apporter à la communauté étudiante et à la communauté en général. Ce n'est pas toujours perçu à sa juste valeur et c'est là-dessus qu'on va travailler», fait valoir M. Petit.

Réputé pour ses programmes liés aux sciences de la santé ou encore au droit, l'Université de Montréal n'arrive pas, selon lui, à être reconnue pour l'éventail complet de ses programmes. «L'université est aussi méconnue pour ses réalisations en recherche, ses nouveaux programmes, ses nouvelles façons de faire, son rayonnement dans la communauté, ses activités accessibles au grand public», poursuit le directeur de l'image de marque.

Jouer à la pâte à modeler avec les perceptions n'est pas de tout repos, il faut savoir innover, tout en s'appuyant sur ce qu'on offre comme «produit». Encore faut-il bien comprendre ses clientèles-cibles: «les jeunes en deuxième année de cégep qui ont choisi de faire des études universitaires». «On ne veut pas s'appuyer seulement sur une tradition. C'est là, mais ce n'est pas la chose la plus importante à notre avis pour les prochaines années. On veut actualiser l'image. Notre clientèle, ce sont des jeunes, sérieux. On n'est pas en train de vendre n'importe quel produit. On vend quelque chose de sérieux, mais on ne veut pas être ennuyeux.»

Une telle approche semble inédite dans le milieu universitaire québécois, où les services de com-

munication prennent néanmoins en charge la dimension marketing sans pour autant avoir un «directeur de l'image de marque». Le conseiller spécial en matière de communications de l'université Concordia, John Parisella, explique avoir procédé à un exercice similaire lorsqu'il est arrivé en fonction en 2005. Le travail sur l'image de marque de Concordia s'est cependant fait en intégrant les différentes facettes des communications de l'université anglophone et non en confiant cette responsabilité à une personne en particulier.

Un avant-goût

Celui qui incarne l'opération de polissage de l'image de marque de l'Université de Montréal a pour sa part déjà donné un avant-goût du positionnement souhaité pour l'université avec la dernière campagne publicitaire, amorcée alors qu'il était encore chez Bos. Exit les images de jeunes souriants qui déambulent sur des campus verdoyants. On met en scène des enjeux sociaux et environnementaux bien actuels qui, pense-t-on, interpellent les jeunes d'aujourd'hui.

C'est ainsi qu'on peut voir sur une annonce pour l'inscription au prochain trimestre d'automne une photo d'un enfant-soldat africain ou encore d'un boat-people accosté par la garde-côtière en pleine mer. Une autre présente un paysage désolant de forêt dévastée par les coupes à blanc. «La campagne traite d'enjeux de société où les jeunes peuvent apporter des solutions plus tard. La formation qu'ils vont recevoir à l'Université de Montréal les prépare à y travailler», explique M. Petit, précisant que le thème «L'avenir a besoin

de vous» avait été testé auprès de groupes-cibles au préalable.

Le concept est appelé à évoluer au fil des années. M. Petit s'avère peu loquace sur la couleur qu'il souhaite lui donner avec le temps. Un chose est certaine, on misera à la fois sur «les besoins, les attentes et les désirs» de la clientèle visée et sur les forces de l'université.

L'opération est un éternel recommencement. «Il n'y a pas beaucoup d'entreprises qui doivent renouveler aussi rapidement leur clientèle», poursuit M. Petit. Il en va de la vitalité de l'université, alors qu'on sait que ces établissements tirent la majeure partie de leur financement des subventions reçues par étudiant du gouvernement du Québec. «Chaque université doit protéger sa part

de marché et si possible la faire croître», résume M. Petit.

La compétition est féroce. Depuis quelques semaines, l'Université d'Ottawa annonce allègrement dans les stations de métro aux abords de l'Université de Montréal et de l'Université du Québec à Montréal. «Ça part d'ici», peut-on lire sur de grands panneaux verts. Le message «à double sens» irrite le nouveau directeur de l'image de marque de l'Université de Montréal.

Il avoue ne pas avoir les moyens de déployer une telle campagne de publicité, qu'il juge par ailleurs trop agressive. L'image de marque de l'Université de Montréal ne se construira pas uniquement à coups d'onéreuses publicités -- les fonds alloués à cette fin sont somme toute limités --, mais aussi

en misant sur les communications internes et externes, précise-t-il. Chaque employé ou étudiant devient en quelque sorte un «ambassadeur de l'université» pour ce spécialiste en marketing. L'histoire ne dit pas combien coûte à l'université, aux prises avec un déficit accumulé qui frise les 120 millions, les services de ce spécialiste. On assure cependant qu'il est payé selon les politiques en vigueur pour les cadres et qu'on a remanié des postes laissés vacants par l'attrition pour ouvrir le sien. Il reste maintenant à voir si l'opération visant à influencer le subconscient collectif portera ses fruits et se transformera en demandes d'inscriptions réelles.

RADIO-CANADA / ABITIBI-TÉMISCAMINGUE : Étudiants étrangers : Frais débarqués de la Nouvelle-Calédonie - Mise à jour le vendredi 4 avril 2008 à 16 h 41

Plus d'info
Audio et Vidéo

[Un reportage de Jessica L'Heureux](#)

Une cinquantaine de nouveaux étudiants de la Nouvelle-Calédonie commencent une formation au cégep de l'Abitibi-Témiscamingue. Ils ont débarqué jeudi à l'aéroport de Rouyn-Noranda.

Les étudiants ont été choisis par la minière X-Strata pour qu'ils se perfectionnent en maintenance industrielle et en électronique industrielle. Ils seront ensuite embauchés pour travailler dans la nouvelle usine de nickel que X-Strata construit actuellement en Nouvelle-Calédonie. « Ces jeunes-là vont nous revenir juste à la fin de la cons-

truction pour démarrer l'usine », indique le porte-parole de X-Strata, Brian Garnier.

Les représentants de X-Strata ont dû choisir les 50 étudiants parmi une centaine de postulants.

Les étudiants passeront six mois sur les bancs d'école. Ils iront ensuite travailler un an dans une entreprise de la région pour compléter leur formation.

LE DEVOIR : Lettres: Une saveur de faux débat, par Grégory Béliveau, Le 28 mars 2008 - Édition du jeudi 03 avril 2008

Depuis quelques jours, certains essaient de créer une nouvelle, de crier au scandale: l'État québécois, «afin de consolider le fait français au Québec», finance les études supérieures d'étudiants français qui viennent étudier au Québec, et ce, non seulement en français mais aussi en anglais. Mais comment peut-on en vouloir à des étudiants d'ajouter à leur cursus l'apprentissage d'une seconde ou d'une troisième langue? En quoi au juste un étudiant français assis à un cours face à un professeur parlant anglais plutôt que français améliore-t-il moins le fait français au Québec? Le but de l'exercice ne serait-il pas plutôt d'amener

des Français au Québec pour favoriser les échanges interculturels?

D'autres voient une aberration dans le fait que les étudiants français paient les mêmes droits de scolarité que les étudiants québécois plutôt que les droits pour étrangers (dégelés au début des années 90, ils sont environ cinq fois plus élevés que ceux destinés aux Québécois). Mais l'aberration ne viendrait-elle pas plutôt du fait que les autres étudiants étrangers doivent payer près de cinq fois les droits de scolarité d'un étudiant québécois pour venir étudier ici? Un étudiant

italien, tunisien ou chinois n'a pas plus d'argent qu'un étudiant québécois.

Et n'est-il pas paradoxal, dans une société vieillissante où les inscriptions dans les universités sont en déclin et où le manque de main-d'œuvre spécialisée sera critique dans quelques années, de vouloir limiter le nombre d'étudiants hautement qualifiés qui pourraient être intéressés par le Québec?

De votre petit nationalisme, vous tentez de créer l'émoi. Je vous réponds que dans un monde mondialisé, l'heure n'est peut-être pas au repli sur soi.

THE GAZETTE : Concordia yanks on purse strings : \$10-MILLION DEFICIT FORECAST : Hiring, major spending is frozen – Thursday, April 03, 2008

PEGGY CURRAN

GAZETTE UNIVERSITIES REPORTER With the prospect of a \$10-million deficit looming this spring, Concordia University has sternly warned all its departments: Tighten your belts and think twice before approving any hiring or big ticket spending.

On the heels of a \$1-million payout to former president Claude Lajeunesse and with negotiations under way with faculty unions, interim president Michael Di Grappa called for stringent measures to rein in the deficit, which is expected to climb from last year's \$7 million.

In an open letter posted on Concordia's website, Di Grappa said even expenditures that fall within a unit's approved budget should be suspended "unless they are absolutely necessary."

From now on, he said, all expenditures over \$5,000 will require explicit recommendation of the

vice-president responsible for that department and authorization by the vice-president for finance.

Concordia has suspended hiring of all new contract and permanent employees pending review of the need for the positions. Before any hiring is approved, the head of the unit will be required to provide compelling evidence the work cannot be done by reassigning existing personnel. Use of casual labour will also be reduced "wherever possible."

The restrictions do not apply to hiring for full- and part-time faculty and librarians, areas that fall under the supervision of Concordia's newly appointed provost, David Graham. As the university's chief academic officer, it will be Graham's job to decide on those priorities.

As Quebec universities go these days, Concordia's operating shortfall is still comparatively low.

McGill is projecting an operating deficit of \$15 million this year, for an accumulated deficit of \$58 million. Université Laval's deficit is well above \$100 million.

Université de Montréal, Bishop's and Université du Québec à Montréal are all in the red in a big way. Together, Quebec's 18 universities are lugging more than \$400 million in operating losses.

But in the wake UQAM's mismanaged construction projects and subsequent fiscal woes, Quebec is threatening to nitpick through everyone's ledgers.

"Fiscal responsibility is a matter of critical importance to the university, particularly in light of the increasingly challenging budgetary environment for all Quebec educational institutions," Di Grappa said.

"These measures are necessary as our situation requires heightened control over expenditures."

LE DEVOIR : En bref - Les tuteurs sont de retour au travail à la TELUQ - Édition du mercredi 02 avril 2008

Devoir Le

Les 140 tuteurs de la Télé-Université sont de retour au travail. Une entente de principe conclue la fin de la semaine dernière a permis de mettre

un terme à la grève qui perdurait depuis presque trois mois.

Le conflit risque toutefois de faire mal aux finances de l'Université du Québec à Montréal -- à

laquelle est rattachée la TELUQ --, puisque les inscriptions au trimestre d'hiver ont chuté d'environ 35 %. «Nous sommes en train de limiter les dégâts, mais il est certain que cela va contribuer à

un déficit», explique le directeur des affaires administratives de la TELUQ, Raymond Brulotte. Les tuteurs ont en partie obtenu gain de cause au chapitre des salaires. Plutôt qu'un taux unique de 104 \$ par étudiant, ils auront désormais droit à

un taux oscillant entre 100 et 125 \$ en fonction de leur scolarité et de leur expérience. Cette échelle de salaire sera bonifiée avec le temps, pour atteindre de 102 à 141 \$ en avril 2009. Les tuteurs âgés de 60 à 69 ans à l'emploi de la

TELUQ depuis 12 ans et ayant encadré au moins 5000 étudiants pendant leur carrière auront par ailleurs droit à un programme d'indemnités de départ à la retraite.

LE DEVOIR : Opinion : Étudiants français au Québec: les faits, par François Alabrune, Consul général de France à Québec - Édition du mercredi 02 avril 2008

Plusieurs médias se sont fait récemment l'écho d'un reportage de Radio-Canada sur le nombre d'étudiants français admis dans les universités québécoises, notamment de langue anglaise. Je souhaite -- par quelques faits et loin de toute polémique -- dresser un tableau plus complet d'un des éléments moteurs de la relation privilégiée entre la France et le Québec.

Près de 6400 Français étudient dans les universités québécoises alors qu'environ un millier de Québécois part étudier en France chaque année. À première vue, ces chiffres peuvent paraître déséquilibrés. En réalité, ils sont proportionnels non seulement aux populations de la France (64 millions) et du Québec (7,6 millions) mais aussi à nos populations estudiantines respectives: environ trois étudiants français sur 1000 choisissent le Québec, contre quatre étudiants québécois sur 1000 qui se rendent en France.

Des rappels

Il convient de rappeler que:

- un Québécois qui étudie en France, aujourd'hui comme il y a 40 ans, paie les mêmes droits d'inscription qu'un Français;
- depuis 1978, une entente de réciprocité lie la France et le Québec: les Français au Québec bénéficient donc des mêmes avantages que ceux toujours consentis pour les Québécois en France. Peut-on dire que les Français viennent au Québec car les études sont moins chères qu'ailleurs? Pas si on les compare à la France. Compte tenu du financement direct des universités françaises par l'État, donc par le contribuable français, les coûts

d'inscription d'un étudiant français -- ou québécois -- est, en France, de l'ordre de 300 \$ à 400 \$ pour le premier cycle. Ils sont donc nettement inférieurs aux tarifs payés par les étudiants français au Québec (près de 1800 \$).

Statistiques

Selon les chiffres disponibles au ministère québécois de l'Éducation, près de 85 % des 6400 étudiants français au Québec fréquentent les universités de langue française. Les quatre principaux établissements qui les accueillent sont, dans l'ordre, l'Université de Montréal, l'UQAM, l'Université Laval et HEC.

Seulement 15 % des étudiants français au Québec sont inscrits dans les universités anglaises du Québec. Les étudiants français ne représentent qu'environ 10 % des étudiants étrangers à McGill ou à Concordia. Les étudiants français qui s'inscrivent à ces universités n'y vont pas pour apprendre l'anglais puisqu'ils doivent déjà le maîtriser avant d'y entrer. Ils le font parce que ce sont des universités réputées. Il n'y risquent pas de perdre l'usage du français.

Des atouts

Plus largement, les étudiants français au Québec présentent d'autres caractéristiques souvent ignorées qui, je le pense, constituent des atouts pour le Québec:

- ils sont plus enclins que les autres étudiants étrangers à suivre leur formation à l'extérieur de Montréal et de Québec. À titre d'exemple, ils représentent 30 % des étudiants étrangers à l'Université du Québec à Trois-Rivières, 40 % à

Chicoutimi et 45 % à Sherbrooke. Ce chiffre s'élevé à près de 60 % à Rimouski;

- près d'un quart des étudiants français étudient en sciences (pures, appliquées ou de la santé) et, pour certains, participent directement aux découvertes de la recherche québécoise;
- ils sont jeunes, diplômés, francophones et déjà intégrés à la société québécoise, certains demeurant après leurs études au Québec, auquel ils apportent leur force de travail.

La balle aux étudiants

Faut-il le rappeler, les étudiants québécois sont les bienvenus en France. La France est un des grands pays d'accueil d'étudiants étrangers. Avec quelque 265 000 étudiants étrangers présents dans ses établissements d'enseignement supérieur en 2006, la France se classe troisième au monde.

Les étudiants québécois doivent davantage saisir cette occasion. Pour donner corps à ce mouvement, la France amplifie, en cette année du 400e anniversaire de la fondation de Québec, sa politique d'attractivité. Un forum franco-québécois sur les formations supérieures aura lieu en septembre à Québec et à Montréal. Environ 80 établissements d'enseignement supérieur français ont prévu d'y participer. C'est, à ma connaissance, la première fois qu'une rencontre de ce type et de cette importance est organisée au Québec.

Il revient aux étudiants québécois de saisir la balle au bond.

24 HEURES : Inscriptions des étudiants français : Controverse à McGill – Mercredi 02 avril 2008

■ INSCRIPTIONS DES ÉTUDIANTS FRANÇAIS
Controverse à McGill
Le recteur de l'Université McGill, Jean-Claude Gauthier, a déclaré mercredi que les inscriptions de Français au Québec, un étudiant profitant de son séjour au Québec, sont en mode de vie et de développement des liens privilégiés avec le Québec et la France. Cet accord signé il y a 30 ans permet aux étudiants français de bénéficier de la même qualité de vie que ceux qui étudient au Québec. Les étudiants français ne représentent qu'environ 10 % des étudiants étrangers à McGill ou à Concordia. Les étudiants français qui s'inscrivent à ces universités n'y vont pas pour apprendre l'anglais puisqu'ils doivent déjà le maîtriser avant d'y entrer. Ils le font parce que ce sont des universités réputées. Il n'y risquent pas de perdre l'usage du français. Plus largement, les étudiants français au Québec présentent d'autres caractéristiques souvent ignorées qui, je le pense, constituent des atouts pour le Québec: ils sont plus enclins que les autres étudiants étrangers à suivre leur formation à l'extérieur de Montréal et de Québec. À titre d'exemple, ils représentent 30 % des étudiants étrangers à l'Université du Québec à Trois-Rivières, 40 % à Chicoutimi et 45 % à Sherbrooke. Ce chiffre s'élevé à près de 60 % à Rimouski; près d'un quart des étudiants français étudient en sciences (pures, appliquées ou de la santé) et, pour certains, participent directement aux découvertes de la recherche québécoise; ils sont jeunes, diplômés, francophones et déjà intégrés à la société québécoise, certains demeurant après leurs études au Québec, auquel ils apportent leur force de travail. Faut-il le rappeler, les étudiants québécois sont les bienvenus en France. La France est un des grands pays d'accueil d'étudiants étrangers. Avec quelque 265 000 étudiants étrangers présents dans ses établissements d'enseignement supérieur en 2006, la France se classe troisième au monde. Les étudiants québécois doivent davantage saisir cette occasion. Pour donner corps à ce mouvement, la France amplifie, en cette année du 400e anniversaire de la fondation de Québec, sa politique d'attractivité. Un forum franco-québécois sur les formations supérieures aura lieu en septembre à Québec et à Montréal. Environ 80 établissements d'enseignement supérieur français ont prévu d'y participer. C'est, à ma connaissance, la première fois qu'une rencontre de ce type et de cette importance est organisée au Québec. Il revient aux étudiants québécois de saisir la balle au bond.

RADIO-CANADA / MAURICIE-CENTRE-DU-QUÉBEC : Drummondville : Le cégep courtise les hispanophones - Mise à jour le mardi 1 avril 2008 à 19 h 29

Le cégep de Drummondville souhaite convaincre les hispanophones de venir étudier dans son établissement. Pour ce faire, le cégep a notamment lancé une campagne de recrutement exclusivement en espagnol pour promouvoir un programme en gérontologie.

La région compte 800 Colombiens. La conseillère pédagogique, Julie Savard, explique que ces immigrants éprouvent souvent des difficultés à se trouver un emploi. « C'est pas évident de faire

reconnaître leurs compétences tout de suite, donc on pense que ce programme pourrait être facilitant pour eux afin d'acquérir des compétences en gérontologie pour avoir accès le plus rapidement possible au réseau de la santé. »

L'attestation d'études collégiales en gérontologie nécessite une période intensive de francisation.

Selon Juan Carlos Cossio, un étudiant colombien, la formation, qui s'étale sur 840 heures, est très intéressante. « C'est un programme assez court.

C'est excellent, car après le cours on peut travailler. »

De l'avis de Julie Savard, le programme connaît un bon succès. « On a eu, entre autres, trois hispanophones [...] qui ont réussi haut la main la formation et qui oeuvrent dans le secteur public, ici, à Drummondville. »

RADIO-CANADA / EST-DU-QUÉBEC : Cégep de Rimouski : Un taux de placement remarquable - Mise à jour le mardi 1 avril 2008 à 16 h 50



Neuf finissants sur 10 du cégep de Rimouski se trouvent un travail dans son domaine d'études. L'an dernier, 370 des 373 diplômés du cégep de Rimouski et tous les finissants de l'Institut maritime ont déniché un emploi, et ce, majoritairement dans leur domaine d'études. La direction du cégep de Rimouski attribue cette réussite à l'excellence de la formation et au rétablissement du marché du travail où les employeurs sont souvent en demande.

Les perspectives d'emplois pour les finissants de l'institut sont excellentes depuis plusieurs années et la demande excédera l'offre pendant longtemps encore. Les options de navigation et de plongée sont contingentées, mais plusieurs autres matières, comme mécanique de marine, logistique du transport et architecture navale, offrent aussi des carrières des plus intéressantes, explique le directeur général de l'Institut, Alain Richard. Le cégep de Rimouski prévoit au cours des prochaines années une diminution de sa clientèle.

Pour compenser, l'institution accentuera son recrutement auprès des élèves du secondaire tentés par le décrochage. Ce sont les jeunes sans diplôme qui végètent, explique Denise Côté des services éducatifs du cégep. La perspective d'obtenir un emploi aussitôt son diplôme en poche pourrait attirer ces jeunes. L'époque où le décrochage s'expliquait parce qu'il n'y avait pas d'emplois à l'horizon semble révolue.

UQAR-INFO : Publication de Karine Hébert, de l'UQAR : *Impatient d'être soi-même. : Les étudiants montréalais, 1895-1960* – 29 février 2008



Professeure d'histoire à l'UQAR, Mme **Karine Hébert** vient de faire paraître, aux Presses de l'Université du Québec, le résultat d'une longue recherche doctorale sur la vie étudiante au Québec. Abordant la période précédant la Révolution tranquille et, surtout, l'arrivée des baby-boomers à l'université, son livre a pour titre : ***Impatient d'être soi-même. Les étudiants montréalais, 1895-1960*** (Presses de l'Université du Québec,

collection Enseignement supérieur dirigée par Yves Gingras).

En plus de brosser un portrait détaillé des communautés étudiantes de l'Université de Montréal et de l'Université McGill, le livre de Karine Hébert propose des réponses à différentes questions toujours d'actualité: de quelle manière un groupe en vient-il à prendre conscience de son existence? Qu'est-ce qui suscite la prise de parole et l'action sociale? Quelle importance prend la jeunesse, le genre, l'appartenance ethnique et religieuse, ou encore la classe sociale dans la construction de l'identité estudiantine?

«Avant de constituer le groupe organisé que l'on connaît aujourd'hui, affirme Karine Hébert, les étudiants ont maintes fois pris la parole dans les grands débats publics au nom du rôle qu'ils joueraient dans le futur. Ils ont longtemps été perçus, et se sont considérés eux-mêmes, comme l'avenir de la société.»

L'auteure a donc scruté l'histoire de deux communautés étudiantes montréalaises très actives, celles de l'Université de Montréal et de l'Université McGill. Entre 1895 et 1960, explique-t-elle, les étudiants de ces deux universités ont fondé des journaux et des associations étudiantes. Ils ont fait entendre leur voix dans les débats sociaux, ils

sont entrés en contact avec des étudiants et des jeunes de partout au Québec, au Canada et dans le monde. Ils ont réagi aux grands événements comme les guerres mondiales, la Crise des années 1930, la montée du communisme et les querelles dans le financement des universités.

Surtout, poursuit Mme Hébert, les étudiants ont dû se positionner face à la représentation que la société et les autorités universitaires se faisaient d'eux. «Élite de demain, jeune génération, groupe social, classe sociale, jeunes travailleurs intellectuels, groupe de pression: autant de catégories selon lesquelles les étudiants ont tenté de définir, tout au long de la période étudiée, leur statut et leur rôle dans la société.»

Il ressort de ce livre que les deux groupes d'étudiants, sans concertation et en dépit d'influences différentes, ont «traversé sensiblement les mêmes étapes et ont eu recours à des notions assez semblables pour parler d'eux-mêmes».

Dans ses recherches, Mme Hébert s'intéresse particulièrement à l'histoire de la jeunesse et des femmes et à l'histoire du patrimoine.

Mario Bélanger

CYBERPRESSE : Étudiants français à McGill: le recteur défend l'accord - Le mardi 01 avril 2008

La Presse Canadienne, Montréal
Le recteur de l'Université McGill, Michael Goldbloom, croit que les inscriptions controversées des étudiants français dans son établissement non seulement respectent l'esprit de l'accord franco-québécois, mais renforcent les liens unissant le Québec et la France.

Cet accord signé il y a 30 ans permet aux étudiants français fréquentant une université au Québec de payer les mêmes droits de scolarité que les étudiants québécois. Des critiques ont récemment soulevé la question du respect de l'esprit de l'entente pour ces Français qui étudient dans les universités anglophones plutôt que francophones.

M. Goldbloom estime que la réputation internationale de McGill et la possibilité l'idée d'étudier dans une ville majoritairement francophone comme Montréal peut attirer des étudiants français.

En s'inscrivant à McGill dans le cadre de l'accord France-Québec, un étudiant profitera de son séjour au Québec pour connaître sa culture, son mode de vie et développer des liens privilégiés en devenant, à sa façon, un ambassadeur de Montréal et du Québec, selon le recteur.

Dans sa lettre que publie *Le Devoir*, mardi, Michael Goldbloom rappelle aussi que sur les quelque 6000 citoyens français qui poursuivent leurs études dans les universités québécoises, la très vaste majorité étudie dans des établissements francophones. En fait, environ 15 pour cent de ceux-ci choisissent McGill, Concordia ou Bishop's.

Le recteur rappelle aussi que les étudiants québécois francophones forment 18 pour cent de la clientèle de McGill. Ces étudiants peuvent remettre leurs travaux et rédiger leurs examens en français, ce qui n'est pas étranger à l'intérêt que les Français portent à cette université, selon son recteur.

Michael Goldbloom conclut que prétendre que les universités anglophones anglicisent les étudiants français relève d'une vision manichéenne d'un débat linguistique qui n'a aucune raison d'être. Par contre, il ajoute que la question de la capacité des contribuables québécois de subventionner les études des citoyens de pays développés mérite certainement un débat de société.

LE DEVOIR : Opinion : Libre opinion - En tout respect de l'accord France-Québec, par Michael Goldbloom, Vice-principal aux affaires publiques à l'université McGill - Édition du mardi 01 avril 2008

Le Devoir a publié la semaine dernière un éditorial réagissant à un reportage de Radio-Canada; celui-ci était consacré à un accord signé entre le Québec et la France qui permet aux étudiants français fréquentant une université au Québec de payer les mêmes droits de scolarité que les étudiants québécois. Le reportage soulevait la question du respect de l'esprit de l'entente pour les citoyens

français qui étudient dans les universités anglophones plutôt que francophones.

En ce qui concerne l'université McGill, nous croyons que les inscriptions des étudiants français dans notre établissement non seulement respectent l'esprit de cet accord, mais renforcent les liens étroits qui unissent le Québec et la France.

Dans le reportage de Radio-Canada, Denis Roubinet, un étudiant français de McGill, expliquait qu'il

avait considéré poursuivre ses études universitaires aux États-Unis, mais que son père lui avait fait valoir les avantages de s'inscrire à McGill plutôt que dans une université américaine. Il pourrait ainsi étudier en anglais pour une fraction des coûts exigés par la fréquentation d'une université américaine. Nous pouvons sans doute présumer que la réputation internationale de McGill explique aussi son choix, de même que

l'idée d'étudier dans une ville stimulante et majoritairement francophone comme Montréal.

Si cet étudiant avait choisi une université américaine, aucun lien particulier n'aurait été créé entre le Québec et la France. En s'inscrivant à l'université McGill dans le cadre de l'accord France-Québec, il profitera de son séjour au Québec pour connaître sa culture, son mode de vie et développer des liens privilégiés. Que cet étudiant choisisse de s'établir à Montréal, de retourner en France ou de poursuivre sa carrière ailleurs dans le monde, il deviendra vraisemblablement un ambassadeur de Montréal et du Québec.

Le Québec possède un réseau universitaire diversifié et de grande qualité dont nous avons toutes les raisons d'être fiers. Comme membre de ce réseau, nous nous réjouissons de l'attrait que les universités québécoises exercent auprès des étudiants internationaux en général, et des étudiants français en particulier. Sur les quelque 6000 citoyens français qui poursuivent leurs études dans les universités québécoises, la très vaste majorité étudie dans des établissements francophones. En fait, environ 15 % de ceux-ci choisissent McGill, Concordia ou Bishop's.

En s'inscrivant à McGill, les étudiants français rejoignent une large part d'étudiants québécois francophones qui forment 18 % de notre clientèle. Ces étudiants peuvent remettre leurs travaux et

rédigier leurs examens en français. Cette ouverture n'est certainement pas étrangère à l'intérêt que les étudiants français portent à McGill.

Fortement ancrée dans la réalité montréalaise, l'université McGill constitue une force pour le Québec et un motif de fierté pour l'ensemble des Québécois. L'Assemblée nationale a d'ailleurs souligné la performance de l'université McGill et de l'Université de Montréal qui, toutes deux, se classent parmi les 100 meilleures universités au monde, selon le Times Higher Education Supplement de Londres.

Le nombre significatif d'étudiants francophones qui fréquentent McGill lui confère un caractère unique et des atouts exceptionnels qui ajoutent à son caractère distinctif. Nous avons parcouru un long chemin depuis l'époque pas si lointaine, il y a environ quatre décennies, où McGill était critiquée par certains, la jugeant comme étant un bastion anglophone.

Laisser entendre que la fréquentation de McGill par les étudiants français constitue un effet pervers de l'entente France-Québec équivaut à la marginaliser, comme si elle était une université moins québécoise que les autres. Prétendre comme l'un des commentateurs du reportage le laisse entendre que les universités anglophones anglicisent les étudiants français relève d'une vision manichéenne d'un débat linguistique qui n'a

aucune raison d'être dans le contexte qui nous occupe. Penser que les étudiants français risquent de perdre leur langue et leur culture parce qu'ils fréquentent une université anglophone est une pure fantaisie de l'esprit qui nie l'héritage de ces étudiants et le caractère français de Montréal.

Par contre, la question de la capacité des contribuables québécois de subventionner les études des citoyens de pays développés mérite certainement un débat de société.

Comme le mentionnait la principale de McGill, Heather Munroe-Blum, dans un récent discours au Conseil des relations internationales de Montréal, Hydro-Québec facture aux Québécois des tarifs d'électricité inférieurs au marché. Mais une fois ces besoins satisfaits, elle est libre d'exporter l'électricité aux taux du marché.

Comme Hydro-Québec, nos universités offrent des services aux Québécois à des prix inférieurs au marché. On peut comprendre la volonté d'avantager les étudiants du Québec et les étudiants ne pouvant payer des droits élevés. Dans le cas d'étudiants internationaux en mesure d'assumer les droits exigés, il est plus difficile d'expliquer pourquoi les universités québécoises ne sont pas autorisées à exiger les tarifs du marché aux étudiants internationaux qui en ont les moyens.

THE GAZETTE : Foreign students with French connection get break on tuition, but some – quelle horreur! – are studying en anglais – Tuesdaay, April 01, 2008

PEGGY CURRAN

Afew years back, I took a dance class with a very nice woman named Lisa.

Lisa was younger than the rest of us hoofers, but eager to step out of the academic cocoon of the McGill University campus, where she was in the third year of a science degree.

Though her mother taught at a small college on the eastern seaboard, Lisa had the soft drawl of a girlhood spent in Tennessee.

What brought her to McGill? Well, Lisa was French, of course – on paper, anyway. Once upon a time, her American mother went to France, met a man and fell in love. Lisa's parents had long since divorced; she'd only seen her father a handful of times since she was 2. But he'd left behind something almost as precious as DNA – the dual citizenship that allowed her to attend one of the premier schools on this continent for a fraction of the fee foreign students normally pay.

Thanks to a 30-year-old bilateral agreement between Quebec and France, French citizens who enrol in undergraduate programs in Quebec pay \$1,768.20, the same basic tuition Quebecers pay. Assorted student fees push the basic cost of a school year up to \$3,199.20. Compare that with the \$6,571.80 rate Lisa would pay if she hailed from Halifax, or the \$16,764 she'd pay if she came from – well, Tennessee.

Over the last month or so, language warriors have done their damndest to whip up the angst of an

earlier era over vintage pub signs and anglo shop clerks, only to see the firestorm sputter out in a cloud of goodwill and Guinness.

But now apostles of linguistic purity have a fresh boeuf. The spirit of the Quebec-France pact has been "perverted," cautions Jean Dorion, president of the Société St. Jean Baptiste. Too many students from France are coming to Quebec to study at McGill, Concordia and Bishop's – in English. No fair, no, fair, no fair.

Mario Beaulieu of the Mouvement français de Montréal contends the pact should be rewritten to apply only to French-language universities.

It's true that recruiting French students for English-language institutions wasn't exactly the point. But so what? Regulations governing international and out-of-province students were never entirely even-handed or beyond being twisted and tangled to suit a particular student's needs or budget. Would it have been any less preposterous if my friend from Tennessee had paid the local rate to study at Université de Montréal or Université du Québec à Montréal? Does it make sense to anyone except the most ardent nationalists that a person from Paris, Ont., pays more than twice as much to go to school here than a person from Paris, France?

The Quebec-France agreement is only the most comprehensive of dozens that offer exemptions, bursaries and exchange options to students who want to do at least part of their post-secondary

studies in Quebec. What the hard-core language activists don't like is the notion that some of these students may choose to come here because it is not only cheaper than studying in France, but also offers the opportunity of learning English.

Yesterday, students at Concordia University picketed outside the board of governors meeting to protest a proposal that would boost tuition fees for international students by 10 per cent. For students in competitive programs at the John Molson School of Business, that could add as much as \$1,000 to their annual bill. Armed with a petition with 2,500 names, student leaders Noah Stewart and Angelica Novoa argue those added fees are prohibitive and harmful to students struggling to stay afloat.

Add to that the fact that all that extra money international students pay doesn't even go to the universities they attend. Instead, it is dumped into the general education fund, with Quebec spooning back only that fraction it pays for any student enrolled in a specific program.

Education Minister Michelle Courchesne says the Quebec-France agreement is due for an overhaul.

While she's at it, she should look at the way universities are compensated for foreign and out-of-province students, whatever language they speak and study in and wherever they call home.

LE DEVOIR : Éditorial : L'esprit des lois, par Marie-Andrée Chouinard - Édition du jeudi 27 mars 2008

La marmite linguistique bout si fort au Québec qu'il faut des efforts titanesques pour atteindre en cette matière l'ombre d'une pensée cartésienne. C'est pourtant à une logique cohérente, dénuée d'insécurité malade, qu'il faut s'en remettre pour décrypter l'agitation politico-linguistique.

Ces jours-ci, les nouvelles à caractère linguistique n'en finissent plus de se croiser, créant un enchevêtrement qui alimente la peur des uns et provoque l'indignation des autres. En cette délicate matière, il ne faut ici-bas que dévoiler un tout

petit bout du tableau pour exciter les cavaliers de l'Apocalypse.

Les faits: la commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier diffuse une offre de consultation auprès des parents de son territoire. Au bout d'une ligne 1 800, une employée dépêtre les citoyens confus devant les nombreux articles de la loi 101 et conforte les «élus» vers l'école anglaise publique, s'ils y ont accès.

Cette nouvelle suivait de près cette autre information: puisant dans leur budget, cinq commissions

scolaires anglophones ont décidé de soutenir financièrement le recours judiciaire destiné à faire invalider la loi 104. Quatre autres n'ont pas franchi cette étape délicate.

La requête, destinée à la Cour suprême, vise à confirmer un jugement qui a consacré un odieux subterfuge: moyennant quelques milliers de dollars, faire transiter un enfant vers une école privée anglophone l'espace d'un an pour le pousser ensuite, tout bonnement, vers le réseau public anglais. Tout à fait contraire à l'esprit de protec-



tion du français consacré par la loi 101, le jugement a attisé les ardeurs de la communauté scolaire anglophone, qui craint de manquer d'inscriptions. On le sait, la minorité anglophone du Québec s'articule solidement autour de son réseau d'écoles. Elle a beau s'écrouler pour protéger le financement de la réussite de ses élèves, directement proportionnel au nombre d'inscrits, ces soubresauts ne devraient pas faire trembler la majorité. Si elle doit assurément veiller à ce que des incohérences ne troublent pas l'esprit des lois, la majorité francophone aurait toutefois intérêt à ne pas trembler devant la moindre trépidation anglophone. Convenons qu'il est normal qu'une communauté scolaire s'active pour défendre son destin. Faisant

appel à la plus cartésienne des logiques, recalons toutefois tout dénigrement et tout détournement de l'essence d'une loi. Le même sens commun s'applique pour l'engagement apparent des étudiants français pour les universités québécoises... anglaises. Radio-Canada révélait mardi qu'à la grâce d'une entente de réciprocité, de jeunes Français s'inscrivent à peu de frais dans nos établissements. Cette belle idée a aussi permis à des milliers de Québécois de goûter aux études à la française. Mais voilà! À l'époque où l'entente fut conçue, à la fin des années 70, les trois quarts des étudiants étrangers présents au Québec fréquentaient les universités anglaises. Le privilège financier consenti à la France avait pour but de mettre

précisément l'accent sur les études en français, histoire de viser un meilleur équilibre. Trente ans plus tard, les Français, attirés par l'anglais comme idiome de l'avenir économique, ouvrent les portes de l'Amérique en faisant le détour par le Québec. 3000 \$ par année à McGill plutôt que les 35 000 \$ exigés par Harvard? L'aubaine, pardi! Des ententes plus récentes négociées par Québec avec d'autres pays prévoient qu'un pourcentage maximal d'étudiants (20 %) ait accès au réseau anglais. Pour respecter le sens premier de ces accords, qui consistait précisément à consolider le fait français au Québec, des ajustements seront peut-être indispensables. Nul besoin toutefois de hurler avec les loups: l'insécurité linguistique est bien assez

Décrochage scolaire

LA PRESSE : La moitié des jeunes «raccrocheurs» décrochent une seconde fois - Le jeudi 10 avril 2008

François Berger, La Presse

Lorsqu'on réussit à ramener sur les bancs d'école les décrocheurs du secondaire, la partie n'est pas gagnée pour autant. La moitié des jeunes qui retournent étudier décrochent de nouveau et n'obtiennent pas le diplôme convoité, selon une analyse publiée hier par Statistique Canada.

C'est la première fois au pays que l'on mesure le taux de succès des jeunes adultes (âgés de 18 à 24 ans) qui retournent à l'école après l'avoir quittée une première fois avant la fin de leurs études secondaires.

Le décrochage à l'école secondaire est plus élevé au Québec qu'ailleurs au Canada. Le taux varie selon la source (commissions scolaires, ministère de l'Éducation, recherches ciblées ou autres enquêtes) et selon l'âge atteint par le décrocheur au

moment de l'enquête: entre 15% et 24% chez les garçons québécois, et entre 11% et 14% chez les filles, lorsqu'ils ont atteint la vingtaine.

Le tiers des décrocheurs québécois retournent à l'école, davantage les garçons que les filles. Chez l'ensemble des décrocheurs canadiens, 29% retournent à l'école, plus souvent les filles. Ces «raccrocheurs» choisissent une fois sur quatre de s'inscrire à un programme de niveau postsecondaire plutôt que de tenter de compléter le cours secondaire.

Mais plus de la moitié des «raccrocheurs» (59% des garçons et 52% des filles) abandonnent une nouvelle fois l'école sans obtenir de diplôme, selon l'étude de Statistique Canada basée sur des données de 2002. L'enquête ne présente pas les taux d'échec par province.

L'important taux d'échec à la seconde tentative de scolarisation peut avoir plusieurs causes, selon Michel Bernard, responsable de la Chaire de recherche sur la réussite et la persévérance des élèves, mise sur pied avec l'Université de Sherbrooke.

Dans les programmes de formation des adultes, où se dirigent généralement les «raccrocheurs», il y a un manque de ressources spécialisées, comme des psychologues, des travailleurs sociaux ou des conseillers en orientation, note M. Bernard. De plus, lorsqu'ils retournent aux études, les «raccrocheurs» ne retrouvent pas le climat du niveau secondaire où l'appartenance au groupe revêt une importance capitale pour la motivation, dit-il encore. Dans le réseau scolaire pour adultes, les attitudes sont plus individualistes et le raccrocheur risque d'être plus isolé et de se décourager.

LE SOLEIL : Décrochage: les filles plus nombreuses à retourner aux études - Le jeudi 10 avril 2008

Guy Benjamin, Le Soleil Québec

Les filles sont moins nombreuses que les garçons à abandonner les études au secondaire, elles sont plus nombreuses à raccrocher et également plus nombreuses à faire un succès de leur retour aux études.

La plus récente [étude de Statistique Canada](#) sur le décrochage scolaire nous apprend que les jeunes étaient 11 % à mettre abruptement fin à leurs études en 2005-2006, une baisse de 8 % comparé à la situation qui prévalait 15 ans plus tôt. Les garçons représentent 61 % des décrocheurs, contre 39 % pour les filles.

Entre le 1er janvier 2001 et la fin de 2002, les filles décrocheuses étaient 35 % à raccrocher, proportion qui chute à 26 % chez les garçons. Pas

facile, le retour à l'école, puisque 60 % des hommes décrochent une deuxième fois, contre 50 % chez les femmes.

Autre statistique défavorable aux garçons, ils abandonnent l'école plus tôt que les filles. Les décrocheurs masculins sont 49 % à quitter l'école en quatrième secondaire ou avant, comparé à 43 % chez les filles. Les garçons sont aussi plus lents à raccrocher, quittant l'école pendant six semestres, tandis que les raccrocheuses sont absentes de l'école pendant une moyenne de 5,2 semestres.

L'étude montre que les garçons sont deux fois plus nombreux que les filles à avoir hâte d'envahir le marché du travail. Les filles sont quatre fois plus nombreuses que les garçons à abandonner l'école pour des raisons personnelles. L'une des

raisons personnelles souvent citées par les filles est le besoin de prendre soin d'un enfant, ou de se préparer à une telle éventualité.

Les décrocheurs sont plus susceptibles de provenir d'un ménage monoparental, d'une famille à faible revenu ou d'une famille dont les parents n'ont pas de diplôme postsecondaire. Le fait d'avoir un parent ayant complété des études postsecondaires favorise le retour à l'école, et accroît de 70 % la probabilité d'un tel retour.

Les résultats de l'étude proviennent d'une analyse de l'enquête sur la population active pour le groupe âgé de 20 à 24 ans. Le fait d'étudier ce groupe d'âge au lieu d'un groupe plus jeune permet d'observer les individus après le moment habituel d'obtention d'un diplôme d'études secondaires.

RADIO-CANADA / SOCIÉTÉ : Raccrochage scolaire : Avantage aux femmes - Mise à jour le mercredi 9 avril 2008 à 11 h 28

Les [dernières données de Statistique Canada](#) indiquent que le taux de décrochage à l'école secondaire a diminué au cours des 15 dernières années.

Il est passé de 19 % en 1990-1991 à 11 % en 2005-2006, parmi les individus âgés de 20 à 24 ans.

Les jeunes femmes en âge d'obtenir un diplôme d'études secondaires sont moins susceptibles de

quitter l'école que les hommes. L'étude indique aussi qu'un nombre important de décrocheurs tente de raccrocher.

En 2004-2005, près de 3 décrocheurs du secondaire sur 10, âgés de 20 à 24 ans, sont retournés à l'école. Chez les femmes, la proportion atteint 35 %, chez les hommes 26 %.

Raccrocheurs et décrocheurs

L'espoir de poursuivre des études postsecondaires est déterminant tant chez les décrocheurs que chez les décrocheuses. Ce constat laisse croire, selon l'étude, « que certains individus considèrent le décrochage comme une situation temporaire plutôt que permanente ».

Chez les jeunes hommes, le niveau de scolarité des parents et le fait d'avoir suivi un cours de mathématiques préparatoire aux études postse-

condaires sont les deux facteurs les plus déterminants pour retourner à l'école. Ces facteurs augmentent même de 50 % la probabilité de leur retour aux études. La situation est différente chez beaucoup de femmes. Leur retour à l'école est surtout lié à des facteurs personnels, comme les circonstances dans lesquelles elles ont quitté l'école. « Les

jeunes femmes ayant abandonné l'école pour des motifs personnels (souvent une grossesse) sont 30 % plus susceptibles d'y retourner que les autres décrocheuses ». Ce n'est toutefois pas parce qu'on raccroche une fois qu'on ne peut pas décrocher de nouveau. Ainsi, « parmi ceux qui sont retournés à l'école entre janvier 2001 et décembre 2002 et qui ne

fréquentaient plus l'école en décembre 2002, près de 60 % des hommes et 50 % des femmes avaient décroché de nouveau ». Depuis le milieu des années 90, entre 15 % et 18 % des décrocheurs âgés de 20 à 24 ans sont retournés à l'école chaque année.

Modification du règlement sur le régime des études collégiales

LE DEVOIR : Le cégep sans diplôme du secondaire - Le CSE est d'accord - Édition du vendredi 04 avril 2008

Clairandree Cauchy
L'entrée au collégial sans diplôme d'études secondaires, tel que l'autorise une récente modification au règlement sur les études collégiales, obtient l'aval du Conseil supérieur de l'éducation (CSE).
Dans [un avis publié cette semaine](#), le CSE accueille favorablement les modifications qui permettent d'accepter des élèves à qui il manque six unités pour compléter leur DES, à condition qu'ils complètent les cours manquants lors de leur première session. Les nouvelles règles permettront à « certains étudiants de persévérer dans les études », croit le CSE, qui recommande néanmoins l'ajout de ressources pour mieux encadrer ces étudiants. Le CSE est également favorable à l'admission au collégial d'étudiants adultes (qui ont quitté les

bancs d'école depuis au moins 24 mois), à condition que leur formation et leur expérience soient jugées pertinentes. Des bémols subsistent cependant quant à l'application, si bien que le CSE suggère de reporter d'un an, à l'automne 2009, la mise en vigueur de cette mesure, afin de mettre en place des mécanismes de reconnaissance des acquis.
On suggère cependant d'évaluer l'impact des nouveaux critères d'entrée après cinq ans, étant donné que ces derniers « pourraient avoir des effets sur la réussite des étudiants et la persévérance scolaire et qu'il est important de les percevoir ».
Cet avis est accueilli très négativement par la Centrale des syndicats du Québec (CSQ). « Nous comprenons mal que, d'un côté, on rehausse les

exigences de l'obtention du diplôme d'études secondaires et, de l'autre, on réduit les exigences d'admission au collégial. Cela relève de la pensée magique », fait valoir la CSQ.
Le CSE approuve par ailleurs la volonté du gouvernement d'autoriser les cégeps à décerner des diplômes d'études collégiales « sans mention », pour des étudiants qui auraient réussi un nombre de cours équivalant à un DEC, dans différents programmes. La Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) a décrié ce « DEC en rien, qui n'assure pas l'acquisition des compétences nécessaires à la réussite universitaire ».
Au cabinet de la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, on prend acte de l'avis « assez favorable » du CSE et on indique que la ministre devrait statuer sous peu.

JOURNAL DE MONTRÉAL : Passe-droit pour le cégep? – Jeudi 03 avril 2008

Passe-droit pour le cégep ?
Les étudiants qui n'ont pas réussi leur diplôme d'études secondaires (DES) doivent avoir le droit d'entrer au cégep même s'ils n'ont pas les connaissances requises. C'est du moins l'avis du Conseil supérieur de l'éducation, qui estime qu'on doit permettre à des jeunes d'être admis au collégial même s'il leur manque six unités pour obtenir leur DES, comme le prévoit un projet de loi actuellement à l'étude. Selon l'organisme, cet assouplissement des règles permettrait à un étudiant qui a eu un accident de parcours de rester dans le réseau scolaire et de poursuivre ses études au cégep.
- Jean-Philippe Pineault

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION : AVIS DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LE RÉGIME DES ÉTUDES COLLÉGIALES – Mercredi 02 avril 2008

Québec, le 2 avril 2008. – Le Conseil supérieur de l'éducation rend public aujourd'hui [un avis sur le projet de règlement visant à modifier le Règlement sur le régime des études collégiales \(RREC\)](#). Les modifications apportées au RREC ont principalement trait à l'admission au collégial, à l'organisation scolaire et à la sanction des études. Certaines considérations ont guidé le Conseil dans son analyse, notamment l'importance de faciliter la transition entre le secondaire et le collégial et de favoriser la réussite éducative des jeunes et des adultes touchés par ces mesures.
Les modifications relatives à l'admission
Le projet introduit deux nouvelles modalités d'admission au collégial par rapport à celles qui existent déjà, à savoir l'admission conditionnelle et l'admission sur la base d'une formation jugée suffisante.
Tout en donnant son accord pour ces mesures, le Conseil recommande à la ministre et aux acteurs

scolaires, aux collèges et aux commissions scolaires d'en assurer le suivi pour que l'accessibilité ne se fasse pas au détriment de la réussite.
L'admission conditionnelle
L'admission sur une base conditionnelle permettrait à un étudiant d'être admis au collégial même s'il lui manque, au maximum, six unités pour obtenir son diplôme d'études secondaires (DES). Le projet prévoit que ces étudiants devront obligatoirement obtenir leur DES à la fin de leur première session au collégial s'ils veulent y poursuivre leur deuxième session. Au delà de ce délai, ils ne seront plus admissibles au collégial s'ils n'ont pas obtenu leur DES.
Selon le Conseil, cette modification permettrait à un étudiant qui pourrait avoir subi un accident de parcours de rester dans le réseau scolaire et de poursuivre, avec ses pairs, ses études au collégial. Cela lui éviterait d'arrêter ses études, avec tous les risques que cela comporte aux yeux du

Conseil. Toutefois, le Conseil considère qu'il est important que les jeunes du secondaire sachent que, pour améliorer leur chance de réussite au collégial, il est nettement préférable qu'ils aient réussi tous les cours menant au DES avant d'entreprendre des études collégiales.
L'admission sur la base d'une formation jugée suffisante
Cette modification permettrait à des adultes qui ont interrompu leurs études à temps plein pendant une période cumulative d'au moins 24 mois et qui présentent une scolarité et une expérience jugées suffisantes de s'inscrire dans un programme menant au diplôme d'études collégiales (DEC). Parmi les personnes visées, il y a les adultes qui font un retour aux études et les personnes immigrantes qui font des demandes d'admission dans les collèges. Ces dernières n'ont pas nécessairement un diplôme équivalent à celui du secondaire, mais elles peuvent avoir une formation ou une

expérience pertinente acquise sur le marché du travail qui pourraient être reconnues comme une préparation suffisante pour entreprendre des études collégiales.

Pour le Conseil, cette mesure, qui facilite l'accès aux programmes de DEC, est de nature à faciliter l'insertion professionnelle de personnes, notamment des personnes immigrantes ou des adultes ayant cessé leurs études.

Les modifications relatives à la sanction d'études collégiales

Le Conseil souscrit aux deux modifications proposées, à savoir le diplôme sans mention de programme d'études et le diplôme de spécialisation d'études techniques. Le diplôme sans mention de programme d'études permet de reconnaître à un certain nombre d'étudiants le cheminement accompli au collège même s'ils n'ont pas obtenu l'ensemble des unités requises pour terminer un programme donné. Ces étudiants, principalement ceux qui ont changé de programme, auront cependant l'obligation de réussir tous les cours de la formation générale et l'épreuve ministérielle en langue d'enseignement tout en ayant un nombre suffisant d'unités pour obtenir l'équivalent d'un DEC préuniversitaire.

Quant à l'autre modification, le diplôme de spécialisation d'études techniques, le Conseil considère

pertinent de prévoir qu'en certains domaines, notamment celui de la santé et des technologies de pointe, une formation spécialisée puisse être possible et reconnue par un diplôme particulier. De cette manière, on évite de surcharger indûment certains programmes d'études techniques, qui sont, dans certains cas, déjà très lourds.

Les modifications relatives à l'organisation scolaire

Les modifications ayant trait à l'organisation scolaire amènent des changements à la formation générale complémentaire ainsi qu'aux règles d'élaboration du calendrier scolaire. Le Conseil est favorable à l'ajout d'un domaine relatif aux « problématiques contemporaines » dans la formation générale complémentaire. Il est également d'accord avec l'assouplissement des règles d'organisation du calendrier scolaire.

En conclusion, le Conseil supérieur de l'éducation croit que l'élargissement de l'accessibilité au collégial, tel que proposé dans le projet de règlement, permettra d'aider certains étudiants à persévérer dans les études et donnera l'occasion à certains adultes et à des personnes immigrantes d'entreprendre une formation qui répond à leurs demandes et à leurs besoins. Le suivi de ces mesures lui apparaît également important. Il est favorable aussi à la création d'un nouveau domai-

ne en formation générale complémentaire ainsi qu'à l'assouplissement des règles de l'organisation du calendrier scolaire. Cette flexibilité permettra, selon lui, de mieux tenir compte des besoins variés de la clientèle des collèves et des modalités particulières de certains programmes d'études. Le Conseil est également d'accord avec la création de nouvelles formes de sanction, car il lui semble que cela permettra de mieux reconnaître la formation acquise au collégial. Finalement, le Conseil invite l'ensemble des acteurs, tant du collégial que du secondaire, à se concerter pour favoriser et soutenir le passage entre le secondaire et le collégial de même que la réussite des jeunes et des adultes visés par ces modifications.

- 30 -

Source : Josée Turcotte
Secrétaire générale

Information : Johanne Méthot
Responsable des communications
418 643-8253 (bureau)
418 571-1359 (cellulaire)

N. B. : Vous pouvez consulter le présent avis en accédant au site Internet du Conseil supérieur de l'éducation, à l'adresse suivante : www.cse.gouv.qc.ca.

Professeur-e-s au cégep : étude

LE DEVOIR : La tâche des enseignants au collégial s'est alourdie - Édition du mercredi 02 avril 2008

Clairdrée Cauchy

La charge de travail des enseignants du collégial s'est complexifiée et alourdie ces dernières années, avec la décentralisation des programmes, la diversification des clientèles étudiantes et l'arrivée des nouvelles technologies, conclut [un rapport conjoint \[Résumé\]](#) auquel souscrivent les trois syndicats, le ministère de l'Éducation et la Fédération des cégeps.

Le document apporte des munitions aux syndicats, qui réclament une bonification des salaires et, surtout, l'embauche de nouveaux enseignants. Selon la Fédération autonome du collégial (FAC), la Fédération nationale des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN) et la Fédération des enseignants du collégial (FEC-CSQ), le réseau de l'enseignement collégial a subi une diminution d'environ 600 postes depuis les années 1990, ce qui contribue à l'alourdissement de la charge de travail des enseignants restants. Le porte-parole du Comité patronal de négociation des collèves (CPNC), Laval Dubé, ne reprend cependant pas cette évaluation à son compte.

Quoi qu'il en soit, patrons et syndicats s'entendent pour dire qu'il est plus complexe aujourd'hui d'enseigner au collégial. Ainsi, la décentralisation de la confection des programmes, survenue en 1993, accroît le travail au niveau local, nécessitant davantage de concertation entre les professeurs d'un même département ou de différentes disciplines. «Il y a un décalage entre le calcul de la charge d'un professeur, lié à la prestation des cours, et la réalité qui comporte toutes sortes d'autres activités», indique le président de la FEC-CSQ, Mario Beauchemin.

L'évolution démographique du réseau collégial apporte elle aussi son lot de travail pour les enseignants. Dans les petits cégeps en région, les enseignants doivent préparer davantage de cours, puisqu'ils enseignent à de petites cohortes, tandis que dans les grands cégeps urbains, les professeurs doivent corriger un nombre de plus en plus important de copies dans une session.

On souligne également l'arrivée de clientèles étudiantes moins bien préparées pour le cégep et qui nécessitent un soutien accru. L'usage des

technologies de l'information et des communications, dans l'enseignement ainsi que dans l'encadrement des élèves (par le truchement des courriels) modifie le travail des enseignants, qui doivent se perfectionner pour suivre le rythme de la génération techno.

Les différents syndicats soumettront au cours des prochaines semaines aux conseils d'administration des cégeps une déclaration réclamant la valorisation de la tâche d'enseignant, afin que le document consensuel ne reste pas «lettre morte». Les prochaines négociations devraient s'amorcer en 2009, afin de renouveler la convention collective qui arrive à échéance en 2010. Les syndicats espèrent néanmoins que le document pavera la voie à des pourparlers plus rapides sur certains aspects de la tâche d'enseignement.

Le président du CPNC met cependant un bémol sur cet enthousiasme syndical. «Le rapport décrit la profession enseignante de façon qualitative. Il faudra d'autres évaluations pour établir ce que cela signifie sur le plan quantitatif», indique M. Dubé.

LA PRESSE : Les tâches administratives épuisent les profs de cégep - Le mercredi 02 avr 2008

Violaine Ballivy, La Presse

Depuis 2005, les cégeps ont embauché 137 professeurs qui n'enseigneront pas. Ils devront participer à des activités de recrutement et de promotion des cours offerts, encadrer les élèves les plus faibles ou élaborer des programmes afin de «favoriser le développement et le rayonnement de leur établissement». Le métier d'enseignant au collégial n'est plus ce qu'il était. Il s'est «complexifié». Et maintenant, patrons et syndicats le reconnaissent.

Les trois grandes fédérations syndicales (FNEEQ, FAC et FEC) ont dévoilé hier [un portrait de la profession de la formation enseignante au collégial \[Résumé\]](#) qui dresse, en plus de 70 pages, l'évolution de la tâche de leurs membres.

Ce document n'est que le troisième du genre réalisé depuis la fondation des cégeps il y a 40 ans et revêt une importance cruciale pour les syndiqués. Il a été mené de concert avec la Fédération des cégeps et le ministère de l'Éducation. «On a enfin une définition commune de la tâche d'enseignant. Tout le monde reconnaît l'étendue de notre tâche et le fait qu'elle s'est complexifiée au fil des ans», assure Ronald Cameron, président de la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ).

Des exemples?

Premier constat: les tâches administratives ont pris tellement d'importance que, malgré l'embauche des 137 professeurs supplémentaires depuis 2005, les professeurs se disent aujourd'hui à bout de souffle.

La situation varie de façon importante entre les grandes villes et les régions les plus éloignées. À Matane, par exemple, baisse démographique oblige, certaines classes sont si petites que des professeurs se voient contraints d'enseigner à des groupes formés à la fois d'élèves de 1re et 2e année tandis qu'à Montréal, la concurrence entre les établissements oblige les professeurs à multiplier les activités de recrutement. Partout, la décentralisation de la gestion des programmes a multiplié la création des comités pédagogiques divers. L'intégration des nouvelles technologies, les activités de perfectionnement et de recherche, le besoin d'encadrer davantage les étudiants qui arriveraient moins bien préparés sont autant de facteurs qui compliquent la vie des professeurs. «Peu importe le département, nous sommes

épuisés», assure Jeanne Pinsonneault, du cégep du Vieux-Montréal. Sa charge de travail, dit-elle, n'a pas de commune mesure avec celle qu'elle avait à ses débuts il y a 22 ans.

Les suites

La publication de ce document tombe à point pour les syndiqués alors qu'une nouvelle ronde de négociations aura lieu la semaine prochaine sur les suites à donner à ce rapport. Des suites qui,

de prime abord, n'annoncent pas la même unanimité que le document lui-même. Les fédérations syndicales interprètent la "complexification" de la tâche comme un "alourdissement". Hier, elles ont donc demandé des "actions rapides aux problèmes les plus urgents" qui impliquent nécessairement un réinvestissement massif dans le réseau. "Il faut absolument corriger la profonde inadéquation entre la réalité et ce qui est prévu dans la

définition de la tâche", dit Ronald Cameron. Les fédérations estiment qu'il faudrait ajouter un millier de professeurs aux 12 000 actuels pour ramener la tâche des professeurs à une charge acceptable. Faute de quoi, les cégeps ne parviendront pas à recruter ou retenir les centaines de nouveaux professeurs appelés à combler la vague de départs à la retraite qui montre le bout de son nez.

MÉTRO : Enseignement collégial : Les profs au bout du rouleau – Mercredi 02 avril 2008

Enseignement collégial

Les profs au bout du rouleau

MARIE-EVE SHAFER
shafirm@metronouvelles.com

ÉDUCATION Enseigner dans les cégeps n'est pas une tâche de tout repos.

C'est du moins ce qu'affirment les trois fédérations enseignantes collégiales après avoir produit une étude sur le sujet avec la collaboration du ministère de l'Éducation et de la Fédération des cégeps.

«Il y a de plus en plus de professeurs dans le réseau qui encadrent de 140 à 160 étudiants chaque session, a indiqué le vice-président de la Fédération nationale des enseignants du Québec, Jean Trudel. Ça devient extrêmement lourd de donner un enseignement de qualité et une rétroaction qui vaut la peine.»

Depuis la dernière réforme de l'éducation au collégial, qui date de 1994, les tâches des enseignants se sont alourdies, ont constaté les fédérations enseignantes. Les classes hétérogènes au plan culturel, le développement des nouvelles technologies de l'information, les mises à jour régulières des programmes d'études ainsi que les projets spéciaux et les

«Quand c'est rendu que les infirmières préfèrent aller travailler dans les hôpitaux plutôt qu'enseigner au collégial, ça donne une petite idée de la réalité.»

Jean Trudel

activités de recrutement seraient entre autres à l'origine de cette surcharge de travail.

«Un des problèmes importants, c'est le décalage entre le calcul de la charge du professeur et les nouvelles pratiques, a expliqué le président de la Fédération des enseignants et enseignantes de cégep, Mario Beauchemin. [Le calcul de la charge de travail] est presque strictement lié à la prestation de cours en classe.»

Des enseignants réclamés
Les fédérations enseignantes exigent des solutions devant un tel portrait attristant, selon elles, au sous-financement de l'éducation postse-



A son embauche, un enseignant au collégial, qui détient une maîtrise ou un doctorat, gagne environ 35 000 \$ par année, alors que le salaire de son vis-à-vis ontarien est de 30% plus élevé.

condaire et à la baisse considérable de l'effectif professoral. En 2005, près de 200 enseignants avaient été recrutés pour travailler loin des classes, entre autres, pour des projets spéciaux de promotion.

Les fédérations proposent donc, avant tout, l'embauche d'enseignants affectés à des tâches d'enseignement.

«C'est la mesure qui permettrait de résoudre le plus de problèmes en même temps, a dit le président de la Fédération autonome du collégial, Jean-Claude Drapeau. Cependant, on est bien conscient que c'est la mesure la plus coûteuse.»

Qu'en pensez-vous?
shafirm@metronouvelles.com

CNW : Rapport "Enseigner au collégial... Portrait de la profession" - Une nouvelle reconnaissance commune de la profession enseignante au collégial – Mardi 1^{er} avril 2008, à 10h57

MONTREAL, le 1er avril /CNW Telbec/ - Le Comité patronal de négociation des collèges (CPNC) a adopté, à sa réunion du 27 mars 2008, le rapport "Enseigner au collégial... Portrait de la profession". (Résumé) Le rapport a été élaboré par un comité paritaire créé au terme de la dernière ronde de négociations. Le comité était formé de représentants patronaux regroupés au sein du CPNC - ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et Fédération des cégeps - et de représentants syndicaux - Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ), Fédération des enseignantes et enseignants de cégep (FEC) et Fédération autonome du collégial (FAC).

Le président du CPNC, M. Laval Dubé, a précisé ce qui suit : "Le rapport, que nous avons réalisé conjointement avec les organisations syndicales, décrit de façon qualitative la profession enseignante, ses caractéristiques, ses exigences, sa complexité et précise les divers aspects de la fonction des enseignants de collèges. La mise en commun des ressources patronales et syndicales et la production d'un rapport conjoint décrivant la

profession enseignante au collégial constituent une première".

Le rapport a fait l'objet d'une large consultation l'automne dernier auprès des directions de collèges et des syndicats d'enseignants. De ce fait, il constitue une reconnaissance importante et commune de la profession. Le rapport reconnaît, notamment, que le travail des enseignants de collèges ne se limite pas à la seule charge d'enseignement, qu'il est collectif et basé sur le travail d'équipe et la concertation, tel que cela prévaut en enseignement supérieur. Le contexte dans lequel les enseignants exercent leur pratique a aussi évolué. Le travail réalisé par les auteurs du rapport tient compte de cette évolution.

Rappelons qu'au cours des discussions tenues à l'occasion de la dernière ronde de négociations, le CPNC a estimé que le moment était venu de dresser un portrait qualitatif de la profession enseignante au collégial. Le rapport "Enseigner au collégial... Portrait de la profession" découle de ce souhait, donne un écho favorable aux objectifs fixés et s'inscrit dans les travaux entourant le mandat confié aux parties dans les conventions collectives de la FNEEQ-CSN et de la FEC-CSQ,

soit : analyser la pratique actuelle de la profession enseignante de l'ordre collégial et étudier les impacts des technologies de l'information et des communications sur la tâche d'enseignement. Le rapport va permettre d'alimenter la réflexion sur divers sujets des conventions collectives susceptibles d'être abordés par les parties lors de prochaines étapes de discussion.

Composé de représentants de la Fédération des cégeps et du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le CPNC organise, dirige et coordonne les négociations de la partie patronale avec les associations représentant le personnel enseignant, le personnel professionnel et le personnel de soutien du réseau des collèges publics francophones et anglophones. Ces négociations portent exclusivement sur les matières d'intérêt sectoriel des conventions collectives, notamment l'organisation et la prestation du travail, le mouvement de personnel et la sécurité d'emploi.

Renseignements:

Jean-Pierre St-Gelais, Directeur des communications, Comité patronal de négociation des collèges (CPNC), (418) 802-7087

CNW : La FAC, la FEC-CSQ et la FNEEQ-CSN rendent public un document réalisé conjointement avec le MELS et la Fédération des cégeps - "Enseigner au collégial, portrait de la profession" – Mardi 1^{er} avril 2008, à 10h00

MONTREAL, le 1er avril /CNW Telbec/ - Les trois fédérations enseignantes dans les cégeps, la FAC, la FEC-CSQ et la FNEEQ-CSN, rendent public aujourd'hui le résultat d'un travail important entrepris, à la suite des dernières négociations, avec les représentants patronaux du ministère de

l'Éducation et de la Fédération des cégeps, concernant la profession enseignante au collégial. Malgré la conclusion abrupte de la dernière négociation et malgré l'immense différend qu'elle laissait entier quant à l'évolution de la tâche enseignante, les représentants syndicaux et

patronaux ont poursuivi un travail en comité paritaire depuis plus d'un an, tentant de décrire de manière exhaustive ce qu'est devenu aujourd'hui l'enseignement collégial. Les travaux, menés conjointement par les trois fédérations syndicales et le Comité patronal



de négociation des collègues (CPNC), incluaient une phase de validation importante menée à la fin de l'automne dernier auprès des collègues, des enseignantes et des enseignants. La première mouture du rapport a soulevé un vif intérêt dans les cégeps. Les travaux ont été conclus à la satisfaction des parties par [la production d'un texte dépeignant la profession enseignante actuelle](#), texte qui est maintenant disponible [[y compris un résumé](#)] dans tous les collèges et dans tous les syndicats.

La dernière entreprise d'une description exhaustive de la réalité enseignante dans les cégeps datait de 1988, soit bien avant la réforme du collégial. La lecture du document publié aujourd'hui atteste d'ailleurs de manière frappante que la tâche des enseignantes et des enseignants de cégep s'est considérablement complexifiée depuis et qu'elle s'est alourdie en conséquence.

L'enjeu soulevé par ce chantier est de taille et il suscite beaucoup d'attentes chez les enseignantes et les enseignants du collégial. A l'heure d'un important renouvellement du personnel enseignant, on signale dans de nombreuses disciplines des problèmes importants de recrutement ou de rétention, la tâche étant lourde et mal rémunérée. La différence salariale avec les professeurs du collégial, en Ontario, est de l'ordre de 30 %.

Le 7 février dernier, lors d'une rencontre exceptionnelle, les 59 syndicats des trois fédérations syndicales d'enseignantes et d'enseignants du collégial, avaient déjà apprécié l'avancement des travaux et ont unanimement conclu que ce travail ne pouvait demeurer lettre morte. Ils ont adopté à cette occasion un plaidoyer et une recommandation réclamant une valorisation concrète de la profession enseignante au collégial; au cours des prochaines semaines, chaque syndicat s'est donné

pour tâche de sensibiliser le conseil d'administration de son collège et d'obtenir son appui sur cette question.

D'une seule voix, les trois présidents de fédérations ont souligné l'urgence d'agir. Les défis qui attendent le Québec en enseignement supérieur, notamment en regard de la réussite, sont énormes et la situation actuelle handicape sérieusement les efforts du réseau collégial.

Renseignements:

Guy Desmarais, vice-président aux communications, Fédération autonome du collégial (FAC), (514) 943-9561;

Claude Girard, communications, Fédération des enseignantes et enseignants de cégep (FEC-CSQ), (514) 237-4432;

France Désaulniers, communications, Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN), (514) 219-2947

JOURNAL DE MONTRÉAL : Cégep : Des profs épuisés : Leurs tâches sont trop lourdes, disent trois syndicats – Mardi 1^{er} avril 2008



MÉTRO : Aujourd'hui : Enseignement – Mardi 1^{er} avril 2008

ENSEIGNEMENT. Les trois fédérations enseignantes dans les cégeps rendent public un document sur la profession au collégial. PC

CNW - Cégeps - La FAC, la FEC-CSQ et la FNEEQ-CSN rendent public un document réalisé conjointement avec le MELS et la Fédération des cégeps - "Enseigner au collégial, portrait de la profession" - Mardi 1^{er} avril 2008, à 07h00

MONTREAL, le 31 mars /CNW Telbec/ - Les trois fédérations enseignantes dans les cégeps, la FAC, la FEC-CSQ et la FNEEQ-CSN, rendent public aujourd'hui le résultat de travaux menés conjointement, à la suite des dernières négociations, avec les représentants patronaux du ministère de l'Éducation et de la Fédération des cégeps, pour dresser un portrait actualisé de la profession enseignante au collégial.

Pour les fédérations syndicales, [le résultat de ces travaux](#) met en lumière la lourdeur et la complexité de la tâche enseignante. A l'heure où l'on doit

procéder à un renouvellement massif du personnel enseignant et où l'on signale des problèmes de recrutement ou de rétention, elles considèrent que cette lourdeur handicape sérieusement la mission des cégeps. D'une seule voix, les trois présidents de fédérations soulignent l'urgence d'agir.

Une conférence de presse aura lieu :

Mardi 1^{er} avril 2008, 10 heures

Hôtel Gouverneur Place Dupuis, 1415, St-Hubert à Montréal, Salle Gouverneurs 1

Seront présents :

Ronald Cameron, président de la FNEEQ-CSN

Mario Beauchemin, président de la FEC-CSQ

Jean-Claude Drapeau, président de la FAC

Renseignements:

France Désaulniers, communications, FNEEQ-CSN, (514)219-2947;

Guy Desmarais, vice-président aux communications, FAC, (514)943-9561;

Claude Girard, communications, FEC-CSQ, (514) 237-4432

Concordia: Grève



MANIF DE PROFS À CONCORDIA

Les professeurs à temps partiel de l'Université Concordia, qui sont sans contrat de travail depuis six ans, ont entamé hier des moyens de pression qui se poursuivront toute la semaine. Les 900 professeurs, qui donnent 40 % des cours de l'établissement, souhaitent obtenir des meilleures conditions de travail, leur rémunération n'ayant pas augmenté depuis 2003. L'Association étudiante de Concordia appuie la grève et avise ses membres qu'ils doivent remettre leurs travaux comme prévu. « On soutient les professeurs, mais on ne veut pas que les étudiants perdent leur session », indique Noah Stewart, porte-parole de la Concordia Student Union.

PHOTO LE JOURNAL - YVAN TREMBLAY

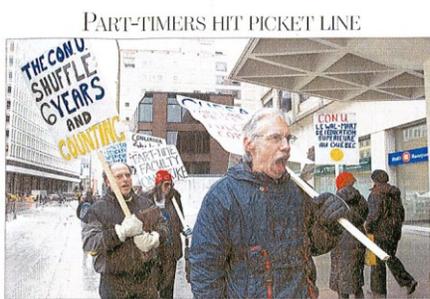
24 HEURES : Flash-Actualités : 900 chargés de cours en grève – Mardi 1^{er} avril 2008



900 CHARGÉS DE COURS EN GRÈVE

Les 900 chargés de cours de l'Université Concordia ont annoncé hier une grève sauvage. Cette première journée de grève s'est traduite par l'annulation d'une trentaine de cours dans une douzaine des 44 départements. Sans contrat de travail depuis six ans, les chargés de cours réclament des hausses de salaire qui sont gelées depuis 2002. Les syndicats assurent que d'autres cours seront perturbés cette semaine. Les chargés de cours de Concordia gagnent 5 500 \$ par cours par trimestre pendant que leurs homologues de l'UQAM touchent 8 000 \$ dès janvier prochain. (JCG)

THE GAZETTE : Photo : Part-timers hit picket line – Tuesday, April 01, 2008



ROTATING STRIKES AT CONCORDIA Members of Concordia University's Part-time Faculty Association picket outside the downtown campus yesterday. CUFA announced it was beginning strike action after six years of fruitless negotiations. Its 900 members teach 10 per cent of Concordia courses. Rotating strikes are to continue throughout the week.

UQTR : Grève

RADIO-CANADA / MAURICIE-CENTRE-DU-QUÉBEC : Université du Québec à Trois-Rivières : Retour en classe - Mise à jour le lundi 7 avril 2008 à 14 h 15

Les étudiants de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) retournent en classe, lundi, après plusieurs semaines de conflit entre la direction de l'université et le syndicat des professeurs. Les professeurs ont ratifié, vendredi, l'entente de principe conclue entre les deux parties dans la nuit de jeudi à vendredi. L'Université prévoit que la majorité des cours pourront être complétés, même si les étudiants ont manqué un nombre important d'heures de cours.

Selon le protocole qui a été ratifié par la direction de l'UQTR, dans le cas où moins du tiers des heures de classe a été donné, les étudiants pourront obtenir un abandon de cours sans mention d'échec et être remboursés. Si les deux tiers des heures ont été suivis par les étudiants, ils pourront soit obtenir une mention succès ou faire des travaux de rattrapage pour avoir une note finale. Dans les autres cas, les heures de récupération seront obligatoires, comme l'explique le vice-

recteur aux études de premier cycle et au soutien académique de l'UQTR, André Paradis. « L'objectif est de faire en sorte que les étudiants aient les connaissances et les compétences que le cours devait leur procurer », précise-t-il. Les professeurs devront convenir avec les étudiants d'un nouveau plan de cours. La session se terminera tout de même le 25 avril, mais les étudiants pourront terminer certains travaux à distance afin d'obtenir leur note finale.

LE DEVOIR : En bref - La grève est terminée à l'UQTR - Édition du samedi 05 et du dimanche 06 avril 2008

Devoir Le bras de fer entre les professeurs et la direction de l'Université du Québec à Trois-Rivières a pris fin hier. Une entente de principe entérinée hier a mis fin à la grève des professeurs, qui perdurait depuis la fin de janvier et de façon plus intensive depuis

une semaine. La nouvelle convention collective prévoit des hausses de salaire de l'ordre de 23 % sur cinq ans, soit un rattrapage salarial de 13 % en plus des augmentations statutaires de 2 % par année accordées aux employés du secteur public. L'UQTR embauchera par ailleurs 40 nouveaux professeurs (alors qu'elle en compte aujourd'hui

341). Le syndicat a cependant dû consentir que 13 de ces nouveaux postes seraient réservés à des professeurs «cliniciens», qui devront enseigner six cours plutôt que quatre et ne seront pas tenus d'avoir complété un doctorat.

RADIO-CANADA / MAURICIE-CENTRE-DU-QUÉBEC : Grève à l'UQTR : Un règlement à portée de la main - Mise à jour le vendredi 4 avril 2008 à 18 h 19

Plus d'info
Audio et Vidéo

[Maude Montembeault donne plus de détails.](#)

Une entente de principe est intervenue dans la nuit de jeudi à vendredi entre la direction de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) et le syndicat de ses 341 professeurs. L'entente, qui met fin à la grève, doit être entérinée par les professeurs qui sont réunis en assemblée générale vendredi.

Le syndicat des professeurs recommande à ses membres d'accepter l'offre, qui a été conclue à l'issue du blitz de négociations entamé mardi soir. L'entente comprend notamment l'ajout de 40 professeurs ainsi que des hausses salariales de

11 % en 5 ans. Les professeurs pourront également consacrer près de 6000 heures de plus à la recherche.

Même si le syndicat n'a pas obtenu tout ce qu'il voulait, il reconnaît qu'il s'agit d'une avancée. « On a les 40 nouveaux professeurs à l'université. C'était notre première demande, ça c'est positif. À travers eux, il y a 13 professeurs cliniciens que l'on aura, mais ça c'est sur les cinq ans », précise le président du syndicat, Michel Volle.

Le recteur de l'UQTR, Ghislain Bourque, s'est pour sa part réjoui de cette entente. « C'est une bonne nouvelle parce que ça signifie que les cours vont reprendre et que, à toute fin pratique, le trimestre pourrait être validé selon la mécanique qui avait

été adoptée par le conseil d'administration. Maintenant, avec cette levée de grève, on va tout de suite se mettre à l'oeuvre pour qu'il y ait des cours de rattrapage et que les cours au bout de la ligne puissent être tous validés. »

Dès la semaine prochaine, les professeurs soumettront à leur département les modalités de rattrapage pour les cours qui ont été ratés.

Le résultat du vote devrait être connu en début de soirée, vendredi. Si les professeurs acceptent l'offre patronale, les étudiants seront de retour sur les bancs d'école dès samedi.

LE NOUVELLISTE : Conflit à l'UQTR: 82,2 % en faveur de l'entente de principe - Le vendredi 04 avr il 2008

Brigitte Trahan, Le Nouvelliste
Trois-Rivières

Une entente de principe est intervenue à 3 h, dans la nuit de jeudi à vendredi, entre le Syndicat des professeur(e)s de l'Université du Québec à Trois-Rivières et la direction.

Au terme d'une assemblée générale extraordinaire, hier, les professeurs ont voté à 82,2 % en faveur de cette entente et du protocole de retour au travail. La grève générale est donc terminée.

L'entente porte sur une convention collective de cinq ans rétroactive au 1^{er} octobre 2007. Elle consent l'ajout de 40 postes de professeurs d'ici 2011, dont 13 postes de professeurs cliniciens, un nouveau concept selon lequel la tâche du professeur régulier est liée à une formation dispensée dans une clinique universitaire, comme la podiatrie ou la chiropratique.

Côté salaire, les augmentations consenties proviendront de deux sources. La politique salariale du gouvernement du Québec permettra aux professeurs de recevoir 2 % en 2008-09 et 2 % en 2009-10.

Pour 2011 et 2012, ces pourcentages dépendront de la politique à ce moment-là. De son côté, l'université s'engage à verser aussi 2 % par année jusqu'en 2010 inclusivement, puis 2,5 % en 2011 et 2012.

L'UQTR ajoute un minimum de 129 déagements pour le support à la recherche. Cet élément représente toutefois une déception pour les professeurs.

«On n'a pas la satisfaction des professeurs sur les déagements pour la recherche, le rôle de la recherche dans l'université. On trouve que c'est un parent pauvre avec cette convention-là», explique le président du syndicat, Michel Volle.

L'UQTR ajoute en effet cinq déagements au 35 déjà consentis pour les professeurs n'oeuvrant pas dans un centre ou un institut de recherche. Elle ajoute aussi 9 déagements au 15 déjà consentis pour les professeurs qui oeuvrent au Centre d'études québécoises, au Centre de recherche en pâtes et papiers, à l'Institut de recherche sur l'hydrogène et à l'Institut de recherche sur les PME à raison de six déagements chacun.

Le président du syndicat, Michel Volle, ne parlait donc pas de victoire, hier, ni le recteur Bourque d'ailleurs.

«Je pense qu'on a eu les points qu'on voulait sur les enjeux majeurs: plus de postes, le salaire (avec) un certain compromis, mais tout ce qu'ils nous ont rajouté comme demandes au niveau de choses qu'on n'avait pratiquement pas négociées dans le cadre de ce renouvellement-là, il a fallu travailler très fort pour que ce soit raisonnable et enlever les irritants», raconte Michel Volle.

Le recteur mentionne de son côté que 9 des 15 irritants ont été discutés au cours des dernières journées de négociations.

Un de ces irritants majeurs, c'était la possibilité d'ajouter un certain nombre d'heures à la tâche des professeurs dans certaines circonstances. Selon Michel Volle, ce point-là représentait une première dans le réseau des Universités du Québec.

«Ils ont fini par retirer la modification», dit-il. La convention collective des professeur(e)s de l'UQTR était échue depuis le 30 septembre 2007.

RADIO-CANADA / MAURICIE-CENTRE-DU-QUÉBEC : Grève à l'UQTR : Le début de la fin? - Mise à jour le jeudi 3 avril 2008 à 13 h 50

Un règlement semble imminent entre la direction de l'Université du Québec à Trois-Rivières et le syndicat de ses 341 professeurs. Les deux parties ont négocié jusqu'à tard, mercredi soir, et ont convenu de se rencontrer à nouveau jeudi pour clarifier certains points qui sont à l'origine du conflit.

Les négociateurs patronaux et syndicaux ont fait savoir qu'ils n'émettraient pas de commentaires avant 17 h, jeudi.

Les professeurs seront réunis en assemblée générale, vendredi.

Par ailleurs, la direction de l'UQTR a annoncé mercredi soir les mesures qui seront mises en place pour valider les cours perturbés par le conflit de travail.

Si le litige se règle d'ici la fin de la session, le 25 avril, les cours pour lesquels les deux tiers des heures ont été dispensées seront validés. Si aucune entente n'intervient avant le 25 avril, les cours dont la moitié des heures ont été suivies seront validés.

Dans les deux cas, du rattrapage est prévu pour les étudiants dont les cours ne répondent pas aux normes qui viennent d'être fixées.

Selon le président de l'association des étudiants, Jonathan Fortier, cette décision est satisfaisante. « La résolution qui a été adoptée aujourd'hui va permettre de rassurer les étudiants sur la validité de leurs cours et de la session. Les étudiants finalement vont avoir pu rattraper les matières nécessaires. C'est très intéressant et ça devrait finalement couvrir à peu près 99 % de cas. »

LE NOUVELLISTE : UQTR: «un symptôme clair du sous-financement des universités» - Le jeudi 03 avril 2008

Paule Vermot-Desroches, Le Nouvelliste
Trois-Rivières

Grève générale illimitée, mobilisation étudiante, session menacée... voilà quelques mots qui rappellent étrangement un scénario qui s'est déroulé en novembre 2000 à l'intérieur des murs de l'UQTR.

Alors que la grève générale illimitée des professeurs de l'université se poursuit ces jours-ci, les manchettes concernant l'UQTR rappellent des souvenirs à ceux qui ont vécu la grève des chargés de cours, il y a huit ans. Des souvenirs étrangement semblables au scénario actuel.

Au début du mois de novembre 2000, les chargés de cours de l'Université du Québec à Trois-Rivières, alors en négociation depuis plus d'un an, déclenchaient une grève générale illimitée. Karl-Xavier Thomas, vice-président exécutif de l'AGEUQTR à l'époque, se souvient qu'à six se-

maines de la fin des cours, on a rapidement craint que la session soit menacée.

Ce qui fut finalement le cas, puisque le conflit de travail s'était réglé au mois de janvier 2001. Les étudiants de l'époque suivant des cours avec des chargés de cours à la session d'automne avaient, pour plusieurs, obtenu la mention «Succès».

En 2008

Aujourd'hui, l'ancien vice-président exécutif suit de près ce qui se passe dans son ancienne université. Et comme il y a huit ans, M. Thomas indique que le conflit actuel est le symptôme clair d'un malaise plus grand encore.

«Comme pour les chargés de cours, c'est une manifestation claire du sous-financement des universités», lance-t-il.

Dans un tel conflit, les étudiants se retrouvent rapidement comme un chien dans un jeu de quilles, signale M. Thomas.

«C'est un combat de rapport de force entre deux entités. Oui, ça touche les étudiants par la bande, et on se retrouve au cœur des moyens de pression, mais c'est plus gros que ça. Pour les deux parties, les enjeux sont bien plus grands que seulement l'urgence de sauver la session», admet M. Thomas.

Ce dernier se souvient que les étudiants avaient, tout comme aujourd'hui, occupé les bureaux administratifs du pavillon Pierre-Boucher lors de la grève de 2000. Karl-Xavier Thomas et la présidente de l'AGEUQTR à l'époque, Pascale Nadeau, avaient aussi rencontré le ministre de l'Éducation, François Legault, et avaient même poussé le débat jusqu'à demander une loi spéciale. Cependant, le ministre n'avait pas souhaité intervenir dans le conflit.

Mais c'est surtout la difficulté à mobiliser la communauté étudiante qui avait affecté les troupes. Évidemment, les étudiants ayant des cours avec

des professeurs continuaient de recevoir l'enseignement, le conflit ne touchait donc pas tout le monde.

«Il y avait eu des rumeurs de grève des étudiants afin que l'on mette de la pression sur les chargés de cours. Ça avait divisé la communauté étudiante», se rappelle-t-il.

Aujourd'hui, huit ans après ces événements, Karl-Xavier Thomas ne croit pas avoir de leçon à donner à qui que ce soit, mais y va de quelques conseils retenus de son expérience.

«C'est difficile, dans un cas comme celui-là, pour l'AGEUQTR, de rester les bras croisés à ne rien faire. Il faut faire quelque chose, et l'exécutif actuel est actif. C'est bien. Mais il faut toujours faire attention à tout ce qui sort publiquement. Tout ce qui se dit et ce qui se fait publiquement peut rapidement être utilisé par l'une ou l'autre des parties, et ça peut laisser des traces», lance-t-il. •

LE NOUVELLISTE : UQTR: les prochains jours déterminants - Le jeudi 03 avril 2008



André Paradis, vice-recteur aux études de premier cycle, le recteur Ghislain Bourque ainsi que René Garneau, vice-recteur aux finances, ont présenté les mesures de validation des cours qui ont été touchés par la grève des professeurs.

Photo: Ève Guillemette

Paule Vermot-Desroches, Le Nouvelliste
Trois-Rivières

Les étudiants de l'Université du Québec à Trois-Rivières voient désormais plus clair en ce qui concerne la réussite de leurs cours qui ont été affectés par la grève des professeurs. Le conseil d'administration de l'UQTR a statué, hier en fin d'après-midi, sur la validité ou non des cours qui ont été touchés par la grève, pour la session d'hiver 2008.

Étant donné la poursuite active des négociations entre les deux parties et la possibilité d'en arriver à une entente, la direction a préféré imaginer deux scénarios: la validité de certains cours dans l'optique d'un règlement, ou alors en tenant compte que la grève se poursuivrait jusqu'à la fin de la session.

Règlement rapide

Sachant que le trimestre se termine le 25 avril, l'UQTR s'est engagée sur deux possibilités. D'abord, advenant qu'une entente de principe soit signée et que le retour au travail s'effectue avant la fin de la session, le conseil d'administration validera les cours dont les 2/3 des activités d'enseignement ont été suivies. Les cours dont les évaluations ont pu être faites au complet auront des notes, les autres auront une mention «Succès».

Ainsi, un cours comptant 15 séances d'enseignement devra compter 10 séances enseignées pour être validé. Dans le cas contraire, des mesures de récupération devront s'appliquer.

Il sera de la responsabilité des professeurs de planifier ces mesures de récupération, qui pourraient se solder par des lectures dirigées ou des travaux de développement. Le conseil d'administration, conscient que plusieurs étudiants quitteront la région une fois la session terminée, encouragera les mesures de récupération à distance, pouvant être effectuées à la maison et communiquées par Internet.

Poursuite de la grève

Dans le cas contraire, si aucun retour au travail ne se fait d'ici le 25 avril et que la grève se poursuit, une mesure différente s'appliquera.

Les étudiants qui auront suivi 50 % ou plus des activités d'enseignement reliées aux cours touchés par la grève verront leur session validée, avec la mention «Succès».

Pour ceux qui n'auraient pas suivi 50 % des activités d'enseignement - on pense notamment aux périodes problématiques de la journée du mercredi et de l'après-midi du jeudi - une reprise des cours sera nécessaire.

Dans ce cas, le conseil d'administration s'est engagé à donner aux étudiants une mention d'«abandon sans échec», ainsi qu'un crédit pour reprendre le cours. L'étudiant n'aura pas à défrayer le coût payé pour ce cours donné à la session d'hiver 2008.

Le président de l'AGEUQTR, Jonathan Fortier, s'est dit tout de même satisfait de la présentation de ces deux scénarios.

«Ça va au moins rassurer les étudiants sur les prochains jours et sur le déroulement de leur session. Les modalités de récupération sont aussi raisonnables, puisqu'elles tiennent compte que plusieurs étudiants devront quitter la région dès la fin de la session, soit pour le travail ou la poursuite de leurs études», souligne-t-il.

RADIO-CANADA / MAURICIE-CENTRE-DU-QUÉBEC : Grève à l'UQTR : L'espoir renaît - Mise à jour le mercredi 2 avril 2008 à 11 h 26

La possibilité de sauver la session semble de nouveau envisageable à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR). La direction de l'établissement et le syndicat des professeurs, qui ont tenu une séance de négociations mardi soir, ont convenu de se rencontrer de nouveau mercredi. Les deux parties évaluent de quelle façon la dernière offre patronale peut être réaménagée pour qu'une entente soit conclue.

Selon le recteur de l'UQTR, Ghislain Bourque, la rencontre de négociations tenue mardi soir a été très profitable. «Nous avons eu une série d'échanges qui était très intéressante sur le fond

des problèmes. Nous avons sur la table une offre globale et finale qui peut être réaménagée, c'est ce que l'on avait signalé, et les échanges que nous avons eus nous incitent à repenser certaines des clauses que l'on a déjà déposées.»

Le président du syndicat des professeurs, Michel Volle, affirme pour sa part que son organisation a expliqué les irritants qu'elle voyait dans l'offre finale. «On a fait une liste de réaménagements dans leur offre [...] Sur chacun, on a spécifié ce qui était pour nous inacceptable», précise-t-il.

De l'avis du porte-parole des étudiants, Jonathan Fortier, il est toujours possible de sauver la ses-

sion. «Je suis heureux de voir qu'il semble y avoir un avancement dans la compréhension du conflit. Dans les dernières semaines, on semblait comprendre que les deux parties ne parlaient pas le même langage, mais je crois il y a pu y avoir un rapprochement de ce côté.»

Rappelons que les professeurs sont en grève générale depuis vendredi dernier. L'augmentation du nombre de professeurs et du temps de recherche ainsi que les salaires sont notamment au cœur des négociations.

RADIO-CANADA / MAURICIE-CENTRE-DU-QUÉBEC : Université du Québec à Trois-Rivières : La ministre Courchesne intervient - Mise à jour le mardi 1 avril 2008 à 19 h 16

La lumière pourrait enfin poindre au bout du tunnel dans le conflit qui oppose la direction de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) au syndicat des professeurs depuis plusieurs semaines. La ministre de l'Éducation, qui ne s'était pas

mêlée du conflit jusqu'à maintenant, demande aux deux parties de conclure une entente cette semaine.

Selon Michelle Courchesne, la direction et le syndicat doivent prendre conscience que la ses-

sion est en jeu et qu'il serait très regrettable qu'elle soit annulée.

Une nouvelle rencontre de négociations est d'ailleurs prévue mardi soir entre la direction de l'UQTR et le syndicat des professeurs. Cette séan-



ce fait suite à une réunion tenue mardi matin entre le recteur de l'UQTR, le syndicat des professeurs et des représentants étudiants.

De son côté, l'association des étudiants a bon espoir que l'intervention de la ministre Courchesne permettra de régler le conflit.

LE NOUVELLISTE : 1^{ère} page : Négociations à l'UQTR : Espoir de règlement – Mercredi 02 avril 2008

WWW.CYBERPRESSE.CA

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

Le Canadien champion de la section Nord-Est
> Blanchissage pour Carey Price 39

FORMULE ATLANTIQUE AU GP3R: C'EST CONFIRMÉ! 38

GUY LAFLEUR PASSE À L'ATTAQUE
Poursuite de 3,5 M\$

NÉGOCIATIONS À L'UQTR
ESPOIR DE RÈGLEMENT

Un espoir de règlement dans le conflit opposant la direction et les professeurs de l'UQTR semble maintenant possible. Les deux parties ont repris les négociations hier soir, à l'invitation de l'APQ/UQTR. Dans une rencontre qui s'est terminée vers 23 h 45, les deux parties ont convenu de revoir certains points de l'offre globale de la direction déposée la semaine dernière. En tout, seize points de l'offre déposée par la direction ont été identifiés comme devant être rediscutés aujourd'hui. La direction devrait se réunir ce matin pour statuer sur ces seize points. Les deux parties pourraient se revoir en séance de négociation dès ce soir.
> A lire en page 2

Dynamitage raté... un an plus tard
Des victimes veulent mettre en place une pétition pour faire fermer la carrière Maslampo à Grand-Mère
3

METEO
ensoleillé avec quelques nuages
température: 0° à 3°
Page 28

BRUNELLE SPORT
Tous nos vélos 2007 sont en solde
819-378-1933

LE NOUVELLISTE : Le recteur et le président du syndicat de retour à la table de négociations - Le mercredi 02 avril 2008

Brigitte Trahan, Le Nouvelliste
Trois-Rivières

Les étudiants de l'UQTR ont réussi, hier, ce qu'ils espéraient depuis longtemps. Ils ont convaincu le recteur Ghislain Bourque et le président du Syndicat des professeur(e)s, Michel Volle, de se réunir dans une même salle, à l'hôtel Delta, hier matin, dans le but de dénouer l'impasse dans laquelle se trouvaient les négociations entre les deux parties.

À la suite de cette rencontre, les deux parties ont convenu de retourner à la table des négociations, hier soir. Pour la première fois depuis le début du conflit, le recteur Bourque et le président du syndicat étaient présents autour de la table.

Le syndicat, rappelons-le, avait rejeté l'offre finale de l'UQTR vendredi dernier. Depuis, les négociations étaient dans l'impasse.

À la suite de cette prouesse de conciliation de la part des étudiants, le recteur et le président du

syndicat ont donc discuté pendant environ deux heures, hier matin. Selon le vice-président aux Affaires externes de l'Association générale des étudiants, Alexandre Gauthier, qui était alors sur place en compagnie de son président, Jonathan Fortier, des ouvertures se sont alors créées, ce qui a permis la rencontre de négociation, hier soir. Michel Volle a toutefois vite constaté que la direction de l'UQTR n'entendait toujours pas bouger sur la question salariale. C'est d'ailleurs pour cela, croit-il, que la direction refusait de lever le caractère final de sa dernière offre.

La direction de l'UQTR a dit et redit, depuis vendredi, que même si son offre était finale, il restait en effet de la place pour certains réaménagements à l'intérieur de cette dernière.

Michel Volle a donc accepté la rencontre au cas où il serait possible de "faire des réaménagements qui la rendent moins pire que ce qu'elle est..." Selon lui, "c'est un peu une offre de dernière chance à la négo" qui s'est offerte hier. C'est pour

cette raison, explique-t-il, que ça valait le coup d'aller voir.

Hier après-midi, les parties se sont donc affairées à préparer des aménagements possibles "sur les points qui sont les plus irritants", raconte Michel Volle.

Parmi les clauses normatives que voulait revoir le syndicat, il y a celle selon laquelle la tâche des professeurs pourrait être augmentée de 4 à 6 cours, dans certaines circonstances.

Il y a aussi la création de postes qui peuvent rester affichés, donc demeurer inoccupés, pendant 18 mois, ainsi que la création de postes de professeurs cliniciens et le retrait exigé de plusieurs griefs syndicaux.

Les professeurs seront donc convoqués par leur syndicat à une assemblée d'information qui aura lieu demain au cours de laquelle ils seront informés des plus récentes discussions et des étapes à venir.

LE NOUVELLISTE : Grève UQTR: le syndicat ne demande qu'à négocier - Le mardi 01 avril 2008



Le Syndicat des professeur(e)s de l'UQTR ne demande qu'à négocier. Après avoir dû entendre les récriminations des étudiants, qui reprochaient aux profs de devoir porter l'odieux d'une éventuelle annulation de la session, le syndicat a fait savoir qu'il ne demande qu'à négocier. Sur la photo, on aperçoit Alain Chalifour, membre du conseil exécutif du Syndicat des professeur(e)s, et Michel Volle, président, alors qu'ils tentaient de faire valoir leur point de vue aux représentants de l'AGEUQTR hier avant-midi.

Photo: Stéphane Lessard

Paule Vermot-Desroches, Le Nouvelliste
Trois-Rivières

Le Syndicat des professeur(e)s de l'UQTR semble d'accord sur un point avec les revendications des étudiants de l'AGEUQTR: les

professeurs veulent négocier. C'est ce qu'a fait savoir le comité de négociation du syndicat, hier soir. Mais, disent-ils, face à la direction de l'université, il n'y a actuellement aucune ouverture de négociation à proprement dit.

En fait, c'est le caractère «global et final» de la dernière offre de la direction que le syndicat dénonce, ajoutant que c'est en levant l'aspect «final» de l'offre de la direction qu'une reprise des négociations sera possible.

«La direction est disponible seulement pour discuter. En début d'avant-midi, lundi, des directeurs de département de l'UQTR ont demandé, avec l'accord du syndicat, à rencontrer la haute direction. Cette demande a été refusée», a expliqué le comité de négociation, hier soir, par le biais d'un commentaire écrit envoyé au *Nouvelliste*.

Le syndicat souhaite continuer de négocier sur plusieurs points compris dans l'offre finale de la direction. Il souhaite notamment revoir la tâche d'enseignement qui, selon la volonté de la direction, passerait de 4 à 6 cours par année.

«Un professeur effectue aussi des tâches en recherche, en services à la collectivité, et des directions de programmes et de départements. En modifiant cette clause, la possibilité d'imposer qu'un professeur dispense 6 cours annuellement devient réelle et incontestable», fait savoir le comité.

Par ailleurs, l'augmentation salariale proposée serait inférieure à celle proposée aux professeurs de l'Université du Québec en Outaouais, mais aussi inférieure à la précédente offre déposée par la direction de l'UQTR.

La direction a également bonifié son offre d'embauches de professeurs de 25 à 40, mais à des conditions que le syndicat juge inacceptables.

«Tout en proposant 15 postes supplémentaires, dont 3 cliniciens, la direction désire comptabiliser dans le plancher d'emploi des professeurs "virtuels": les postes sont affichés mais non nécessairement occupés. Or, ces professeurs virtuels n'auront aucune contribution dans l'enseignement, dans l'encadrement des étudiants, dans la recherche et dans le développement de l'Université», ajoute le comité de négociation.

Les 125 dégagelements pour la recherche ajoutés à l'offre finale de l'UQTR deviennent du même coup erronés, souligne le syndicat, puisque les dégagelements des professeurs virtuels sont inclus dans ce nombre.

De plus, la direction exigerait le retrait d'un grand nombre de griefs syndicaux en cours, mais certains de ces griefs portent sur le non-respect de la convention collective.

«Les professeurs et professeurs espèrent que la Direction acceptera de revenir négocier à la table afin de permettre la reprise rapide des cours de nos étudiants, dans le respect de tous», a conclu le comité de négociation. •

LE NOUVELLISTE : Grève à l'UQTR: «une guerre d'orgueil entre les deux parties» - Le mardi 01 avr 2008

Brigitte Trahan, Le Nouvelliste
Trois-Rivières

Une quarantaine d'étudiants en colère sont débarqués pendant une vingtaine de minutes dans les bureaux du Syndicat des professeur(e)s, hier matin, en pleine rencontre du conseil exécutif, pour demander pourquoi le syndicat avait rejeté l'offre finale de la direction, vendredi soir dernier. Ils ont aussi perturbé son comité d'action, en après-midi.



Alexandre Gauthier, vice-président aux affaires externes de l'AGÉ, et Jonathan Fortier, président de l'AGÉ (à droite sur la photo) ainsi qu'une quarantaine d'étudiants se sont rendus dans les locaux du Syndicat des professeur(e)s, hier matin.

Photo: Stéphane Lessard

Les étudiants ont tenté toute la journée, hier, de susciter une nouvelle rencontre de négociation, sans toutefois y parvenir.

«C'est une guerre d'orgueil entre les deux parties. C'est clair. Je pense que c'est le syndicat qui a le plus gros orgueil là-dedans», estime Jonathan Fortier, président de l'Association générale des étudiants.

«J'ai fait mon possible en faisant la navette entre les deux parties pour créer la rencontre», raconte-t-il sans cacher un certain désarroi.

Malgré tout, les étudiants auront fait pression sur le syndicat. «On a posé les bonnes questions», raconte-t-il.

«On leur a demandé pourquoi ils ne veulent pas sauver la session», ajoute-t-il, «pourquoi ils continuent leurs moyens de pression quand, finalement, ils sont rendus à se chicaner sur le normatif et non pas sur des clauses monétaires. Ce n'est pas une raison pour tenir des moyens de pression. Ils vont devoir porter l'odieux de l'élimination de la session, car on sait très bien que c'est cette semaine que ça se décide», dit-il.

«Ça les a shakés un peu», estime le président de l'AGÉ.

«Ils nous ont presque agressés ce matin», note pour sa part le président du syndicat, Michel Volle.

«On leur a dit qu'on était prêt à négocier, mais que là, on est face à une proposition non négociable», explique-t-il. M. Volle constatait hier que les éléments qui empêchent le syndicat d'accepter

l'offre finale sont vus comme des détails par les étudiants.

«Quand ça touche la tâche future du professeur, passer de quatre à six cours, pour nous ce n'est pas un détail», plaide-t-il.

Étudiants médiateurs

Le syndicat a fait savoir qu'il se prêterait à une nouvelle rencontre de négociation, comme le souhaitent hier les étudiants, mais ces derniers devraient pour cela s'assurer auprès de la direction que le caractère final de la dernière offre soit levé, ce que refuse complètement la direction, a confirmé hier le vice-recteur par intérim aux Ressources humaines, François Héroux.

«Ça n'a rien à voir. On leur a dit 10 fois vendredi. Elle est globale et finale dans le cadre du normatif. Mais là, si vous voulez discuter de modalités, il faut quand même qu'on fasse preuve de bon sens aussi. Ça ne tient pas. C'est de la rhétorique. Ça n'a aucun sens. Ils ont simplement à appeler la conciliatrice et à 7 h ce soir (hier) on peut les rencontrer», explique M. Héroux.

«Ça va se débloquer à minuit moins une quand la session va être sur le point d'être annulée», craint Jonathan Fortier.

Pour faire bouger les choses, ce dernier estime que «ça va prendre un changement d'attitude de la part du syndicat, ça est certain, car l'offre répond déjà à au moins 90 % des attentes du syndicat, fait-il valoir. •

LE NOUVELLISTE : Grève UQTR: la direction surprise et déçue par le rejet des professeurs - Le mardi 01 avr 2008

Brigitte Trahan, Le Nouvelliste
Trois-Rivières

La direction de l'UQTR a été «surprise et déçue» de voir que le syndicat des professeur(e)s avait rejeté la proposition globale et finale déposée vendredi.

L'université n'a pas l'intention, comme le voudrait le syndicat, de lever le caractère final de son offre pour continuer la négociation.

Toutefois, comme l'explique le vice-recteur par intérim aux Ressources humaines, François Héroux, l'UQTR est prête à rencontrer le syndicat n'importe quand si ce dernier souhaite faire certains réaménagements à l'intérieur du cadre final de l'offre.

M. Héroux estime que l'offre finale est «particulièrement intéressante».

«Au niveau salarial, la demande était particulièrement importante et on est à 0,5 % de la demande complète du syndicat. Le nombre de professeurs, on a monté de 15», illustre-t-il.

«Le normatif, malheureusement, dans notre négociation, autant de la part du syndicat que de notre part, est souvent passé dans l'ombre parce qu'on parlait juste de questions de finances», rappelle-t-il.





En compagnie du recteur de l'UQTR Ghislain Bourque (à droite), François Héroux, vice-recteur par intérim aux Ressources humaines a spécifié hier que l'UQTR est prête à rencontrer le syndicat n'importe quand si ce dernier souhaite faire certains réaménagements à l'intérieur du cadre final de l'offre.

Photo: Stéphane Lessard

Toutefois, le syndicat a fait savoir, vendredi dernier, qu'il rejetait l'offre finale de la direction pour des raisons qui n'avaient rien à voir avec des questions financières.

Ce que refuse le syndicat, c'est notamment une clause qui obligerait les professeurs à enseigner six cours au lieu de quatre, une première au Québec si tel est bien le cas.

Une question d'équité

«Dans la carrière d'un prof, il y a des moments où le prof fait beaucoup moins de recherche. En fin de carrière, notamment, les gens ont moins le goût de faire de la recherche, des demandes de subventions externes, de faire beaucoup de déplacements. Alors si une assemblée départementale considère que parce qu'un prof ne fait plus de recherche du tout alors que d'autres collègues du département font de l'enseignement et beaucoup de recherche, ce département-là pourrait demander au prof de donner, un, deux cours additionnels. C'est simplement une question d'équité parce qu'il ne fait plus de recherche du tout. Ce n'est pas l'administration qui ferait ça, c'est l'assemblée départementale (essentiellement composée de professeurs) qui décide», explique François Héroux.

Tous les professeurs ne donneraient donc pas six cours, insiste-t-il.

«Il y a un certain nombre de profs qui font beaucoup de recherche et qui nous disent à nous: "Ce n'est pas équitable parce qu'on travaille deux fois plus qu'un collègue qui ne fait plus de recherche"», ajoute M. Héroux.

Session perdue?

Une réunion du conseil d'administration est prévue cette semaine afin de statuer sur la session. M. Héroux explique que le c.a. examinera un certain nombre d'hypothèses et verra ce qui se passera pour les étudiants qui ont été le plus affectés par la grève, notamment ceux qui avaient un cours le mercredi.

«Le conseil d'administration ne pourra pas statuer sur tout, mais sur un bon nombre de journées à savoir si elles sont valides ou non, ces journées-là. Et ça va être rendu public immédiatement après.»

Selon le recteur, il ne faut pas croire, comme le veulent certaines rumeurs, que la session sera perdue à partir de vendredi.

«Si ça se règle cette semaine, les choses seront plus faciles pour valider toutes et chacune des journées. Si on a une entente la semaine prochaine, ça devient plus complexe, mais il y aurait des aménagements possibles pour la majorité des cours», dit-il.

JOURNAL HEBDO : Déclaration de guerre à l'Université : «Vous devrez porter l'odieux d'une éventuelle annulation de la session» - Article mis en ligne le 31 mars 2008 à 15:33



Au premier plan, Jonathan Fortier, président de l'AGEUQTR et Alexandre Gauthier, vice-président affaires externes.

Photo, L'Hebdo Journal.

François Morin

L'association étudiante de l'Université (AGEUQTR) tient déjà le Syndicat des professeurs responsable d'une éventuelle annulation de la session qui pourrait être décrétée cette semaine. Vendredi dernier, le syndicat a rejeté la dernière offre

qualifiée de finale et globale par la direction de l'UQTR, au grand dam de l'association étudiante.

L'AGEUQTR déplore la réaction de l'exécutif syndical des professeurs alors que, selon elle, l'offre a été bonifiée de beaucoup et que celle déposée vendredi répond à plus de 90% aux attentes. Lundi matin, des représentants de l'association étudiante et des membres ont occupé le bureau de l'exécutif syndical des professeurs. Le président de l'AGEUQTR a été très direct à l'endroit du président du syndicat Michel Volle. «Vous devez mettre un terme à vos moyens de pression. La session est en péril. Vous devrez porter l'odieux d'une éventuelle annulation de la session.»

Là-dessus, Michel Volle est demeuré, lui aussi, ferme. «C'est bien beau dire de mettre fin à la grève. Nous avons toujours dit que nous lèverions les moyens de pression s'il y avait une entente. Il n'y a pas d'entente. Je sais que vous en payez le prix. Nous aussi. La direction, elle, en paie-t-elle

le prix? Tout le monde reçoit encore son gros salaire!»

Les parties ont longuement argumenté sur le contenu de l'offre de l'Université. Celle-ci créerait un dangereux précédent au chapitre de la tâche en imposant six cours aux professeurs qui ne font pas de recherche. C'est un des points qui titillent les professeurs.

L'AGEUQTR s'est imposée, pour finalement décider de demander à la direction de l'UQTR de s'asseoir avec le syndicat pour forcer la tenue de négociations sur la levée des moyens de pression de part et d'autre. Il faut se rappeler que l'UQTR a décrété un lock-out partiel, les samedis et dimanches, privant les professeurs de revenus. Le syndicat a répliqué par le décret d'une grève générale illimitée lors du dépôt de sa dernière proposition. L'AGEUQTR exige aussi des parties une entente sur le protocole de retour au travail. Au moment d'écrire ces lignes, rien n'avait filtré des démarches tentées par l'AGEUQTR.



LES TITRES

les titres du 15 avril 2008

IL GIORNALE

Silvio Berlusconi obtient les coudées franches pour gouverner

"L'Italie a relevé la tête", titre le quotidien de Milan, qui appartient à la famille de Silvio Berlusconi. Celui-ci devient, après sa victoire sans appel aux législatives des 13 et 14 avril, président du Conseil pour la troisième fois. En éditorial, le journal se félicite que Berlusconi dispose d'"un mandat pour gouverner". Son parti, le Peuple de la liberté (PDL), devance de neuf points le Parti démocrate (PD) de Walter Veltroni et obtient une large majorité à l'Assemblée nationale et au Sénat. La Ligue du Nord devient la troisième force politique du pays. La gauche extrême et socialiste disparaît, le centre obtient à peine plus de 5% des voix.



JERUSALEM POST

Le Hamas menace d'attaquer la frontière avec l'Egypte

Pour mettre fin au blocus de la bande de Gaza, des activistes du Hamas seraient prêts à prendre d'assaut, pour la deuxième fois, les points de passage qui séparent ce territoire du Sinaï égyptien. Selon des sources égyptiennes citées par le quotidien israélien, des explosifs seraient utilisés pour faire sauter la barrière frontalière. Le Hamas n'exclut pas d'attaquer les forces de l'ordre et les soldats égyptiens. Une opération qui serait soutenue par les Frères musulmans en Egypte.



ENTEKHAB

L'Iran et Israël se lancent dans une course aux alliés

Tzipi Livni, la ministre des Affaires étrangères israélienne, en visite officielle au Qatar, a confirmé le 14 avril qu'elle cherchait des soutiens dans la région pour faire face au développement du programme nucléaire iranien. Dans le même temps, le président iranien, Mahmoud Ahmadinejad, qui rencontrait le ministre des Affaires étrangères philippin, a déclaré être disposé à mettre le savoir-faire nucléaire iranien à la disposition de toutes les nations, notamment les pays musulmans.



DAILY NATION

Le leader de l'opposition au Zimbabwe se réfugie au Botswana

Le Zimbabwe attend toujours le résultat de l'élection présidentielle du 29 mars dernier. Un mot d'ordre de grève illimitée a été lancé pour ce 15 avril, ce qui a fait monter d'un cran la tension dans le pays. Morgan



Tsvangirai, le leader de l'opposition, s'est réfugié au Botswana voisin pour une période indéterminée, rapporte le quotidien kényan. Il craint pour sa vie, lui qui revendique la victoire sur le président sortant Robert Mugabe.

VEDOMOSTI

Poutine vend ses armes à Kadhafi

Pour un de ses derniers voyages présidentiels, le chef du Kremlin se rendra demain en Libye, une première dans l'histoire des deux pays. Il devrait conclure un contrat de 3 milliards de dollars d'armement, dont 12 chasseurs Soukhoï 35. D'après un expert, Moscou est en compétition avec Paris sur le marché libyen, où la France espère exporter 18 chasseurs Rafale pour 2,5 milliards d'euros.

LA NACIÓN

En Espagne, Isabel Perón attend d'être fixée sur son sort

L'ancienne présidente de l'Argentine Isabel Perón a comparu le 14 avril devant un juge espagnol. La veuve de Perón fait l'objet de deux demandes d'extradition de la part de son pays d'origine, qui veut l'interroger sur des violations des droits de l'homme commises sous sa présidence (1974-1976). Elle a fait valoir son grand âge (77 ans) et sa nationalité espagnole pour refuser son extradition, rapporte le quoti-

dien argentin. La justice doit rendre son verdict la semaine prochaine.

THE TELEGRAPH

Entre Dacca et Calcutta, le "train de l'amitié" prend les rails

Après quarante-trois ans d'interruption, la liaison ferroviaire a été rétablie entre Dacca, la capitale du Bangladesh, et Calcutta, la capitale de l'Etat indien du Bengale-Occidental. Le 14 avril, le Maitree Express ("train de l'amitié") a relié les deux villes sous les acclamations de dizaines de milliers de curieux, relate le quotidien de Calcutta. Aucun train de passagers ne circulait entre les deux pays depuis 1965 et la guerre entre l'Inde et le Pakistan (le Bangladesh a fait partie du Pakistan jusqu'en 1971).

THE WASHINGTON POST

Un géant des airs voit le jour aux Etats-Unis

Après des mois de négociations, Delta Air Lines et Northwest Airlines ont annoncé leur fusion, le 14 avril. Les deux compagnies aériennes formeront le numéro un du secteur aux Etats-Unis et dans le monde. Leur rapprochement "pourrait entraîner une vague de restructuration qui changerait complètement la manière dont des millions d'Américains empruntent l'avion", précise le quotidien de Washington. Mais il ajoute que la fusion n'est pas encore réalisée : les pilotes y sont pour l'instant hostiles.

EL MUNDO

Carne Chacón met l'armée espagnole au garde-à-vous

Le nouveau gouvernement de Zapatero est entré en fonction le 14 avril. La presse espagnole n'avait d'yeux que pour elle : Carne Chacón. Première femme ministre de la Défense, elle est aussi la première à obtenir un portefeuille alors qu'elle est enceinte (de sept mois). "C'est une ministre des records, nous verrons si c'est un bien ou un mal", titre le quotidien de droite en éditorial. "Son profil offre un contraste choquant avec les valeurs traditionnelles et la culture de l'armée", relève-t-il.

THE GUARDIAN

A New York, la créatrice de Harry Potter témoigne à la barre

Le 14 avril, JK Rowling a témoigné devant un tribunal fédéral de New York. La romancière britannique, auteur de la série des Harry Potter, a intenté un procès à l'éditeur américain RDR Books, qui compte publier une encyclopédie sur le monde du jeune sorcier. JK Rowling, qui nourrit un projet analogue, a déclaré que cette encyclopédie "constitu[ait] le vol de dix-sept années de travail acharné". L'écrivaine a paru très émue : "Je ne veux pas fondre en larmes, parce que je suis britannique."

les titres du 14 avril 2008

EKANTIPUR.COM

Les Népalais portent le parti maoïste au pouvoir

Le dépouillement du scrutin législatif du 10 avril se poursuit au Népal. Les premiers résultats donnent une très large avance aux anciens rebelles maoïstes : ils devraient donc dominer la nouvelle Assemblée constituante, chargée de transformer la monarchie en république. Prenant acte de ce résultat, le Parti communiste du Népal (NCP-UML) a décidé le 13 avril de se retirer du gouvernement de coalition au pouvoir. Les résultats définitifs ne seront pas connus avant plusieurs semaines.

DAILY NATION

Le leader de l'opposition kényane devient Premier ministre

Afin de sortir de la crise qui secoue le Kenya depuis l'élection présidentielle du 27 décembre, le président de la république, Mwai Kibaki, a annoncé le 13 avril la nomination au poste de Premier ministre du leader de l'opposition, Raila Odinga. Le camp présidentiel et le Mouvement démocratique orange (ODM) d'Odinga se partagent de façon à peu près équitable les 42 postes ministériels du gouvernement de coalition. Sept femmes font leur entrée au gouvernement, un record pour le Kenya.

THE CHRISTIAN SCIENCE MONITOR

Jimmy Carter tient à rencontrer des responsables du Hamas

Jimmy Carter est arrivé le 13 avril en Israël, première étape de sa tournée au Proche-Orient. L'ancien président américain veut tenter "d'impliquer diplomatiquement le Hamas", détaille le quotidien de Boston. Il compte rencontrer Khaled Mechaal, le chef du mouvement islamiste qui domine la bande de Gaza, en exil à Damas. Sa démarche est critiquée à la fois par Washington et par Israël. Le Premier ministre Ehoud Olmert et la ministre des Affaires étrangères Tzipi Livni ont refusé de le rencontrer.

LA REPUBBLICA

Les Italiens boudent les urnes

Le 13 avril, premier jour des législatives italiennes, a été marqué par une baisse sensible de quatre points du taux de participation. Les Italiens ont été 62,5 % à aller voter, contre 66,5 % en 2006, avec une baisse record de 10 points en Sicile. Pour les observateurs, le sentiment antipolitique est très fort et se fait entendre. Les bureaux de vote fermant à 15 heures ce 14 avril, on pourrait connaître en fin d'après-midi le nom du nouveau chef du gouvernement, Berlusconi ou Veltroni.

AN NAHAR

Plus jamais de 13 avril 1975 !

Dimanche 13 avril 2008, à l'occasion de la 33e commémoration du début de la guerre civile libanaise, "la voix de la société civile a pris le dessus sur celle du monde politique", écrit le quotidien beyrouthin. Plusieurs associations avaient organisé une marche qui se terminait par un rassemblement dans le centre-ville de Beyrouth, pour appeler à l'unité des Libanais. Parallèlement, les tractations politiques au niveau régional ont repris pour trouver une issue à la crise libanaise.

ALTERPRESSE

Les émeutes de la faim font chuter le gouvernement haïtien

Le 12 avril, "le Premier ministre Jacques Edouard Alexis n'a pas bénéficié du vote de confiance du Sénat", rapporte le réseau d'information alternatif de Port-au-Prince. Les émeutes de la faim de la semaine dernière, qui ont fait cinq morts et plus de 200 blessés, ont finalement fait chuter le gouvernement. Il venait pourtant de trouver un compromis avec les importateurs de riz pour faire baisser les prix.

TABNAK

Des négociations secrètes entre Téhéran et Washington ?

Le webzine iranien s'interroge sur la véracité des informations de *The Independent*. Dans son édition du 14 avril, celui-ci affirme que l'Iran et les Etats-Unis négocient secrètement depuis cinq ans sur le programme nucléaire iranien et les relations entre les

deux pays. Un groupe de diplomates américains et d'experts aurait rencontré à plusieurs reprises des conseillers et universitaires iraniens. Le webzine rappelle que les Etats-Unis sont officiellement opposés au développement du programme nucléaire iranien.

CHINA DAILY

Taiwan et la Chine font face à "un moment historique"

"La Chine et Taiwan ont une occasion historique de développer leurs échanges économiques et commerciaux", a déclaré Hu Jintao le 12 avril. Le président chinois rencontrait Vincent Siew, que le journal pékinois présente comme "directeur de la Fondation pour un marché commun de part et d'autre du détroit, basée à Taiwan". Siew est aussi le vice-président de l'île, que Pékin voit comme une province rebelle. Il y a trois semaines, les Taïwanais ont élu un président favorable à la détente avec Pékin..

THE AUSTRALIAN

En Australie, le gouverneur général est une femme

Pour la première fois depuis que l'Australie est devenue indépendante de Londres, en 1901, une femme a été nommée gouverneur général du pays. Quentin Bryce, actuellement gouverneur de l'Etat du Queensland, représentera donc désormais Elisabeth II de l'autre côté du globe, un poste essentiellement honorifique. Après cent sept ans, "c'est un grand jour pour les femmes australiennes", commente l'heureuse élue en une du quotidien de Sydney.

THE DAILY TELEGRAPH

La campagne anglaise se meurt à vive allure

Depuis 2004, 45 % des communes anglaises sont devenues "géographiquement défavorisées". Selon une étude menée par des universitaires d'Oxford, la disparition des services de base (poste, magasins, école...) force les habitants de ces régions à faire toujours plus de kilomètres pour assurer leur quotidien. Les populations rurales les plus démunies se trouvent donc doublement défavorisées, avec peu de chances de voir leur sort s'améliorer.

les titres du 11 avril 2008

DIE PRESSE

En Italie, le suspense électoral touche à sa fin

Ce 11 avril, la campagne électorale touche à sa fin en Italie. Dimanche, les électeurs éliront une nouvelle assemblée législative. Le quotidien autrichien ausculte

le phénomène Berlusconi sous le titre "Voteriez-vous pour cet homme ?" Déjà Premier ministre en 1994 et 2001, le milliardaire italien, à 71 ans, est donné en tête par les sondages, juste devant Walter Veltroni, l'ancien maire de Rome. Le journal se demande pourquoi les Italiens goûtent tant la "roulardise"

berlusconienne.

LA LIBRE BELGIQUE

La tension monte autour des Jeux olympiques de Pékin

Alors que le Parlement européen a voté jeudi 9 avril une motion appelant les 27 à boycotter la cérémonie



d'ouverture des JO si un dialogue n'est pas ouvert avec le dalaï-lama d'ici là, le président du Comité international olympique a invité Pékin à tenir son engagement sur les droits de l'homme. Cette intrusion de la politique n'est pas du goût de la Chine, qui a repoussé la demande de visite au Tibet de Louise Arbour, haut-commissaire de l'ONU. La flamme circule aujourd'hui en Argentine.



LOS ANGELES TIMES

Washington se divise sur le retrait des soldats en Irak

Le président américain George Bush a annoncé, jeudi 10 avril, un gel cet été du retrait des militaires déployés en Irak, comme l'avait demandé deux jours plus tôt le plus haut gradé de l'armée américaine en Irak, le général David Petraeus. Cette annonce a été suivie dans la journée par des déclarations du secrétaire à la Défense Robert Gates, qui préconise un gel du retrait pour 45 jours. Gates contredit ainsi Petraeus, qui ne veut fixer aucun délai, et met au jour des dissensions au sein du Pentagone.



LE MESSAGER

Le président du Cameroun plie la Constitution à son bon plaisir

Le 10 avril, l'Assemblée nationale camerounaise a adopté un projet de révision constitutionnelle. Il autorise le président Paul Biya à briguer un troisième septennat en 2011. La nouvelle ne surprend pas le quotidien d'opposition : le parti du président contrôle 153 des 180 sièges du Parlement. Le journal dénonce "la trahison du consensus arrêté en 1996". Paul Biya, au pouvoir depuis 1982, avait accepté le principe d'une limitation du nombre de mandats présidentiels, gage d'alternance à la tête de l'Etat.



THE NEW VISION

"Le chef des rebelles ougandais refuse de signer l'accord de paix"

La signature d'un accord de paix historique entre Kampala et l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), prévue pour le 10 avril, devra encore attendre. Jo-

seph Kony, le chef des rebelles, ne s'est pas présenté pour parapher le traité qui doit mettre fin à vingt ans de guerre civile. Il demande des précisions sur les poursuites judiciaires que risquent les membres de la LRA. La Cour pénale internationale a lancé contre Kony un mandat d'arrêt pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité.



THE TIMES

Le chef de l'ONU en opération séduction à Moscou

Ban Ki-Moon effectue jusqu'à vendredi sa première visite officielle en Russie depuis sa prise de fonction à la tête de l'ONU, début 2007. "Celui-ci pourrait faire à la Russie des concessions significatives sur le dossier kosovar", révèle le quotidien britannique. Les autorités russes, qui s'opposent à la reconnaissance par la communauté internationale de la proclamation d'indépendance du Kosovo, ont en effet menacé de s'opposer à un éventuel second mandat de sa part à la tête de l'ONU en 2012.



BANGKOK POST

La Thaïlande s'émue de l'exploitation des clandestins

"Après ces morts horribles, le scandale", titre le quotidien anglophone de Bangkok. Mercredi 9 avril, les corps de 54 clandestins birman ont été découverts : cachés dans un camion frigorifique avec 77 autres migrants illégaux, ils ont manqué d'air. Leur épopée tragique choque le royaume et met en lumière l'exploitation dont sont victimes les clandestins. Les militants des droits de l'homme donnent de la voix et pressent le gouvernement d'agir contre les réseaux de trafiquants d'êtres humains.



THE GUARDIAN

La justice britannique relance l'affaire BAE Systems

"La pression monte sur les ministres pour que soit réouverte l'enquête sur BAE Systems", titre le quotidien londonien. Le 10 avril, une cour de justice britannique a jugé illégal l'abandon, en 2006, d'une

enquête pour corruption visant BAE Systems. Le groupe d'armement était soupçonné d'avoir versé des pots-de-vin à l'Arabie Saoudite pour décrocher un important contrat. Les juges ont rejeté les arguments avancés par le gouvernement de Tony Blair pour étouffer l'affaire.



HINDUSTAN TIMES

Les écoles indiennes passent à la discrimination positive

Le 10 avril, la Cour suprême indienne a validé un plan du gouvernement qui instaure un système de quotas dans les collèges et les universités. 27 % des places seront réservées aux étudiants issus des basses castes. L'annonce du projet gouvernemental, l'an passé, avait lancé une vague de manifestations dans le pays. La Cour suprême a posé plusieurs garde-fous : les plus privilégiés des basses castes sont exclus du dispositif, qui devra être réévalué tous les cinq ans.



LA PRESSE

La fièvre du hockey s'empare de Montréal

Les Canadiens peuvent-ils remporter la Coupe Stanley ? La fièvre du hockey s'est emparée de Montréal alors que l'équipe locale, les Canadiens, a entamé jeudi sa quête du trophée remis au gagnant des séries éliminatoires en Ligue nationale de hockey, qui rassemble les équipes des Etats-Unis et du Canada. Les Canadiens ont confirmé leur bonne forme en battant les Bruins de Boston 4 à 1.

les titres du 10 avril 2008



EKANTIPUR.COM

Les Népalais votent pour abolir la monarchie

Ce jeudi 10 avril, 18 millions de Népalais sont appelés aux urnes. Pour la première fois de leur histoire, ils doivent élire une Assemblée constituante, qui aura pour tâche "d'abolir une monarchie vieille de deux cent quarante ans et d'écrire une Constitution républicaine", résume le webzine indépendant de Katmandou. Ce scrutin est la suite logique de l'accord de paix signé avec les maoïstes en 2006. Des incidents ont émaillé le début du vote, qui a dû être suspendu dans cinq districts.



ALTERPRESSE

Face aux émeutes, le président haïtien appelle au calme

Le 9 avril, dans un discours radiotélévisé très attendu, René Prével a appelé la police haïtienne et les troupes de l'ONU à "mettre fin aux pillages" et à rétablir l'ordre. En l'espace d'une semaine, les émeutes contre la vie chère ont fait 5 morts et plus de 60 blessés. "Comme mesure phare pour soulager les souffrances de la population, le chef de l'Etat propose la subvention de la production agricole et de la consommation nationale", précise le réseau d'information alternatif de Port-au-Prince.



DER STANDARD

Le Parlement autrichien ratifie le traité de Lisbonne

L'Autriche est devenue le 9 avril le huitième pays de l'Union européenne à adopter le traité de Lisbonne. Le Parlement a adopté le texte par 151 voix pour et 27 contre. Seule l'extrême droite a rejeté le traité. Le vote avait été précédé de vifs débats et de manifestations. En éditorial, le quotidien libéral regrette qu'"un combat n'ait pas été mené [dans l'opinion]" : "Les craintes à propos de l'Union européenne proviennent aussi d'un manque d'information."



MAIL & GUARDIAN

Le nom du nouveau président du Zimbabwe reste un mystère

La pression monte sur Robert Mugabe, président sortant du Zimbabwe, pour que le résultat de la présidentielle du 29 mars soit dévoilé, relate le quotidien sud-africain. Le leader de l'opposition Morgan Tsvangirai a entrepris une offensive diplomatique en Afrique australe pour demander aux leaders de la région d'éviter que son pays ne sombre dans le chaos. Le président de la Zambie, Levy Mwanawasa, a annoncé la tenue d'une réunion avec ses pairs le 12 avril, pour tenter de trouver une issue à la crise.



JERUSALEM POST

Le Hamas menace de forcer les points de passage de la bande de Gaza

Après l'attaque par un commando palestinien armé, mercredi 9 avril, du poste-frontière israélien de Nahal Oz, où transite le fuel pour la bande de Gaza, le Hamas semble déterminé à prendre d'assaut les points de passage du territoire. Les représailles israéliennes ont immédiatement suivi l'attaque, et 7 Palestiniens et 2 Israéliens ont été tués. Quant à l'Egypte, elle a placé ses forces de sécurité en état d'alerte à Rafah, le poste-frontière avec la bande de Gaza.



HOY

Les chefs de l'armée équatorienne démissionnent

C'est "un séisme à la tête de l'institution militaire", relève l'éditorialiste du journal. Les quatre plus hauts responsables de l'armée équatorienne ont démissionné le 9 avril. Le président Correa avait critiqué leur gestion de la crise avec Bogotà quand, le 1er mars, l'armée colombienne avait attaqué un campement des FARC en Equateur. Correa soupçonnait aussi l'état-major d'être infiltré par la CIA. On connaît déjà le nom du nouveau ministre de la Défense : Javier Ponce, un conseiller de Correa.



CLARÍN

Hugo Chávez complique la tâche du gouvernement argentin

Le 9 avril, le président vénézuélien a annoncé la nationalisation du groupe sidérurgique Sidor. Problème : l'entreprise italo-argentine Techint détient 60 % de ses actions. Le quotidien de Buenos Aires précise que la décision a pris par surprise Paolo Rocca, le patron de Techint. Celui-ci demande à Chávez de trouver "une solution constructive". Il a aussi sollicité l'aide de la présidente argentine Cristina Kirchner. Depuis 2007, Caracas multiplie les nationalisations dans des secteurs stratégiques.



THE WASHINGTON POST

American Airlines annule plus de 1 000 vols

La compagnie aérienne a annulé plus de 1 000 vols le 9 avril, soit un tiers de son trafic. La veille, 460 avions d'American Airlines étaient déjà restés au sol. En cause : des inspections exigées par la Federal Aviation Administration. L'autorité chargée de réguler l'aviation civile demande que soient vérifiés les câbles des trains d'atterrissage des Boeing MD-80. Delta Airlines et Alaska Airlines ont elles aussi annulé des vols. De nouvelles perturbations sont prévues ce jeudi.



THE INDEPENDENT

L'envol de l'euro désespère les vacanciers britanniques

"Aujourd'hui, 1 euro vaut 80 pence. Un record historique", écrit le quotidien anglais. C'est en premier lieu pour les vacanciers que la nouvelle est mauvaise : leur pouvoir d'achat sur le continent a diminué de un cinquième en l'espace d'une année. Chaque année, 42 millions de Britanniques partent en vacances à l'étranger. Cet été, certains pourraient renoncer à leur séjour en France ou en Espagne, poursuit le journal. Mais la faiblesse de la livre est un atout pour les entreprises exportatrices.



LE PAYS

Les Burkinabés se sont mobilisés en masse contre la vie chère

Au soir du deuxième jour de la grève générale des 8 et 9 avril, les syndicats burkinabés ont dressé un

bilan positif de la mobilisation lancée contre la vie chère. Selon eux, la grève a été suivie par 80 % des salariés du pays. Pour le gouvernement, en revanche, seulement 20 % de la population active aurait suivi le mot d'ordre de grève. Les syndicats accusent le

gouvernement de publier des chiffres "fantaisistes" et menacent de durcir le ton à l'approche du 1er mai, jour de la fête du Travail.

les titres du 9 avril 2008



THE WASHINGTON TIMES

Le général Petraeus met en garde contre un retrait d'Irak

Le 8 avril, à la veille du cinquième anniversaire de la chute de Saddam Hussein, le général Petraeus a été auditionné par le Congrès américain. Le plus haut gradé américain en Irak juge que les plans de retrait des démocrates, qui doivent être mis en œuvre à partir de juillet, anéantiront les progrès faits sur place. Les candidats à la présidence y "ont entendu ce qu'ils voulaient entendre", écrit le journal ultraconservateur : des raisons de rester en Irak pour McCain, de se retirer pour Obama et Clinton.



EL TIEMPO

Les FARC refusent la mission humanitaire française

Le 8 avril au soir, la France a annoncé le retour de la mission humanitaire dépêchée en Colombie pour secourir Ingrid Betancourt. Elle a pris acte d'un communiqué daté du 4 avril, publié plus tôt par les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC). La guérilla juge "irrecevable" la mission française, car elle ne résulte pas d'une "concertation". Les chances d'aboutir à un échange humanitaire - otages contre guérilleros prisonniers - "sont retombées à zéro", estime le quotidien de Bogotá.



THE GUARDIAN

La hausse des prix menace la sécurité mondiale

La hausse des prix risque d'entraîner une multiplication des émeutes de la faim dans les pays les plus pauvres, qui elles-mêmes risquent de déstabiliser les gouvernements les plus faibles. John Holmes, responsable des opérations humanitaires à l'ONU, était le 8 avril à Dubaï. Il a dit son inquiétude pour la sécurité mondiale après deux jours d'émeutes en Egypte ; des manifestations contre la vie chère ont également éclaté en Afrique, en Asie ou bien en Amérique latine.



HINDUSTAN TIMES

L'inflation met les épicerie indiennes à la diète

Les producteurs ont développé une curieuse stratégie pour lutter contre la hausse des prix, constate le quotidien de New Delhi, qui a mené une petite enquête dans les épiceries de quartier indiennes. Les prix affichés en rayon restent stables, mais les paquets se font plus légers. Par exemple, le paquet de nouilles Maggi a minci de 5 grammes, de même que les boîtes de thé. Les barils de lessive Unilever ont eux fondu de 200 grammes.



DIE WELT

Un trou de... 945 000 000 000 dollars

C'est le chiffre du jour. Le 8 avril, le FMI a revu à la hausse le coût global de la crise du crédit immobilier qui sévit depuis l'été dernier : 945 milliards de dollars (601 milliards d'euros), soit le double de ce que prévoyait l'institution en octobre 2007. Le FMI parle d'un "échec collectif" du système financier mondial. Son rapport est particulièrement critique envers Wall Street. Le samedi 12 avril, le FMI doit tenir son assemblée semestrielle à Washington.



AUJOURD'HUI LE MAROC

Neuf détenus islamistes se font la belle au Maroc

Il s'agit d'une évasion sans précédent au Maroc. Neuf détenus islamistes impliqués dans les attentats de Casablanca du 16 mai 2003, qui avaient fait 45 morts, se sont évadés le 7 avril de la prison de Kénitra en creusant un tunnel. Sur ces neuf personnes, deux avaient été condamnées à vingt ans de prison, et les sept autres à perpétuité. Un document dans lequel les prisonniers s'engagent à ne faire de mal à personne a été trouvé dans une cellule.



IRAN

L'Iran célèbre la "fête du nucléaire"

Le 8 avril, les autorités iraniennes ont fêté, à grand renfort de déclarations chocs, la deuxième "journée nationale du nucléaire". Celle-ci marque l'anniversaire du début annoncé de l'enrichissement nucléaire en Iran, le 9 avril 2006. Mahmoud Ahmadinejad a profité de l'occasion pour déclarer que l'Iran allait tester une nouvelle génération de centrifugeuses, avec des

capacités "cinq fois supérieures" à celles existantes. Le président iranien a également avancé le chiffre de 6 000 centrifugeuses en phase d'installation, sans donner de précisions supplémentaires.



EL MUNDO

Zapatero tend la main au leader de l'opposition

Le 8 avril, le socialiste José Luis Rodríguez Zapatero a sollicité la confiance des députés espagnols pour obtenir un second mandat de quatre ans en tant que Premier ministre. Tout au long de son discours d'investiture, il a "personnellement" tendu la main au chef de l'opposition, Mariano Rajoy : sur la lutte antiterroriste, sur la réforme de la justice, sur la politique européenne et sur la refonte du système de financement régional. Rajoy s'est dit ouvert à une stratégie commune contre ETA.



LE SOLEIL

L'Inde et l'Afrique renforcent leur coopération économique

Le sommet Inde-Afrique qui s'est ouvert le 8 avril à New Delhi a, dès l'ouverture, été profitable aux pays africains. L'Inde a en effet annoncé qu'elle comptait mettre en place un régime de préférence tarifaire hors taxes pour les pays les moins développés, rapporte le quotidien sénégalais. Cela devrait permettre de donner aux produits africains un accès préférentiel au marché indien. Parmi les produits concernés : le coton, le cacao, l'aluminium, le cuivre, l'acajou...



ASAHI SHIMBUN

La crise se dénoue à la Banque du Japon

Le poste était vacant depuis le 20 mars, le Sénat et le gouvernement japonais échouant à s'entendre sur un candidat. Ce mercredi 9 avril, la Banque du Japon a retrouvé un gouverneur. L'investiture de Masaaki Shirakawa, ancien gouverneur adjoint de l'institution, a été approuvée par la Chambre des députés et par le Sénat. L'éditorialiste du quotidien respire : quelqu'un représentera le Japon vendredi à Washington, où doivent se réunir les ministres des Finances et les banquiers centraux du G7.

les titres du 8 avril 2008



AL-QUDS AL-ARABI

La contestation populaire se poursuit en Egypte

Des affrontements ont opposé - le lundi 7 avril et pour la deuxième journée d'affilée, dans la ville industrielle de Mahala Al-Koubra, située à 120 km au nord du Caire - les forces de l'ordre et des manifestants protestant contre la vie chère, rapporte le quotidien panarabe édité à Londres. Ces incidents ont lieu alors que, ce mardi 8 avril, des élections municipales sont prévues dans le pays. Les Frères musulmans, principale formation d'opposition au pouvoir en place, ont appelé au boycott de ce scrutin.



LE QUOTIDIEN D'ORAN

L'Inde veut contester l'Afrique à la Chine

New Delhi accueille ce 8 avril le premier sommet Inde-Afrique. Quatorze chefs d'Etat et de gouvernement africains sont attendus dans la capitale indienne. A l'issue du sommet, deux accords devraient être signés : l'un pour renforcer les liens politiques entre les deux parties, l'autre, beaucoup plus important, pour établir une coopération économique de grande envergure. Pour le quotidien algérien, l'Inde "déclare ainsi la guerre" à la Chine, très implantée en Afrique.



CHINA DAILY

"Paris a accueilli la flamme olympique avec passion"

Le 7 avril, la flamme olympique était de passage à Paris. Comme à Londres la veille, son parcours a été

émailé d'incidents. Le quotidien anglophone pékinois y fait à peine allusion. Il raconte que "des dizaines de milliers de Parisiens avaient envahi les rues" et compare cette ferveur populaire avec celle qui avait accompagné, en 1894, la renaissance des Jeux olympiques sous la houlette de Pierre de Coubertin. La Chine est l'organisatrice des prochains JO, du 8 au 24 août.



FRANKFURTER ALLGEMEINE ZEITUNG

Dix-sept mille actionnaires demandent des comptes à Deutsche Telekom

Un procès d'importance s'est ouvert le 7 avril devant la cour d'appel de Francfort, en Allemagne. Il oppose la Deutsche Telekom à 17 000 de ses actionnaires, qui l'accusent d'avoir mal évalué son portefeuille avant d'augmenter son capital, en 1999. C'est le premier procès de ce type outre-Rhin, après le vote en 2005 d'une loi qui autorise les "class action". Le quotidien, peu friand de cette justice "spectacle", considère que la chute du cours d'une action ne peut constituer un problème de droit.



DAILY NATION

Le Kenya attend toujours une équipe gouvernementale

L'espoir s'éloigne de voir s'installer au Kenya un gouvernement de coalition. Après des journées de débats et de consultations, un désaccord profond est intervenu entre le président Kibaki - dont la réélection est contestée depuis le vote du 27 décembre dernier - et l'opposant Raila Odinga, leader du Mou-

vement démocratique orange (ODM). Les deux parties, qui s'accusent mutuellement de bloquer la situation, s'opposent maintenant sur l'attribution des ministères.



PÁGINA 12

Entre Paris et Buenos Aires, c'est la lune de miel

"Magnifique !" C'est le qualificatif utilisé le 7 avril par la présidente de l'Argentine, Cristina Fernández de Kirchner, au sortir de sa rencontre avec Nicolas Sarkozy au palais de l'Élysée. Le président français a accepté de visiter l'Argentine dans les premiers mois de 2009. L'Argentine veut en effet développer un réseau ferré à grande vitesse et compte sur les Français pour l'y aider. De plus, la présidente Kirchner ne ménage pas ses efforts pour faire libérer Ingrid Betancourt.



THE NEW YORK TIMES

Libre-échange avec la Colombie : Bush force la main du Congrès

Le 7 avril, Bush a envoyé au Congrès un projet contesté de traité de libre-échange avec la Colombie. Le Congrès, contrôlé par l'opposition démocrate, dispose maintenant de quatre-vingt-dix jours pour se prononcer. Depuis des mois, la Maison-Blanche, le gouvernement colombien et les entreprises concernées ne ménagent pas leurs efforts auprès des élus, relève le quotidien new-yorkais. Leur lobbying a reçu le soutien actif de membres de l'ancienne administration Clinton.





EL PAÍS

Premiers soucis pour le leader de la droite espagnole

Depuis les élections législatives du 11 mars dernier, le calme semblait revenu au sein du grand perdant : le Parti populaire (PP). Son leader Mariano Rajoy, pourtant battu, semblait être parvenu à garder la main, à trois mois du congrès du PP en juin prochain. Le 7 avril, cependant, la présidente de la région de Madrid, Esperanza Aguirre, a défié l'actuelle direction en n'écartant pas de se porter candidate à la tête du grand parti de la droite espagnole. Un défi clair, qui annonce une guerre fratricide.



THE STRAITS TIMES

A Singapour, les moustiques font la loi

Le gouvernement de Singapour a beau dépenser 200 000 dollars (130 000 euros) par jour, il ne parvient pas à enrayer l'épidémie de dengue qui sévit dans le pays. "Pour l'instant, ce sont les moustiques qui gagnent", relate le journal : de janvier à mars, le nombre de personnes contaminées a été de 60 % supérieur à ce qu'il était l'an passé pendant la même période. Singapour affronte des épidémies de dengue tous les six ou sept ans, mais 2008 pourrait battre tous les records de propagation.



THE SUN

"Laissez maintenant Diana reposer en paix !"

Les jurés britanniques appelés à se prononcer sur les causes de la mort de Diana, en 1997, ont rendu leur verdict le 7 avril. Ils ont jugé les paparazzi et le chauffeur de Lady Di coupables d'homicide par imprudence. Dans un communiqué, les deux fils de la princesse de Galles, William et Harry, déclarent approuver les conclusions du tribunal. "Les contribuables ont versé 15 millions d'euros pour qu'on nous dise ce qu'on savait déjà", relève le tabloïd, qui espère la polémique définitivement close.

les titres du 7 avril 2008



THE TIMES

A Londres, le parcours de la flamme olympique tourne à "la farce"

Le passage de la flamme olympique à Londres, le 6 avril, a tourné à "la farce" et à "l'ignominie", rapporte le quotidien anglais. Malgré le déploiement de 2 000 policiers, la police n'a pu empêcher les manifestants protibétains de perturber le parcours. Trente-cinq personnes ont été arrêtées. Pour l'éditorialiste du journal, la journée a été l'illustration de la question tibétaine : la flamme, symbole de l'ambition et de la puissance chinoise, a vacillé sous le souffle de la contestation.



THE MOSCOW TIMES

"Poutine et Bush ne trouvent aucun accord à signer"

Vladimir Poutine et George W. Bush, tous deux en fin de mandat, se sont retrouvés pour un ultime sommet le 6 avril à Sotchi, sur les bords de la mer Noire. Les deux hommes se sont salués "en des termes chaleureux, presque nostalgiques", souligne le journal anglophone de Moscou. Pour le reste, "ils n'ont pas résolu leurs différends sur le bouclier antimissile, mais se sont déclarés d'accord pour renforcer la coopération" entre les deux pays, ajoute le quotidien.



THE NEW YORK TIMES

Hillary Clinton perd son stratège en chef

"Sous la pression", Mark Penn a démissionné le 6 avril. Une fois de plus, ses engagements privés professionnels étaient en contradiction avec les engagements de campagne d'Hillary, précise le quotidien. Ce sondagiste, qui conseille le couple Clinton depuis 1996, est par ailleurs PDG d'un cabinet de relations publiques. A ce titre, il a rencontré le 31 mars des représentants de Bogotà. Il presse le Congrès américain de voter un accord de libre-échange avec la Colombie. Hillary Clinton y est opposée.



JERUSALEM POST

Un exercice militaire israélien ravive les tensions avec la Syrie

Israël a lancé, dimanche 6 avril, un vaste exercice militaire de cinq jours pour simuler des attaques

d'armes conventionnelles, chimiques et bactériologiques. Le Premier ministre israélien Ehoud Olmert a voulu rassurer Damas et Beyrouth en insistant sur la nature défensive de ces manœuvres, et en soulignant qu'elles ne cachaient aucun "plan secret". Dans le même temps, Olmert a averti le régime syrien qu'il serait tenu pour responsable de toute action visant les Juifs dans le monde.



LA PRENSA

Des émeutes préélectorales font deux morts au Nicaragua

Des émeutes violentes ont éclaté le 4 avril dans une province reculée du Nicaragua, le long du littoral caraïbe. Elles ont fait deux morts. En cause : la décision du gouvernement de reporter les élections municipales, prévues pour novembre, à avril 2009. Managua justifie cette décision par les importants dégâts causés sur place par le cyclone Félix, en septembre 2007. Une fraction de la population y voit une tentative du pouvoir de lui ôter le droit d'élire ses représentants.



DAILY MIRROR

Un ministre sri-lankais succombe dans un attentat

Jeyaraj Fernandopulle, le ministre des Autoroutes sri-lankais, a été tué le 6 avril dans un attentat suicide. Il donnait le coup d'envoi d'un marathon dans les environs de Colombo, la capitale, lorsqu'un kamikaze s'est fait exploser. Onze civils ont également été assassinés. L'éditorialiste du journal, qui attribue l'attaque aux rebelles des Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE), appelle la classe politique à s'unir contre le terrorisme. Fernandopulle est le deuxième ministre tué en 2008.



THE TIMES OF INDIA

Le Premier ministre indien remanie le gouvernement

"Les élections en tête", le Premier ministre indien a revu la composition de son gouvernement. Six sortants, sept entrants : à un peu plus d'un an des élections générales, Manmohan Singh a voulu injecter du sang neuf dans son équipe. Six des nouveaux ministres sont issus du Parti du Congrès au pouvoir,

présidé par Sonia Gandhi. Rahul Gandhi, le fils de Sonia, a refusé le portefeuille qui lui était proposé pour se concentrer sur la branche jeunesse du parti.



LE POTENTIEL

Le parti de Mugabe demande un recomptage des voix

On ne connaît toujours pas le résultat officiel de l'élection présidentielle zimbabwéenne du 29 mars, relève le quotidien de Kinshasa. Le leader du Mouvement pour le changement démocratique, Morgan Tsvangirai, s'est autoproclamé vainqueur le 5 avril. La ZANU-PF, le parti du président Mugabe, au pouvoir depuis vingt-huit ans, a demandé à la commission électorale de recompter les voix, arguant d'erreurs et de mauvais calculs. Il rejette la main tendue de l'opposition, qui souhaite une transition pacifique.



DIE TAGESZEITUNG

"L'affaire libyenne" met la classe politique allemande en émoi

"Schröder dément avoir passé un accord avec Kadhafi", titre le journal berlinois. L'ancien chancelier allemand est soupçonné d'avoir, sinon encouragé, du moins fermé les yeux sur un accord de coopération avec Tripoli, qui a permis à des policiers allemands de former les forces de sécurité libyennes à partir de 2004. L'affaire, révélée vendredi, a pris de l'ampleur durant le week-end. Des politiques de tous bords demandent des comptes au gouvernement fédéral et à l'ambassade d'Allemagne en Libye.



THE JAPAN TIMES

Le G8 s'inquiète de la hausse des prix

Les ministres du Développement du G8, ainsi que des pays donateurs comme la Chine et la Corée du Sud, avaient rendez-vous ce week-end à Tokyo. Epinglés par l'OCDE pour leurs belles paroles rarement concrétisées, ils ont réaffirmé leur volonté d'augmenter l'aide aux pays pauvres. L'assemblée s'est inquiétée de la hausse des prix des produits alimentaires et de son impact sur les pays en développement. Le Japon doit héberger, en juillet, le prochain sommet du G8.

les titres du 4 avril 2008



THE ZIMBABWEAN

Le régime zimbabwéen prêt pour un second tour

Cinq jours après l'élection générale remportée par l'opposition, le parti du président zimbabwéen Robert Mugabe (Zanu-PF) s'est déclaré prêt à mobiliser toute son énergie pour disputer un éventuel second tour à l'élection présidentielle, relève le journal des exilés zimbabwéens à Londres. Refusant de reconnaître la victoire du leader de l'opposition Morgan Tsvangirai, le gouvernement zimbabwéen chercherait à gagner du temps. Des négociations seraient actuellement en cours sous l'égide de diplomates africains.



THE MANILA TIMES

Le gouvernement philippin cherche à contenir la crise du riz

L'un des plus importants importateurs mondiaux de riz, les Philippines, a convoqué ce vendredi une réunion d'urgence pour tenter de garantir la sécurité alimentaire de sa population, très affectée par la hausse continue du prix du riz depuis l'arrêt des

exportations indiennes. L'armée a été déployée dans les quartiers pauvres de Manille pour y effectuer des distributions, et les autorités cherchent à empêcher la population d'effectuer des provisions.



EL TIEMPO

La mission de sauvetage de Betancourt est compromise

Rodrigo Granda, haut dirigeant des Forces armées colombiennes, a indiqué jeudi dans un communiqué qu'il n'y aurait pas de libération d'otages sans échange avec des guérilleros emprisonnés. "Cette déclaration réduit les chances de réussite de la mission de sauvetage d'Ingrid Betancourt", écrit le quotidien. Il ajoute que le président français Nicolas Sarkozy a appelé son homologue vénézuélien Hugo Chávez pour lui demander de l'aide. Chávez s'est dit prêt à jouer les médiateurs.



IZVESTIA

"Il faut envoyer Carla Del Ponte au tribunal"

L'ancienne procureure du Tribunal de La Haye pour l'ex-Yougoslavie, Carla Del Ponte, aurait confié dans son livre que, dès 1999, elle était au courant de l'existence de "camps de concentration pour Serbes" victimes de trafics d'organes, dénonce Simo Spasic, président de l'Association des disparus serbes du Kosovo, auprès des correspondants du journal russe. La Russie est une alliée traditionnelle de la Serbie, toutes deux orthodoxes.



AL HAYAT

Moqtada Al-Sadr appelle à une manifestation anti-américaine le 9 avril

Le chef radical chiite Moqtada Al-Sadr a appelé à une manifestation anti-américaine à Najaf, ville du sud irakien et haut lieu de l'islam chiite, le 9 avril, date de la chute du régime de Saddam Hussein. De son côté, le Premier ministre irakien, Nouri Al-Maliki, a déclaré qu'il était prêt à mener de nouvelles opérations militaires contre l'Armée du Mahdi, la milice d'Al-Sadr, si ses partisans ne rendaient pas les armes, rapporte le quotidien saoudien.





ZAMAN

Le PKK toujours sur la liste terroriste de l'Union européenne

L'UE a déclaré maintenir le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) sur sa liste d'organisations terroristes malgré la décision de la Cour européenne de justice, annoncée jeudi 3 avril, d'annuler l'inscription du PKK sur cette liste, rapporte le quotidien turc dans sa version anglophone. Les juges critiquaient la manière dont cette liste avait été établie la première fois, après les attentats de 2001, ce qui explique que leur décision d'hier n'entraîne pas de modification.



INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE

Ramush Haradinaj acquitté à La Haye

Le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPI) a acquitté jeudi 3 avril l'ancien Premier ministre kosovar Ramush Haradinaj, ex-commandant de l'Armée de libération du Kosovo (UCK), qui était poursuivi pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité. Haradinaj, considéré comme un héros à

Pristina, était soupçonné d'avoir commis en 1998 et 1999 des meurtres, tortures et viols contre les populations serbes. Suite à cet acquittement, le Premier ministre serbe Vojislav Kostunica a estimé que le TPI se moquait de la justice.



DE VOLKSKRANT

Verdonk met les pieds dans le nationalisme

Rita Verdonk a lancé officiellement son mouvement Trots op NL (Fierté des Pays-Bas), se positionnant ainsi sur la scène politique comme une candidate sérieuse à l'alternance. L'ex-membre du VVD, le parti libéral néerlandais, a choisi la carte du nationalisme comme fer de lance de sa politique. Elle estime que "la culture et le sens de la liberté néerlandais sont en danger et doivent être protégés" par tous les Néerlandais, y compris les nouveaux venus.



THE NEW YORK TIMES

Les Américains jugent leur pays sur la mauvaise voie

Selon un récent sondage réalisé par le quotidien, près de 81 % des Américains se déclarent pessimistes sur l'avenir de leur pays, soit le pourcentage le plus élevé observé depuis le début des années 1990. Ils étaient 69 % il y a un an et 35 % en 2002. L'intervention en Irak avait déjà sérieusement entamé le moral des ménages, note le journal, mais c'est la mauvaise conjoncture économique qui a aggravé les choses ces derniers mois.



FINANCIAL TIMES

Un fonds souverain chinois entre au capital de Total

Le groupe pétrolier français a annoncé jeudi 3 avril l'irruption d'un fonds souverain chinois dans son capital. Selon le quotidien financier britannique, le fonds d'Etat gérant l'essentiel des réserves de change chinoises (SAFE) aurait acquis depuis quelques mois près de 1,6 % du capital de la société, pour un montant de 1,9 milliard d'euros. La direction de Total a qualifié ce mouvement de "positif".

les titres du 3 avril 2008



LA REPUBBLICA

Air France-KLM rompt les négociations avec Alitalia

Le 2 avril, le président d'Air France, Jean-Cyril Spinetta, a abandonné la table des négociations qu'il menait avec les syndicats italiens sur le rachat de la compagnie Alitalia. Il a jugé leurs propositions inacceptables. Dans la foulée, le président d'Alitalia, Maurizio Prato, a démissionné. Pour le journal romain, la situation est dramatique et la faillite d'Alitalia imminente. Le Premier ministre Romano Prodi a regretté cet échec et déclaré que les syndicats en portaient toute la responsabilité.



MAIL & GUARDIAN

Robert Mugabe perd la majorité au Parlement du Zimbabwe

Pour la première fois depuis son arrivée au pouvoir, il y a vingt-huit ans, Robert Mugabe se retrouve en minorité au Parlement. Le Mouvement pour le changement démocratique (MDC), principal parti d'opposition, a en effet remporté 109 sièges sur 210 lors du scrutin du 29 mars. Le silence officiel au sujet du résultat de l'élection présidentielle - qui a eu lieu le même jour que les législatives - est angoissant et n'annonce rien de bon, souligne le journal sud-africain.



IRISH INDEPENDENT

L'Irlande dit "good bye" à Bertie Ahern

"Au bord des larmes", le Premier ministre Bertie Ahern a annoncé sa démission, le 2 avril, après onze ans au pouvoir. Le 6 mai, il quittera son poste, ainsi que la tête de son parti, le Fianna Fail (centre droit). Il a toutefois nié que ce retrait fût motivé par l'enquête pour corruption lancée contre lui. Pour l'opposition, en revanche, il a été poussé au départ par des pressions croissantes au sein du Fianna Fail. Le 12 juin, l'Irlande doit se prononcer par référendum sur le traité de Lisbonne.



PÁGINA 12

Les agriculteurs argentins accordent une trêve au gouvernement

Le 2 avril, les agriculteurs argentins ont suspendu, pour trente jours, leur mouvement de grève. Depuis trois semaines, ils bloquaient les routes du pays pour dénoncer une hausse des taxes sur les exportations de céréales. Ils reviennent à la table des négociations, mais espèrent que les discussions iront au-delà du motif initial du conflit, prévient le journal de Buenos Aires. Ils veulent débattre dans son ensemble de la politique agricole que veut mettre en œuvre la présidente Kirchner.



LA VOIX DU LUXEMBOURG

Arcelor-Mittal : "La coulée continue"

La direction du goupe sidérurgique Arcelor-Mittal, depuis son siège social de Luxembourg, a confirmé le 2 avril la fermeture partielle de son aciérie de Grandrange, en Moselle. Cinq cent soixante-quinze emplois seront supprimés. Les syndicats se mobilisent. D'ores et déjà, une manifestation est prévue ce 3 avril à Metz, "histoire de maintenir la pression sur le gouvernement français, qui semble incapable de tenir les promesses faites par son président", annonce le quotidien.



THE TIMES

Jérôme Kerviel attaquerait la Société générale en justice

Jérôme Kerviel, le courtier accusé d'avoir fait perdre 4,9 milliards d'euros à la Société générale, s'approprierait à déposer plainte contre la banque pour licenciement abusif. Les avocats de Jérôme Kerviel avancent deux arguments, énumère le quotidien britannique : premièrement, les pertes ne sont apparues que lorsque l'état-major de la banque a bloqué les comptes du courtier ; en second lieu, celui-ci n'a eu aucun entretien préalable de licenciement, comme le veut la législation française sur le travail.



THE WASHINGTON POST

La Fed envisage la possibilité d'une récession aux Etats-Unis

Le 2 avril, pour la première fois, le président de la Réserve fédérale américaine (Fed) a évoqué la possibilité d'une récession de l'économie américaine au premier semestre 2008. Ben Bernanke était audition-

né par une commission du Congrès américain. D'ordinaire, les autorités de la Fed éprouvent une extrême répugnance à utiliser le mot "récession", relève le journal : elles craignent d'incliner les marchés au pessimisme. De fait, Wall Street a clôturé en léger repli.



I KATHIMERINI

Skopje reste à la porte de l'OTAN

Le veto grec a été efficace, et les pressions américaines sans effets, relate le journal athénien. Skopje n'entrera pas dans l'OTAN tant qu'elle ne se sera pas trouvée un autre nom que Macédoine. Depuis 1991, la Grèce mène un lobbying intense pour que cette appellation lui soit refusée. Seules la Croatie et l'Albanie devraient donc être invitées, ce 3 avril, à rejoindre l'OTAN. L'ONU reconnaît la Macédoine sous le nom provisoire d'"ancienne république yougoslave de Macédoine".



NEZAVISSIMA GAZETA

La Russie veut se faire entendre au sommet de l'OTAN

Le président russe sortant Vladimir Poutine devrait intervenir au dernier jour du sommet de l'OTAN, qui se tient à Bucarest du 2 au 4 avril, dans le cadre du Conseil Russie-OTAN. "Une arrivée attendue avec impatience et inquiétude", selon le journal libéral moscovite, en raison des profondes divergences sur la question de l'adhésion de l'Ukraine et de la Géorgie dans l'Alliance.



THE NATION

Les tensions politiques se ravivent en Thaïlande

"Le spectre de la violence politique revient hanter la Thaïlande", annonce le quotidien. Il redoute "des heurts", alors que le gouvernement tente d'apporter "de profonds changements" à la Constitution. Le Parti du pouvoir du peuple, qui rassemble des alliés de l'ancien Premier ministre Thaksin, renversé en 2006, voudrait retirer à la justice la possibilité de dissoudre des partis. L'ex-parti de Thaksin, le Thai Rak Thai, avait été dissous en 2007 après avoir été déclaré coupable de fraude électorale.

les titres du 2 avril 2008



COTIDIANUL

La Roumanie aux côtés des Etats-Unis contre la "vieille" Europe

A partir de ce mercredi 2 avril, et pour deux jours, la capitale roumaine accueille le sommet de l'OTAN. La "vieille Europe", France et Allemagne en tête, pèsera de tout son poids pour qu'Ukraine et Géorgie ne puissent se porter candidates à un siège au sein de l'organisation. Le quotidien roumain donne la parole au politologue Cristian Pirvulescu. Selon lui, il n'y a pas grand-chose à attendre de ce sommet, à quelques mois de la fin du mandat de George Bush. Il compte sur le successeur du président américain pour

sortir l'OTAN d'une conception de la puissance héritée de la guerre froide.



HINDUSTAN TIMES

Le gouvernement indien met en garde le dalai-lama

Le ministre des Affaires étrangères indien, Pranab Mukherjee, adresse un signal à la fois à Pékin et au dalai-lama, exilé en Inde. Le 1er avril, il a décrit le leader tibétain comme un "invité respecté", tout en le prévenant qu'il ne devait rien entreprendre qui mettrait à mal les relations indo-chinoises. La répression en cours au Tibet complique la donne pour New Delhi. En mars, des manifestants protibétains ont envahi l'ambassade de Chine dans la capitale indienne.



LE POTENTIEL

Les combats ont repris au Tchad

Malgré la signature d'un accord de paix à Dakar, le 13 mars dernier, les combats ont repris au Tchad, rapporte le quotidien de Kinshasa. Le 1er avril, de violents affrontements ont opposé les forces gouvernementales à des groupes rebelles. Comme par le passé, les autorités tchadiennes accusent le gouvernement soudanais de soutenir les rebelles de l'Alliance nationale (AN), déployés sur la frontière entre les deux pays.





GAZETA WYBORCZA

La Pologne dit finalement oui au traité de Lisbonne

La Diète polonaise a adopté le traité de Lisbonne, le 1er avril, par une nette majorité de 384 voix sur 452. Jaroslaw Kaczynski, le chef de l'opposition conservatrice, avait fait souffler le chaud et le froid ces dernières semaines. Il avait menacé de ne pas ratifier le traité, qu'il avait pourtant négocié en personne avec son jumeau, le président Lech Kaczynski. Le texte doit être soumis ce 2 avril au Sénat, avant ratification par le président.



THE WALL STREET JOURNAL EUROPE

La banque suisse UBS fait le ménage

Le 1er avril, la banque suisse UBS s'est séparée de son président Marcel Ospel et a annoncé une augmentation de capital de 15 milliards de dollars (9,6 milliards d'euros). La nouvelle, si elle souligne les difficultés que traverse le secteur bancaire, a été bien accueillie par les investisseurs mondiaux, relate le quotidien américain en une de son édition européenne. Ospel était tenu responsable de la débâcle de sa banque, parmi les plus durement touchées par la crise actuelle du crédit.



FRATERNITÉ MATIN

La population ivoirienne manifeste contre la vie chère

Des manifestations contre l'augmentation des prix des denrées de première nécessité ont éclaté le 31 mars et le 1er avril dans différents quartiers

d'Abidjan. On déplore une victime, un jeune homme abattu par les forces de l'ordre. En réponse à la colère de la population, le gouvernement a annoncé d'importantes mesures d'allègement fiscal et la suppression temporaire des taxes d'importation sur le riz, l'huile, la farine de blé, le lait, les conserves de tomates, le poisson et le ciment.



THE HERALD

L'attente postélectorale se prolonge au Zimbabwe

Selon le quotidien progouvernemental de Harare, aucun candidat n'aurait obtenu la majorité absolue à la présidentielle du 29 mars. Un second tour serait nécessaire. Le parti de Robert Mugabe aurait aussi fait jeu égal avec le Mouvement pour le changement démocratique de Morgan Tsvangirai lors des législatives qui avaient lieu le même jour. Selon des rumeurs relayées par la presse étrangère, l'opposition tenterait de négocier une porte de sortie pour Mugabe, qui brigait un sixième mandat.



EL TIEMPO

La Colombie autorise une mission humanitaire française

"Pour sauver Ingrid", le président Uribe a autorisé la France à dépêcher une mission humanitaire dans la forêt colombienne. Des médecins devraient être envoyés sur place au secours de l'otage franco-colombienne, qui serait en grève de la faim depuis le 23 février. "Il est difficile de savoir si Nicolas Sarkozy a des contacts directs avec les FARC", précise le quotidien de Bogotà. Le président français a enregistré

un message vidéo à destination de la guérilla : "Relâchez Ingrid Betancourt !"



YOMIURI SHIMBUN

Japon : "Il faut protéger la liberté d'expression"

L'éditorialiste du grand quotidien nippon s'inquiète. Sous la menace de groupes d'extrême droite, cinq cinémas de Tokyo et d'Osaka ont renoncé à projeter le documentaire *Yasukuni*. Tourné par Li Ying, un Chinois installé sur l'archipel, il présente plusieurs points de vue sur ce sanctuaire qui abrite les âmes des soldats et criminels de guerre japonais morts au combat. *Yasukuni* a été désigné meilleur documentaire au Festival international du film de Hong Kong, en mars.



THE TIMES

Le Royaume-Uni bascule dans l'ère des chimères

Une équipe de chercheurs de l'université de Newcastle a annoncé, le 1er avril, avoir réussi à créer des embryons hybrides, en transférant de l'ADN humain dans des ovules de vache. Deux laboratoires ont obtenu, en janvier, le droit de mener de telles recherches, mais leur statut légal reste à préciser. La Chambre des communes doit se pencher sur la question le mois prochain. Soutenue par la communauté scientifique, la création de chimères suscite l'opposition de l'Eglise catholique.

les titres du 1er avril 2008



ZAMAN

En Turquie, le procès d'interdiction contre le parti au pouvoir aura lieu

La décision "ressemble à un poisson d'avril", titre le quotidien d'Istanbul (version anglophone). A l'unanimité, la Cour constitutionnelle turque a jugé recevable, le 31 mars, une demande d'interdiction du Parti de la justice et du développement (AKP), au pouvoir. Un procureur accuse en effet l'AKP d'activités antilégales. L'examen de la plainte pourrait prendre des mois. La nouvelle a fait chuter la Bourse d'Istanbul et suscité l'inquiétude de l'Union européenne. Soixante-et-onze responsables de l'AKP, dont le Premier ministre Erdogan et le président Gül, pourraient également être interdits d'activité politique pendant cinq ans.



WAL FADJRI

Des émeutes de la faim se terminent dans la violence au Sénégal

A Dakar, une marche organisée le 31 mars par l'Association des consommateurs sénégalais (Ascosen) a tourné à l'affrontement violent avec la police. Cette manifestation contre la cherté des denrées de base avait été interdite par les autorités. Elle a été réprimée à coups de matraques, de gaz lacrymogènes et d'arrestations. Pour la première fois en Afrique, les téléspectateurs ont pu suivre la marche en direct à la télévision, sans attendre les images des télévisions étrangères.



LA NACIÓN

Cristina Kirchner fait des concessions aux agriculteurs

Depuis presque trois semaines, les agriculteurs argentins sont en grève. Ils dénoncent une hausse des taxes sur les exportations céréalières. "Face à la gravité de la situation, le gouvernement cherche des moyens de sortir de la crise", titre le journal. Entre autres, il a proposé le 31 mars une exonération de ces taxes pour les petits agriculteurs. Pour l'heure, les grévistes continuent leur mouvement. La capitale n'est plus approvisionnée en viande, le lait et les légumes commencent à manquer.



THE INDIAN EXPRESS

L'Inde tente de juguler l'inflation

Le gouvernement indien, réuni autour du Premier ministre Manmohan Singh, a proposé le 31 mars une série de mesures visant à freiner la hausse des prix. L'inflation a en effet plus que doublé ces quatre derniers mois, passant de 3,3 à 6,7 %. Le gouvernement, par exemple, suggère d'interdire toute exportation de riz non basmati. Les taxes sur les importations d'huiles de table ont également été revues à la baisse.



HA'ARETZ

Un sommet à Moscou pour relancer le processus de paix

L'ambassadeur de Russie aux Nations unies a souligné, lundi 31 mars, l'intérêt d'organiser un sommet à Moscou l'été prochain afin de relancer les efforts pour conclure un accord de paix entre Israël et les Palestiniens. En plus du conflit israélo-palestinien, les discussions devraient aborder la question du plateau du Golan (syrien), occupé par Israël depuis 1967, ainsi que le dossier libanais.



FRANKFURTER ALLGEMEINE ZEITUNG

Les fonctionnaires allemands ne feront pas grève

Une grève a été évitée de justesse dans la fonction publique allemande le 31 mars. Un compromis a été signé à Postdam entre les syndicats d'un côté, l'Etat et les communes de l'autre. Les 1,3 million de fonctionnaires du pays ont obtenu une hausse de salaire de 5,1 % cette année, et de 2,8 % l'année prochaine. En contrepartie, les employés des communes de l'ouest de l'Allemagne devront travailler 39 heures par semaine au lieu de 38,5 actuellement. En ex-RDA, ils travaillent déjà 40 heures.



THE MIAMI HERALD

Le "tourisme de l'apartheid" prend fin à Cuba

Depuis le 3 mars à minuit, les Cubains ont le droit de louer des chambres dans les hôtels touristiques de l'île. La levée de cette interdiction vieille de plus de quinze ans reste symbolique, précise le quotidien de Miami : le prix d'une chambre dans ces établissements avoisine les 200 dollars, soit le salaire annuel d'un fonctionnaire. Raúl Castro, au pouvoir depuis cinq semaines, a promis de lever "les interdictions

excessives" qui cossent l'économie cubaine. Il a par exemple autorisé les téléphones portables.



DAWN

Le nouveau gouvernement pakistanais prête serment

Le gouvernement du nouveau Premier ministre, Youssouf Raza Gilani, a prêté serment le 31 mars devant le président Musharraf. La cérémonie, qui n'a duré que sept minutes, a été "triste et morne", raconte le quotidien anglophone. Il faut dire que le nouveau gouvernement est dominé par l'opposition et a déjà engagé un bras de fer avec Musharraf. Il a annoncé la formation d'un comité, pour rétablir dans leurs fonctions les juges que le président avait placés en résidence surveillée en novembre 2007.



DAILY EXPRESS

Royaume-Uni : "Nous devons limiter l'immigration"

Les tabloïds britanniques, majoritairement conservateurs, s'en donnent à cœur joie ce 1er avril. "Les mythes véhiculés par les travaillistes pour justifier une immigration de masse ont été mis en pièces." Dans un rapport publié ce mardi, un comité de la Chambre des lords conclut en effet que l'immigration ne stimule en rien l'économie : les migrants seraient "les grands gagnants" de l'opération. Les jeunes Britanniques, les bas salaires et certains groupes ethniques pâtiraient de leur concurrence.



CORRIERE DELLA SERA

Milan organisera l'Exposition universelle de 2015

Deux villes étaient en lice pour organiser l'Exposition universelle de 2015 : Izmir en Turquie et Milan en Italie. Par 86 voix contre 65 à sa concurrente, Milan a été choisie par le Bureau international des expositions (BIE), réuni à Paris, à la grande satisfaction des Milanais. Les élus ont saisi l'occasion de relancer leur campagne, à treize jours des législatives. Berlusconi estime que le mérite n'en revient pas au Premier ministre sortant, Romano Prodi. "Honte à lui", a répondu ce dernier.